



Noutayel

La force de l'immobilité

Leaders



El Mehdeth

Une nouvelle saga
en plein désert



9 772233 227004

Dar Hussein : Histoire politique et architecturale



ENSEMBLE, NOUS DÉVELOPPONS LA BANQUE DU FUTUR

Editorial

- 3** • Le devoir d'ambition
Par Taoufik Habaieb

Opinion

- 16** • Que faire pour ramener les talents au pays ?
Par Riadh Zghal

En couverture

- 20** • El Mehdeth : Une nouvelle saga en plein désert

Nation

- 26** • Ce qu'il faut retenir du recensement de la population
Par Habib Touhami
- 30** • Réglementation des contrats de travail et interdiction de la sous-traitance
Par Hatem Kotrane

Chronique

- 34** • L'Histoire déboussolée
Par Abdelaziz Kacem

Point de vue

- 38** • La France sans immigrés ? Chiche
Par Hakim Karoui

International

- 40** • Le général François Lecointre : Dissuader
- 46** • L'alliance russo-chinoise au cœur du nouvel ordre mondial
Par Elyes Ghariani

Agriculture

- 50** • L'églantine
- 56** • Cerisiers et cerises
Par Ridha Bergaoui

Société

- 62** • Dar Hussein : Histoire politique et architecturale
Par Mohamed-El Aziz Ben Achour
- 72** • Rue Hammam-Remimi : Impasse Ben-Taleb
Par Salah Dargouth
- 76** • Le Palais de Justice de Tunis : aux origines d'un monument et d'une institution
Par Néji Zaïri
- 80** • Noutayel : La force de l'immobilité
Par Feriel Lakhdar
- 88** • Ridha Lamouri : Le galeriste passionné
- 90** • Adel Youssef : Le rossignol
Par Mohamed Kilani
- 94** • Kafon

Billet

- 96** • L'évolution de la pauvreté en Tunisie entre 2010 et 2021
Par Habib Touhami

Leaders

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Taoufik Habaieb

CONTRIBUTEURS

• Mohamed Naceur Ammar • Hédi Behi • Walid Bel Hadj Amor • Sadok Belaid • Mohamed El Aziz Ben Achour • Rafea Ben Achour • Yadh Ben Achour • Monia Ben Jémia • Haykel Ben Mahfoudh • Ridha Bergaoui • Mohamed Larbi Bouguerra • Mohamed Derbal • Hakim El Karoui • Elyes Ghariani • Samy Ghorbal • Mohamed Ali Halouani • Afef Hammami Marrakchi • Fatma Hentati • Ferhat Horchani • Mohamed Ibrahim Hsairi • Mohamed Jaoua • Elyes Jouini • Abdelaziz Kacem • Mohamed Kerrou • Mohamed Kilani • Salsabil Klibi • Hatem Kotrane • Ammar Mahjoubi • Habib Mallakh • Anis Marrakchi • Maledh Marrakchi

• Samir Marrakchi • Radhi Meddeb • Mansour Moalla • Khadija Moalla • Ahmed Ounaies • Slaheddine Sellami • Habib Touhami • Riadh Zghal • Dr Sofiene Zribi

CONCEPTION & REALISATION

Ahmed Cherni
(Directeur Artistique)

Raid Bouaziz
(Designer)

PHOTOS

Mohamed Hammi - DR

MARKETING & COMMUNICATION

Mohamed Taïeb Habaieb
(Système & Organisation)

APPUI

Habib Abbassi • Lamia Alayet • Leïla Mnif • Khouloud Kefi • Hamdi Mzoughi • Bisma Sdiri • Jihene Kid • Chaouki Riahi

IMPRESSION
Simpect

PR Factory

Ennour Building, Cité des Sciences,
BP 200, 1082 Tunis Mahrajène, Tunisie
Tel.: 71 232 111 / Fax: 71 750 333

• abonnement@leaders.com.tn
• marketing@leaders.com.tn
• redaction@leaders.com.tn

www.leaders.com.tn



خود FIBRE TT بأحسن سوم



100 Mb/s

64.9^{DT}

Tarif pour un engagement de 24 mois. Promotion valable du 02/05/2025 jusqu'au 01/08/2025





• Par Taoufik Habaieb

Le devoir d'ambition

Celui qui n'est pas influent devient insignifiant. Il en va des Etats, comme des entreprises ou des personnes. Seule l'empreinte marquante compte. Seul le poids exercé sur le cours des événements l'emporte, si on ne veut pas renoncer à ses droits et s'effacer du futur.

La Tunisie le sait bien pour l'avoir pratiqué depuis longtemps. Dans sa lutte pour son indépendance, puis pour occuper une place de premier rang à l'ONU et aussi pour accéder aux institutions internationales. Son soft power instinctif avait bien fonctionné pendant des décennies, avant de ralentir, puis rebondir en 2011, lors d'une décennie éphémère qui n'a laissé que désenchantement. Ce pouvoir magique d'attraction et de fascination que peut avoir une nation lui vaudra estime et soutien, et deviendra le fondement de son capital. Il suffit de le cultiver et de le mettre à l'heure du digital.

Pour exister dans le monde, un pays comme la Tunisie doit avoir une histoire intéressante à raconter, des idées innovantes à défendre, une ambition à accomplir. Le nouveau système international, porté par des puissances nucléaires, économiques et technologiques, se révèle arrogant, envahissant. Il s'affranchit de tout engagement, dénie aux autres tout droit et n'obéit qu'à la force, à la puissance, à l'hégémonie. Il n'a d'intérêt que pour ceux qui peuvent compter. Seuls des pays dotés d'une image très forte, investis dans la science et le savoir, dédiés à l'innovation technologique et maîtrisant les nouveaux codes de la communication digitale, sauront faire entendre leur voix.

Ce devoir d'ambition doit être partagé par tous les Tunisiens. Quelle est la Tunisie que nous voulons? Quelles orientations prendre? Quels objectifs précis se fixer? Un rêve n'est pas impossible à réaliser, il n'attend que volonté et concorde. Le constat est cependant édifiant. Les Tunisiens affichent une grande désaffection de la chose publique. Ils n'accordent que peu d'attention à l'annonce du programme économique et social de l'Etat et aux préparatifs du prochain plan quinquennal de développement (2026-2030). Leur horizon se réduit à la réussite de leurs enfants, à la pérennité de leurs revenus et à leurs soins de santé, comptant sur le destin et la bonne étoile pour tout le reste.

Le moment est pourtant historique pour débattre des grands choix de l'ambition tunisienne. Les corps intermédiaires, partis politiques, syndicats et organisations professionnelles en perte de vitesse ne s'y attellent guère. Les médias ne s'y mettent que superficiellement, privilégiant les thématiques populistes.

L'interrogation, existentielle, est double : comment redessiner les contours d'une Tunisie compatible avec le nouveau système international ? Et comment lui permettre de conquérir un rang avancé ? La revue des potentialités ne manque pas de révéler des «trésors cachés». On avance souvent la qualité des ressources humaines, très prisées à l'étranger. Nous devons persévérer dans cette excellence.

Le futur appartient à la science et à la technologie. Sauf que dans ces domaines, il n'y a que de premières places à prendre. La Tunisie en est capable, c'est notre force. Le recentrage du dispositif de formation, dans une approche innovante et avec des budgets mieux alloués, permettra l'émergence de hautes compétences, l'avancée significative de la recherche scientifique et une plus grande ingéniosité dans le numérique. De la volonté, une vision et des moyens : forcer le destin.

L'avenir est aussi au digital. Les jeunes Tunisiens peuvent s'illustrer parmi les meilleurs au monde, en adoptant l'IA et en la développant, maîtrisant la cybersécurité, créant un contenu pluriel à même d'attirer des millions de vues chaque jour à travers le monde et de générer des revenus. Dans cette créativité digitale, le patrimoine littéraire et artistique tunisien, avec ses auteurs, romanciers, poètes, penseurs, comédiens, musiciens, cinéastes et autres créatifs, fournit une richesse inépuisable.

Ni puissance nucléaire, ni puissance économique, la Tunisie peut s'imposer en tant qu'une grande nation pourvue de multiples richesses humaines, culturelles, scientifiques et technologiques. Notre force de frappe intellectuelle, artistique et digitale viendra projeter notre pays dans le monde de demain avec des atouts précieux. Nous devons nous doter d'une ambition, y croire et œuvrer tous à sa réalisation.

عیدکم مبروک ■

T.H.



Présidence de la République

• **Nouveaux gouverneurs**

1 • **Abdelhamid Boukadida**
Gouverneur de Ben Arous



2 • **Taïeb Dridi**
Gouverneur de Jendouba

Ministère de la Défense nationale

Fayez Ben Rejeb
Directeur général de l'Office de Rjim
Maâtoug pour le développement du Sud
et du Sahara

Banque africaine de développement



3 • **Afef Bouabene Kallel**
Directrice du département du contrôle
financier et contrôleur financière

Banque Zitouna



4 • **Mounir Fakheth**
Directeur général

BH Assurances



5 • **Sami Banaoues**
Directeur général

6 • **Nesrine Chouchane**
Directrice générale adjointe



Distinctions



Pr Ali Baklouti
Mathématicien, lauréat
du Prix «Royal Society
Africa Prize» pour ses
recherches sur l'analyse
harmonique non
commutative et la
géométrie sur les
espaces homogènes.
Reçu par l'ambassadeur
de Tunisie au Royaume
Unie, SEM Yassine El
Oued avec le Pr. Sadok
Kallel.



Dr Majed Zemni
Spécialiste en médecine
légale et ancien P.D.G. de
l'Office national de la
famille et de la population
(Onfp), lauréat du Prix
«Nelson Mandela 2025»
de l'OMS pour la
promotion de la santé en
reconnaissance de son
parcours professionnel
remarquable et de ses
contributions majeures
pour la promotion du
secteur de la santé tant à
l'échelle nationale
qu'internationale.

Elections

Fédération arabe des
marchés de capitaux (AfcM)

Bilel Sahnoun
Président du conseil
d'administration



Fédération panafricaine des
experts-comptables (Pafa)

Walid Ben Salah
Président pour le mandat
2025-2027



Comar d'Or 2025

Mahdi Hizaoui
Lauréat du Prix Comar d'or 2025 en langue
française pour son roman *Écris, tu seras aimé*
de Dieu, éditions Arabesques.

Chafik Tarki
Lauréat du Prix Comar d'or 2025 en langue
arabe pour son roman *Liman tajmou wardaka*
ya Makram, Mayara Editions.

Abdellatif Mrabet
Lauréate du Prix spécial du jury en langue
française pour son roman *Le vert et le bleu*,
Contraste Editions.

Sofien Rejeb
Lauréat du Prix spécial du jury en langue arabe
pour son livre *Ashab Al Hodhod*, Meskeliani
Editions.

Houda Majdoub
Lauréate du Prix découverte en langue
française pour son livre *Écoute-moi ma fille*,
éditions Arabesques.

Balkis Khalifa
Lauréate du Prix découverte en langue arabe
pour son livre *Nafidha ala Shems*, éditions
Mayara.



FlexPay

خّص باـ TPE و أقسم كيما تحب!

**FlexPay : La 1^{ère} solution
de paiement fractionné par TPE**



29 avril

- Le président de la République, Kais Saïed, reçoit une invitation écrite de l'émir de l'Etat du Qatar, Cheikh Tamim Ben Hamad Al Thani, pour participer au Sommet mondial sur le développement social à Doha du 4 au 6 novembre 2025. Cette invitation lui a été remise par l'ambassadeur du Qatar en Tunisie, Zayed Ben Saïd Rached Al-Kumait Al-Khayarin.
- Veselin Dyankov, ambassadeur de Bulgarie en Tunisie, rend une visite d'adieu au président de la République.
- Le Chef de l'Etat reçoit le vice-premier ministre irakien et ministre de la Planification, Mohamed Ali Tamim, qui lui a remis une invitation du président Abdullatif Jamal Rashid pour participe aux travaux du 34e Sommet arabe ordinaire et du 5e Sommet arabe pour le développement économique et social qui se sont tenus à Bagdad le 17 mai 2025.

2 mai

Le président de la République, Kais Saïed, effectue une visite inopinée dans la délégation de Dahmani, dans le gouvernorat du Kef.

5 mai

- Le Chef de l'Etat reçoit un appel téléphonique du président du Conseil des ministres irakien, Mohamed Chia al-Soudani, lors duquel le dirigeant irakien a renouvelé son invitation au président Saïed pour prendre part aux travaux du 34e Sommet arabe et de la 5e session du Sommet du développement économique et social qui ont eu lieu, à Bagdad, le 17 mai 2025.
- Le taux d'inflation se replie à 5,6% en avril contre 5,9% au mois de mars 2025 selon l'Institut national de la statistique (INS).

6 mai

Le président de la République, Kais Saïed, reçoit la directrice générale de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), Amy Pope.

7 mai

- Kais Saïed reçoit le président de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP), Brahim Bouderbala, et le président du Conseil national des régions et des districts, Imed Derbali.
- Le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti, rencontre les ambassadeurs des pays de l'Union européenne à la résidence de l'ambassadrice de la République de Pologne en Tunisie, dont le pays assure la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne durant le premier semestre de l'année 2025.

9 mai

- Le Chef de l'Etat préside la réunion du Conseil des ministres.
- Loi n° 2025-7 du 7 mai 2025, portant approbation de l'accord de prêt conclu le 24 janvier 2025 entre la République tunisienne et la Banque africaine de développement pour la contribution au financement du projet de modernisation des infrastructures routières – phase III.

12 mai

Limogeage du gouverneur de Ben Arous, Wissam Mraidi, et son remplacement par Abdelhamid Boukadida.

14 mai

La Banque mondiale (BM) prévoit un taux de croissance de 1.9% en 2025 pour la Tunisie, portée par de meilleures précipitations et une stabilisation progressive dans les secteurs clés, selon son rapport, intitulé « Une meilleure connectivité pour la croissance ».

15 mai

- Le nouveau gouverneur de Ben Arous, Abdelhamid Boukadida, prête serment devant le président de la République.
- À l'occasion du 77e anniversaire de la commémoration de la Nakba, la Tunisie renouvelle son hommage solennel à la résistance héroïque du peuple palestinien frère.
- Repli du taux de chômage pour s'établir à 15,7 % au premier trimestre de 2025 contre 16,0 % au troisième trimestre 2024 2025, selon l'Institut national de la statistique (INS).
- Le taux de croissance du PIB en volume s'établit à 1.6% au cours du premier trimestre de l'année 2025, selon l'Institut national de la statistique (INS).

16 mai

Le président de la République, Kais Saïed, reçoit le membre du Bureau politique du Comité central du Parti communiste chinois (PCC) et chef du Département de la communication de ce comité, Li Shulei.

17 mai

- Le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti, préside la délégation tunisienne au 34e sommet arabe ordinaire et au 5e sommet arabe pour le développement, tenus à Bagdad.
- Loi organique n° 2025-8 du 16 mai 2025 portant approbation de l'accord entre la République tunisienne et la République italienne, relatif à la reconnaissance mutuelle des permis de conduire en vue de leur conversion.
- Décret n° 2025-251 du 16 mai 2025 portant convocation des électeurs inscrits dans la circonscription de Deguech, El Hamma du Jerid et Tamaghza, dans le gouvernorat de Tozeur, aux élections législatives partielles.
- Publication des résultats du Recensement général de la population et de l'habitat (Rgph) 2024 par l'Institut national de la statistique (INS).

21 mai

- Kais Saïed reçoit deux jeunes citoyens, Walid Jedd, de la délégation de Mezzouna, dans le gouvernorat de Sidi Bouzid, et Wissem Mejdi, du gouvernorat de Bizerte.
- L'Assemblée des représentants du peuple (ARP) adopte le projet relatif à l'organisation des contrats de travail et à l'interdiction du recours à la sous-traitance avec 121 voix pour et 4 abstentions.

22 mai

- Le Chef de l'Etat préside la réunion du Conseil des ministres.
- Clôture de l'exercice maritime « Safe sea 25 » à la base navale de La Goulette, avec la participation de plusieurs intervenants, notamment les Douanes maritimes, la Garde maritime, la Protection civile, l'Office des ports commerciaux ainsi que la Marine nationale. Le ministre de la Défense nationale, Khaled Sehili, a déclaré que cet exercice s'inscrivait dans le cadre du renforcement de l'efficacité des interventions en matière de recherche et de sauvetage en mer, et du développement des capacités nationales à faire face aux activités illicites en mer pour mener à bien des missions de secours et de sauvetage de vies humaines, et à lutter contre toutes les activités illégales.
- Le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti, participe aux travaux de la troisième session ordinaire de la réunion ministérielle Union africaine - Union européenne et la première réunion de suivi de la coopération Afrique-Europe, tenus à Bruxelles.
- La Tunisie condamne fermement la poursuite de l'escalade des crimes génocidaires perpétrés par l'entité occupante contre le peuple palestinien frère dans la Bande de Gaza et la destruction ciblée de tous les éléments du droit à la vie des Palestiniens, dans une tentative désespérée de les forcer à abandonner leur terre et de briser leur volonté de défendre leurs droits légitimes, en violation flagrante de toutes les conventions internationales et de toutes les valeurs humanitaires et morales.

23 mai

Publication au Journal officiel de la loi n° 2025-9 du 21 mai 2025 relative à l'organisation des contrats de travail et à l'interdiction du recours à la sous-traitance.

• À l'occasion de la Journée de l'Afrique, le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti, reçoit le groupe des ambassadeurs africains accrédités en Tunisie.

25 mai

Le ministre de l'Intérieur, Khaled Nouri, préside la cérémonie de commémoration du 67e anniversaire de la bataille de Remada (gouvernorat de Tataouine).

26 mai

- Le président de la République, Kais Saïed, s'entretient avec le ministre de l'Intérieur, Khaled Nouri, le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Intérieur, chargé de la Sécurité nationale, Sofiene Ben Sadok.
- Le président de la République décide de nommer Taïeb Dridi au poste de gouverneur de Jendouba.

HABITATION, TRAVAUX, AUTO, LOISIRS : NOUS AVONS LE CRÉDIT QU'IL VOUS FAUT

Une démarche simplifiée
Un montant adapté
Un taux avantageux

Une réponse
rapide



الإتحاد الدولي للبنوك
UIB

GRUPE SOCIETE GENERALE

■ De gauche à droite : Ahmad Abou Houli, Rami Qaddoumi (nouvel ambassadeur de Palestine en Tunisie) et Abbas Zaki



Ne lâchons pas l'Unrwa



Féroce, Israël s'acharne par tous les moyens à anéantir l'Unrwa, fondée sur la légalité internationale de la résolution 302 (IV) de l'ONU du 8 décembre 1949. Créée initialement pour une année, cette Agence de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine au Proche-Orient se maintient contre vents et marées depuis... 76 ans. Stigmatisée par l'entité sioniste qui l'accuse de collusion avec des «terroristes», cherche à l'affaiblir et coalesce de grandes puissances pour la priver de ressources financières, elle fait l'objet actuellement d'un assaut qui risque de la faire disparaître à jamais. Ahmad Abou Houli, chef du département des affaires des réfugiés et membre du comité exécutif de l'OLP, était venu en mai dernier à Tunis remercier les autorités tunisiennes pour leur plein soutien et les exhorter à poursuivre cet appui lors de réunions cruciales qui se tiendront bientôt à New York. La réponse tunisienne, très solidaire, a été positive, s'inscrivant dans un engagement irréductible.



L'Unrwa a rapporté qu'Ahmad Abou Houli vient en aide à 6 millions de réfugiés à Gaza, dans les territoires occupés, au Liban ainsi que dans d'autres camps. Elle emploie 30 000 personnes dont 300 à Gaza, prend en charge des écoles, des centres de soins et des programmes alimentaires. Elle a besoin aujourd'hui d'un soutien politique et d'un appui financier. 

Décès



1 • Mounir Ferchichi
Magistrat, directeur général du Centre d'études juridiques et judiciaires (ministère de la Justice).
Pr Naceur Ayed, professeur universitaire, spécialiste en chimie industrielle, docteur d'Etat en chimie de l'Université Paul-Sabatier.



2 • Fathi Ennaïfar
79 ans, ingénieur polytechnicien, consultant, ancien directeur des services techniques de la Ville de Tunis et directeur de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire au ministère de l'Équipement, auteur, poète, dessinateur et traducteur.



3 • Dr Mohamed Zghal
Ophtalmologue.



4 • Pr Anis Ben Maamer
Chirurgien, chef du service de chirurgie générale à l'hôpital Habib-Thameur.



5 • Dr Nabih Thabet
Ancien directeur régional de la santé de Tozeur, député, élu dans la circonscription de Degache, El Hamma du Jérid et Tamaghza, président de la Commission de la santé, de la femme, de la famille, des affaires sociales à l'Assemblée des représentants du peuple (ARP).



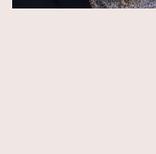
6 • Dr Nesrine Hemdani
Assistante hospitalo-universitaire au service de gastroentérologie de l'hôpital Mongi-Slim de La Marsa.



7 • Adel Youssef
85 ans, journaliste, animateur et producteur à la Radio nationale.



8 • Ridha Lamouri
Galeriste, conseiller culturel de la chaîne hôtelière Hasdrubal.



9 • Ahmed Laabidi (Kafon)
43 ans, rappeur.

• Dr Amor Zohdi Khalfat
Ancien professeur et chef de service à l'hôpital La Rabta.

• Mokhtar Dakhli
Ingénieur, ancien directeur général de la Société tunisienne de l'électricité et du gaz (Steg).



mahindra^{Rise}

Robuste pour l'aventure,
Agile pour la ville



KUV₁₀₀
NXT

VISITEZ NOTRE SITE

www.mahindra-tunisie.com

AUTOMOBILES ZOUARI
CONCESSIONNAIRE / SAV VÉHICULES DE TOURISME

Appelez-nous au
70 130 130

Nous suivre



MAHINDRA TUNISIE



Chedli Klibi aussi à la BNT

Un autre versement précieux à la Bibliothèque nationale : la bibliothèque de Chedli Klibi (1925- 2020), ancien ministre et secrétaire général de la Ligue des Etats arabes. Depuis qu'il était étudiant, il n'avait cessé de collectionner des livres de référence de diverses autres thématiques, ainsi que des manuscrits. Dans un geste significatif, son épouse, Mme Kalthoum Klibi, et ses enfants ont décidé de tout offrir à la Bibliothèque nationale de Tunisie. ■

Aidkom Mabrouk



عيدكم مبارك

Leaders

La course aux municipalités

Chacun veut avoir sa municipalité à lui. La course a commencé à l'Assemblée des représentants du peuple où de nombreux groupes de députés ont déposé des propositions de loi dans ce sens, sous l'insistance de leurs électeurs. Pas moins de 10 circonscriptions municipales et zones communales entendent ainsi être érigées en municipalités

indépendantes. Il s'agit de Tunis Sud (El Ouardia, Jebel Jelloud et Kabbaria), Raoued Nord, Douga (se détachant de Téboursouk), Sidi Abdelhamid (de Sousse), Erriadh (de Sousse), Thrayet (de Ksibet Sousse), Errahma (de Menzel Bouzelfa), Magran - Bir Hlima, Siliana Sud et Gragour (Sfax - Agreb). La liste pourrait s'allonger davantage. ■

Distribution du surplus de l'année 2023*



*Au profit des adhérents éligibles.

ASSURANCES

وقفنا معاكم صححة...

الزيتونة تكافل
ZITOUNA TAKAFUL



Un don record à la Bibliothèque nationale : le fonds Cheikh Mohamed Chadli Ennaifar



Ce sont 300 manuscrits précieux et 13.500 ouvrages couvrant diverses disciplines appartenant à la bibliothèque de Cheikh Mohamed Chadli Ennaifar (1911-1997) qui viennent d'être versés par sa famille à la Bibliothèque nationale de Tunisie (BNT). Un fonds majeur, patiemment réuni par cette éminente figure de l'Islam et du patrimoine arabe, descendant d'une famille d'illustres ulémas, connu pour son érudition et ses publications. Particulièrement, les manuscrits sont d'une grande valeur et constituent par leur nombre un record de dons jusque-là offerts à la BNT.

La réception du don a été marquée par la tenue d'une conférence-hommage à Cheikh Ennaifar et l'organisation d'une exposition qui retrace son parcours, outre une salle de la BNT qui portera désormais son nom. ■



■ Cheikh Chedly Ennaïfar à la Constituante, 1957



■ Cheikh Chedly Ennaïfar, membre de la délégation tunisienne conduite par Mongi Slim, reçue par le Roi Fayçal Ibn Abdelaziz



■ Cheikh Chedly Ennaïfar en Inde avec Bourguiba et Taïeb Slim



Noha Habaieb Faire découvrir les racines avec talent

Ancrer les enfants dans leurs racines profondes en leur racontant leur pays, leurs us et coutumes, et leur patrimoine à travers des dessins talentueux et attractifs: Noha Habaieb, installée en famille dans le Golfe, s'y est immédiatement investie. Le résultat est merveilleux.

«Ce projet, nous dit-elle, est né il y a trois ans, lorsque l'équipe de Joozori m'a contactée pour collaborer à



une initiative créative passionnante. Joozoori crée des produits destinés à rapprocher les enfants et leurs familles de leurs racines arabes. L'idée est de faire découvrir le monde arabe aux enfants du monde entier à travers des histoires personnalisées, des affiches éducatives et d'autres objets créatifs.»

«Quand il s'agit de valoriser l'image de la Tunisie, ajoute Noha, je répons toujours présente avec enthousiasme. C'est un voyage ensoleillant au cœur des villes tunisiennes, un livre qui célèbre la beauté de la Tunisie. Chaque page vous emmène plus profondément dans nos racines, avec tendresse et fierté.»

Délicieusement.



• Par Noha Habaieb



Que faire pour ramener les talents au pays ?

• Par Riadh Zghal

Parmi les forces et les courants alimentant les turbulences qui secouent actuellement le monde, il se dessine une volonté de plusieurs pays d'inverser le mouvement migratoire en vue d'attirer les compétences nationales à la maison. Les politiques mises en œuvre se ressemblent dans leur majorité et les cibles sont principalement les scientifiques professeurs et chercheurs, les ingénieurs, les médecins, les entrepreneurs et éventuellement des techniciens et les personnels paramédicaux recherchés par les sociétés vieillissantes du Nord. Les politiques les plus usitées s'articulent autour de l'intéressement : des incitations financières plus ou moins substantielles, des prêts dédiés à l'entrepreneuriat et des allègements fiscaux, des opportunités d'investissement dans des secteurs clés, des perspectives de carrière. Derrière ces incitations, il y a une volonté d'inciter les compétences à investir dans le pays d'origine dans une perspective de croissance économique et la maîtrise des technologies stratégiques de l'information et de la communication.

Certains pays inscrivent leurs politiques de rapatriement des compétences nationales dans une stratégie nationale d'appropriation de la technologie et de son développement motivée par le souci de souveraineté nationale. L'un des premiers exemples est celui de Singapour qui, sollicité pour la sous-traitance par des multinationales, a exigé l'installation sur son territoire, à côté des activités de production, celles de la recherche et développement. C'était un moyen d'attirer à la fois des talents étrangers et nationaux et d'encourager l'investissement dans des secteurs clés. Ce pays, soucieux de transfert de technologie, a adopté une stratégie à plusieurs dimensions : offre d'incitations financières substantielles aux entreprises et aux talents étrangers (subventions, allègements fiscaux, prêts dédiés à l'entrepreneuriat), investissement dans des instituts spécialisés et des centres de recherche de pointe, créant ainsi un environnement propice à l'innovation et au développement technologique, encouragement des

multinationales à sous-traiter certaines de leurs activités par des entreprises locales, ce qui renforce le transfert technologique. Parallèlement, le pays a investi dans l'infrastructure de manière à assurer une qualité de vie attractive et incitant les talents à s'installer durablement dans le pays. Aujourd'hui, le PIB de Singapour, estimé à 500 milliards de dollars, est parmi les plus élevés du monde et le revenu par tête d'habitant est d'environ 90 000 dollars américains.

Deux exemples plus récents méritent d'être soulignés : ceux de la Chine et de la récente initiative prise par la politique algérienne.

En 2008, la Chine, préoccupée par son développement technologique et le retour de sa diaspora hautement qualifiée, a lancé en 2008 le "Plan des Mille Talents" pour attirer des scientifiques, ingénieurs et entrepreneurs de haut niveau de sa diaspora et d'autres pays. Ce plan s'inscrit également dans une stratégie de souveraineté visant deux objectifs celui du renforcement des capacités du pays dans des secteurs clés et de stimulation de l'innovation. Comme Singapour, les moyens utilisés pour l'implémentation de cette stratégie ont consisté dans les incitations financières (subventions, primes, allègement fiscal, prêts encourageant la création d'entreprises dans des secteurs clés), création d'instituts spécialisés et de centres de recherche de pointe offrant des opportunités de R&D et d'innovation) en plus de l'offre de perspectives de carrière pour les talents revenus et l'investissement dans un cadre de vie attrayant pour les encourager à s'installer définitivement dans le pays..

L'Algérie a initié une politique originale stimulée par l'opportunité de la découverte d'une ressource minière et la volonté de rompre avec les pratiques de l'exportation des matières premières héritée de la logique coloniale et impérialiste bloquant les chances de développement

autonome. Cette stimulation a été renforcée par l'existence d'un expert international algérien Khaled Zaghieb, spécialisé dans le domaine des terres rares mais exerçant ses activités dans un pays européen.

Au lieu de s'arrêter à l'exploitation du gisement en vue de l'exportation, Khaled Zaghieb a proposé au gouvernement la création d'une chaîne de valeur complète, depuis l'exploration minière jusqu'à la production de batteries. Pour cela, il faudra investir dans la recherche et développement, créer des instituts spécialisés afin de former des spécialistes locaux dans les domaines du stockage de l'énergie et des technologies de batteries tout en stimulant les investissements étrangers dans ce secteur en plein essor.

Parallèlement à une politique d'émigration circulaire, il existe d'autres politiques pour s'attaquer au drainage des compétences nationales : ouvrir un marché en attirant une clientèle étrangère, fixant ainsi les talents dans le pays qui achète les services dans le pays : les retraités, les patients, levée des obstacles administratifs qui bloquent les possibilités d'offre de services à distance et d'alliance avec des entreprises étrangères qui ont accès à un marché global...

Toutefois, on note que les politiques adoptées partent un choix stratégique national s'appuyant en partie sur ce qui est supposé constituer des motifs de retour au pays d'origine. Mais rares sont les études produites à partir d'enquêtes fiables sondant les motivations exprimées par les émigrés eux-mêmes. Qu'est-ce qui les ferait basculer de la décision de demeurer dans le pays d'accueil vers celle de revenir au pays d'origine ? De même que des enquêtes fiables renseignant sur les motivations des émigrés et ont fait le choix du retour au pays.

Aujourd'hui que le drainage des compétences tunisiennes nourri à la fois par la demande des pays plus développés et plus riches et le chômage des diplômés ou bien leur affectation à des emplois en dessous de leurs qualifications devient alarmant, il est temps d'élaborer une stratégie pour le ralentir et attirer les talents résidant à l'étranger. Car la principale ressource nationale est celle du capital humain dont le pays a le plus besoin pour accélérer le développement national. Une stratégie adoptée sans connaissance rigoureuse des motifs de départ et ceux de retour des populations concernées risque de s'appuyer sur des pistes peu productives des résultats escomptés. Les centres et les laboratoires de recherche dont dispose notre pays devraient s'atteler à la réalisation de telles enquêtes. La mission pourrait aussi être confiée à des officines spécialisées.

Les recherches que j'ai pu consulter relatives au vécu de la condition d'émigré révèlent une diversité d'attitudes, particulièrement en ce qui concerne le référent d'identité. Une enquête conduite à Montréal auprès d'émigrés maghrébins en majorité diplômés de l'enseignement supérieur à leur arrivée au Canada reflète cette diversité. En témoignent ces exemples : « Aziza se présente comme :

«marocaine, montréalaise, musulmane», Ali comme «musulman-canadienne en Algérie» et Sami comme «algérien québécois musulman», Zairi, marocain d'origine établi au Québec depuis 1999... «Je suis un Maroc-Canadien»⁽¹⁾

Le vécu de la situation d'émigré génère une distanciation tantôt par rapport au pays d'accueil, tantôt par rapport au pays d'origine. Les motifs sont multiples et dépendent entre autres des pratiques de sociabilité qu'adopte la personne, la nature de l'emploi adapté à son profil ou sous-qualifié, le contexte particulier du pays d'accueil et des attitudes vis-à-vis de l'émigration, de la religion et des courants dominants d'ordre géopolitiques attractifs ou répulsifs de la résidence au pays d'accueil. Un ouvrage collectif basé sur des enquêtes auprès des descendants d'immigrés en France révèle des distanciations aussi bien par rapport au pays de résidence qu'au pays d'origine⁽²⁾. Certains immigrés manifestent leur attachement à une double culture, d'autres trouvent du mal à s'adapter au contexte tunisien, d'autres sont dans une logique d'ouverture à l'international vu la diversité des nationalités aussi bien dans leur propre famille que parmi les personnes qu'ils fréquentent.

Finalement, une stratégie délibérée d'attraction des talents qui résident à l'étranger ne devrait pas faire l'impasse sur des pratiques réussies dans d'autres pays ni sur la nécessité de rechercher d'autres leviers qui correspondent aux motifs particuliers de la diaspora tunisienne.

Voici quelques exemples de pays qui ont réussi à ramener leurs compétences émigrées et les stratégies qu'ils ont utilisées :

L'Algérie

L'Algérie a mis en place des initiatives pour attirer les talents locaux dans les domaines du stockage de l'énergie et des technologies de batteries. Khaled Zaghieb plaide pour la création d'une chaîne de valeur complète, depuis l'exploration minière jusqu'à la production de batteries. L'Algérie devrait investir dans la recherche et l'innovation, en créant des instituts spécialisés qui formeraient les talents locaux 1.

La Chine

La Chine a lancé le "Plan des Mille Talents" pour attirer des scientifiques, ingénieurs et entrepreneurs de haut niveau de sa diaspora et d'autres pays. Ce programme offre des incitations financières et des opportunités de recherche et de développement pour encourager les talents à revenir 2.

Terre-Neuve-et-Labrador (Canada)

Cette province canadienne offre une incitation financière substantielle aux professionnels de la santé qui rentrent au pays. Le programme "Come Home" propose des montants allant de 50 000 à 100 000 dollars canadiens, en fonction du niveau d'expertise et du nombre d'années d'engagement 3.

Irlande

Le programme "Back for Business" aide les expatriés irlandais à entreprendre en Irlande. Ce programme offre des prêts dédiés à l'entrepreneuriat et des allègements fiscaux pour encourager les rapatriés à exploiter dans leur pays les compétences et l'expérience acquises à l'étranger 3.

Maurice

Le "Mauritian Diaspora Scheme" offre des avantages fiscaux intéressants aux rapatriés pour les inciter à revenir et à contribuer au développement économique du pays 3.

Ces exemples montrent que les pays peuvent utiliser une combinaison de stratégies, telles que des incitations financières, des opportunités de recherche et de développement, et des politiques favorables à l'entrepreneuriat, pour attirer leurs compétences émigrées et les encourager à contribuer au développement national.

Oui, il existe plusieurs autres pays africains qui ont mis en place des initiatives pour attirer leurs talents émigrés. Voici quelques exemples :

Sénégal

Le Sénégal a mis en place des programmes pour encourager le retour des talents, notamment en offrant des incitations fiscales et des opportunités d'investissement dans des secteurs clés comme les technologies de l'information et de la communication (TIC) et l'agriculture 1.

Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire a lancé des initiatives pour attirer les talents de la diaspora en offrant des opportunités de carrière et des incitations financières. Le pays a également mis en place des programmes de formation pour aider les rapatriés à s'intégrer dans le marché du travail local 1.

Maroc

Le Maroc a développé des programmes pour encourager le retour des talents, notamment en offrant des avantages fiscaux et des opportunités de recherche et de développement. Le pays a également mis en place des incubateurs et des accélérateurs pour soutenir les entrepreneurs de la diaspora 1.

Ces exemples montrent que plusieurs pays africains utilisent une combinaison de stratégies pour attirer leurs compétences émigrées et les encourager à contribuer au développement national.

Les émigrés hautement qualifiés qui rentrent définitivement dans leur pays d'origine cherchent souvent plusieurs choses. Voici quelques éléments clés qu'ils recherchent :

1. Opportunités professionnelles : Ils cherchent des postes qui correspondent à leurs compétences et à leur expérience, avec des perspectives de carrière intéressantes et des possibilités de progression.
2. Stabilité économique et politique : Un environnement stable est crucial pour les émigrés qui souhaitent investir leur temps et leurs ressources dans leur pays d'origine.
3. Incitations financières : Des avantages fiscaux, des subventions ou des primes peuvent être des facteurs attractifs pour encourager leur retour.
4. Opportunités de recherche et de développement : Pour ceux qui travaillent dans des domaines scientifiques ou technologiques, la possibilité de mener des recherches ou de participer à des projets innovants est essentielle.
5. Qualité de vie : Un bon équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, ainsi que des infrastructures de qualité (santé, éducation, transport) sont des aspects importants.
6. Contribution au développement national : Beaucoup souhaitent contribuer au développement de leur pays en partageant leurs compétences et leur expérience acquises à l'étranger. **R.Z.**

R.Z.

(1) Fortin, Sylvie, et al. «Chapitre 2. Les migrants du Maghreb à Montréal au quotidien». *L'intégration des familles d'origine immigrante*, Presses de l'Université de Montréal, 2014, <https://doi.org/10.4000/books.pum.5398>.

(2) Pierre-Noël Denieul & al. (2019), *Les descendants d'immigrés tunisiens en France et en Tunisie. La relation des deux rives*, Nirvana Tunis.

يوصل
1Gbps ل

FIBRE BOX

تمتّع بأسرع
LES DÉBITS
بأسوام ما كيفهاش

ابتداءً
من 55,9د
/ شهر



ooredoo
طوّر عالمك

عرض Fibre Box متوفّر بإشتراك 12 و 24 شهر
في المناطق التي تتوفر فيها الخدمة.



69^e anniversaire de l'Armée nationale

El Mehdeth

Une nouvelle saga
en plein désert



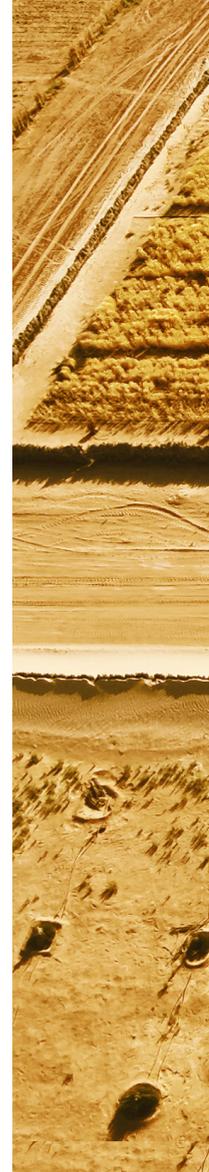
L'Armée nationale qui célèbre ce 24 juin le 69e anniversaire de sa création, en 1956, s'illustre sur de multiples fronts. Après avoir relevé le défi de faire fleurir le désert à Rjim Mâatoug (2 500 hectares), constituant une fierté nationale, elle se déploie, 95 km plus loin, à El Mehdeth, avec pour objectif 1 000 hectares. Capitalisant sur cette réussite, l'Office de développement de Rjim Mâatoug change de dénomination pour devenir Office de Rjim Mâatoug pour le développement du sud et du Sahara. Son périmètre territorial est très étendu, et ses attributions sont très larges. Elles couvrent, en effet, outre le développement des industries appropriées, la promotion du tourisme saharien et de la thérapie par les eaux naturelles, la préservation de la biodiversité et la protection des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction.

L'Office, placé sous la tutelle du ministère de la Défense nationale, devient ainsi un opérateur central, multidimensionnel et stratégique dans l'ensemble de cette vaste zone. C'est là un signe de confiance dans ses capacités et un garant de succès dans l'accomplissement de ses missions.

Récit d'une saga annoncée à El Mehdeth où les premiers palmiers s'élèvent porteurs de grandes promesses.

Un immense espoir commence à prendre forme en plein milieu du désert tunisien. L'Armée nationale est à pied d'œuvre. Nous sommes à El Mehdeth, au fin fond du sud-est, à 25 km d'El Faouar. Kébili, le chef-lieu du gouvernorat, est à 60 km d'El Faouar, soit 95 km au total. Le défi à relever est d'y créer une grande oasis sur 1 000 hectares et d'y installer un millier de familles (soit près de 5 000 personnes). Chaque famille aura son propre logement (de 78 m²) et son propre lot de palmiers dattiers d'un hectare de superficie totale déjà planté. Dès l'abord du site, les premiers signaux sont magnifiques. Des palmiers poussent, des cultures sous serre livrent leurs premières récoltes de tomates, alors que des pommes de terre sont cueillies.

Routes, aménagement, infrastructure de base, forage de puits d'eau, électricité, champs d'énergie solaire, école, dispensaire, bureau de poste, maison des jeunes, mosquée et autres : tout se réalise. L'engouement des candidats à sélectionner est fort. Des milliers de demandes





affluent, attendant d'être examinées par une commission régionale présidée par le gouverneur de Kébili.

L'Office de Rjim Mâatoug pour le développement du sud et du Sahara se déploie à grande vitesse. Le modèle développé par l'Armée nationale, depuis la fin des années 1980 à Rjim Mâatoug, a déjà fait ses preuves. Cette oasis, qui s'étend sur 2 500 ha, fait vivre près de 8 000 personnes, produit pas moins de 24 000 tonnes de dattes, ainsi que des fruits et légumes, tous d'une grande saveur.

Une démarche méthodique soutenue

«Le succès de cette expérience pionnière, a déclaré le ministre de la Défense nationale, Khaled Sehili, a motivé le lancement d'un



projet similaire dans la région d'El Mehdeth». En effet, à la lumière des enseignements tirés, ce projet pilote sera renforcé et décliné. A commencer par El Mehdeth, où il sera réalisé en trois étapes successives. La première, devant être achevée en 2026-2027, porte sur 400 hectares. Les deux suivantes sur 320 hectares chacune, à un rythme plus accéléré.

Aménagement hydraulique et infrastructure (puits, réseaux d'irrigation, routes, électricité, etc.), protection des installations, plantation des lots, création d'une station d'appui et préparation à l'accueil des premières familles : les travaux sont incessants. «Les premières étapes ont déjà été entamées, souligne le ministre, avec le forage de puits, l'aménagement des parcelles agricoles, les premières plantations, ainsi que la construction du village résidentiel et des infrastructures sociales, éducatives et sanitaires. »

Dès le départ, indique le directeur général de l'Office, le colonel-major Fayez Ben Rejeb, il fallait procéder aux études

hydrogéologiques qui ont démontré un potentiel significatif d'eau souterraine d'un débit de 1 000 litres/heure. La profondeur des puits à forer est de 250 à 300 m. Les études pédologiques ont déterminé le choix des emplacements les plus aptes aux plantations. Complétés par les études socioéconomiques de faisabilité ainsi que celles d'exécution, les travaux ont pu démarrer. Premiers jalons importants, la construction d'une route de 45 km, reliant El Faouar à El Mehdeth, et tout au long d'un réseau de pylônes électriques.

La première étape de 400 hectares a été conçue en 5 unités de 80 hectares chacune. D'ores et déjà, deux premières unités ont été réalisées, deux puits forés et de jeunes palmiers plantés. Les premiers logements sont construits, tout comme les équipements socio-éducatifs. Dans cet effort, une étroite collaboration est engagée avec les départements ministériels, les institutions de recherches agricoles et les groupements interprofessionnels. L'appui des autorités régionales est significatif.

Marque d'attention, le président de la République, Kaïs Saïed, a choisi de célébrer la fête de l'arbre à El Mehdeth, où il s'était rendu le 12 novembre 2023 pour planter un palmier dattier et féliciter l'Armée pour son action.

Une mission de large envergure

Les objectifs sont ambitieux. Il s'agit de désenclaver la région, d'y créer un pôle de vie et de production agricole, avec les nouveaux emplois indispensables, d'alléger la pression sur les autres oasis, de lutter contre la désertification et de contribuer à un développement durable. Outre le logement et le lot de terrain agricole planté, chaque bénéficiaire obtiendra durant les sept premières années du projet une indemnité mensuelle de soutien. Tous seront encouragés à se constituer dans des groupements de développement agricole pour accéder à des activités de formation et d'appui.

Le projet d'El Mehdeth s'insère en fait dans une vision plus large. «Par leurs



impacts économiques, sociaux et environnementaux, les projets de Rjim Mâatoug et d'El Mehdeth, souligne le ministre de la Défense nationale, constituent une base solide pour élargir les missions de l'Office. Elles portent désormais, en outre, sur les domaines de l'agriculture oasienne, des énergies renouvelables, de l'industrie locale, du tourisme alternatif, de la création de zones de libre-échange frontalières, de l'industrie pharmaceutique et du tourisme saharien. »

«Ces projets, mentionne le ministre, s'inscrivent dans une démarche volontariste visant à assurer un développement régional équitable, à réduire les disparités entre les régions et à intégrer les zones intérieures dans le tissu économique national, dans le cadre d'une stratégie fondée sur l'autosuffisance et la sécurité alimentaire et énergétique.»

Le dispositif qui manquait

La Tunisie a grandement besoin d'un dispositif intégré pour appréhender les

différentes questions relatives au sud et au Sahara. L'Office de développement du Sud (créé en 1984) a montré ses limites, comme l'a mentionné le chef de l'Etat le 25 mars 2024, annonçant sa décision de créer un nouvel office. Les différentes expériences sectorielles tentées ont, en effet, démontré la nécessité de regrouper au sein d'un même commandement différentes missions essentielles. Tout en favorisant l'action de chaque partenaire concerné et tout en lui apportant l'appui nécessaire, il s'agit de désigner un opérateur central, d'action, de coordination et de soutien. Tel a été conçu l'Office de Rjim Mâatoug pour le développement du sud et du Sahara dans sa nouvelle configuration. Outre ses attributions initiales, de nouvelles missions lui sont assignées par le décret n° 2025-247 du 8 mai 2025. Il s'agit de :

- La contribution à la réalisation des projets de développement et de mise en valeur au sud et au Sahara, en collaboration et en coopération avec les services extérieurs des ministères et

avec les collectivités locales, les entreprises et les établissements publics concernés, et ce, notamment dans les secteurs suivants :

- La promotion des sources hydriques, des oasis, des cultures, du couvert végétal saharien et de l'élevage.
- La promotion des énergies alternatives et renouvelables.
- Le développement des industries basées sur les substances locales, notamment l'industrie du verre, du gypse et des produits et industries pharmaceutiques.
- La promotion du tourisme saharien et de la thérapie par les eaux naturelles.
- Le développement des activités commerciales des produits locaux,
- La préservation de la biodiversité et la protection des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction.

De nouvelles missions, de nouveaux défis, l'Armée nationale comme à l'accoutumée ne ménagera aucun effort. ■



• Par Habib Touhami

Ce qu'il faut retenir du recensement de la population



Il n'y a rien dans les résultats du Recensement général de la population et de l'habitat (Rgph 2024) qui soit vraiment extravagant ou inattendu. Tout confirme les tendances révélées par les recensements précédents et crédibilise les projections intercalaires effectuées par les Nations unies ou l'INS. Selon le Rgph 2024, la Tunisie comptait, au 6 novembre 2024, 11,972 millions d'habitants. D'après les projections intercalaires, la Tunisie aurait pu compter en 2024 entre 11,665 millions d'habitants (hypothèse de basse fécondité) et 12,336 millions (hypothèse de moyenne fécondité). Ni l'évolution du taux de croissance démographique (0,87% entre 2014 et 2024), ni les niveaux atteints par l'âge médian et l'âge moyen, ni le vieillissement accéléré de la population du Kef par exemple, ni même la part de la population étrangère dans la population totale ne constituent une réelle surprise.

En fait, la démographie tunisienne a bel et bien évolué entre 2014 et 2024 de façon relativement conforme à ce qui était attendu (hormis la composante migratoire), et ce dans un intervalle encadré par l'hypothèse de basse fécondité et l'hypothèse de fécondité moyenne. Comment expliquer alors tant d'interprétations non fondées qui ont suivi la publication des résultats du Rgph 2024? Certains n'ont pas hésité à évoquer un remplacement démographique ou l'urgence de remettre en cause le Code du statut personnel ? Il convient de souligner l'impact nocif de deux dérapages : les réactions irrationnelles face à la « chose » démographique, l'incurie à soumettre les décisions dans ce domaine au seul terme qui sied à la démographie: le long terme.

Beaucoup en Tunisie persistent à croire que c'est l'action du planning familial qui est à l'origine de la baisse de la natalité. C'est évidemment faux. Bien sûr le planning familial a joué un rôle important à une certaine époque, mais si on analyse les choses dans la durée, on constate que ce rôle n'est finalement pas plus important que le recul de l'âge du premier mariage, la scolarisation des filles, l'entrée des femmes dans le marché du travail, l'évolution des mœurs, l'urbanisation, etc. En tout état de cause, se marier ou non, décider d'avoir des enfants ou pas doivent rester un choix personnel, pas un commandement de la société ou de l'Etat. J'ai écouté un jour un grand professeur d'université affirmer au cours d'un séminaire que le planning familial a été pour 80% dans la baisse de la natalité. Je lui ai répondu du tac au tac : comment calcules-tu tes 80%. Il n'a pas su répondre. Le comportement des décisionnaires face aux évolutions démographiques nous interpelle : l'obligation de gouverner impose celle de prévoir. La diminution du rapport démographique (nombre d'actifs pour un seul bénéficiaire

de pension) n'était devenue tangible dès les années quatre-vingt-dix et ses conséquences probables sur les équilibres financiers des régimes de pension étaient prévisibles. Il fallait alors ajuster la logique du financement par répartition aux évolutions démographiques, exogènes pour le coup. La décision a été cependant la généralisation du système de remboursement au niveau de l'assurance-maladie, bien que l'influence de l'âge sur la consommation médicale et les dépenses de maladie soit devenue trop contraignante (celle du sexe existe mais elle est moindre).

Six indicateurs significatifs

1 - La population selon les recensements

Le taux de croissance démographique en Tunisie a connu une accélération entre 1956 et 1984, passant de 1,59% à 2,48% (taux le plus élevé jamais atteint) puis une décélération progressive jusqu'à atteindre 0,87% en 2024 (2,35% en 1994; 1,21% en 2004 ; 1,04% en 2014). Cette décélération était attendue en raison de l'évolution du nombre de naissances, des décès et du solde migratoire ; soit les éléments concourant au calcul du taux d'accroissement de la population. (Taux d'accroissement de la population entre t et t+1 = population t + naissances - décès + solde migratoire enregistrés entre t et t+1 / population t, le tout exprimé en %). Tant que les naissances restent supérieures aux décès et que le solde migratoire reste positif, la population continuera à croître. Rappelons que le solde migratoire pour une année est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire national au cours de l'année et le nombre de personnes qui en sont sorties. Il peut être positif ou négatif et il ne tient pas compte de la nationalité.

Evolution de la population de Tunisie à travers les recensements

| Date E | Effectifs | Etrangers en% | Taux accr. |
|------------|------------|---------------|------------|
| 06/03/1921 | 2 093 939 | 10,5% | |
| 20/04/1926 | 2 159 708 | 11,2% | 0,6% |
| 22/03/1931 | 2 410 692 | 11,1% | 2,3% |
| 12/03/1936 | 2 608 313 | 10,9% | 1,6% |
| 01/11/1946 | 3 230 952 | 10,1% | 2,0% |
| 01/02/1956 | 3 783 169 | 9,0% | 1,7% |
| 03/05/1966 | 4 533 351 | 1,5% | 1,8% |
| 08/05/1975 | 5 588 209 | 0,7% | 2,3% |
| 30/03/1984 | 6 966 175 | 0,5% | 2,5% |
| 20/04/1994 | 8 785 711 | 0,4% | 2,3% |
| 28/04/2004 | 9 910 872 | 0,3% | 1,2% |
| 23/04/2014 | 10 982 754 | 0,5% | 1,03% |
| RGPH 2024 | 11 972 169 | 0,55% | 0,87% |

Source INS

2 - L'évolution du rapport de masculinité

L'évolution du rapport de masculinité (effectifs des hommes/ effectifs des femmes en %) à travers les recensements révèle une baisse notable du taux, passant de 104,5% en 1966 à 97.4% en 2024. Jusqu'à 2004, les hommes étaient plus nombreux que les femmes, mais cette tendance s'est inversée après le recensement de 2004. En effet, le Rgph 2014 a enregistré 50.2% de femmes contre 49.8% d'hommes. Les résultats du recensement 2024 montrent que cette relative suprématie féminine se confirme, les femmes représentant 50.7% de la population contre 49.3% pour les hommes. Plusieurs facteurs expliquent cette évolution : écart en espérance de vie entre hommes et femmes ; baisse du taux de fécondité; impact de la migration internationale, celle-ci étant à prédominance masculine, etc. Le rapport de masculinité à la naissance se situe généralement autour de 105%. On ignore jusqu'à quel point l'excès de naissances masculines par rapport au nombre de naissances féminines est dû ou non à des facteurs génétiques ou biologiques.

3 - La population étrangère

La présence d'étrangers dans notre pays n'est pas une nouveauté, loin de là. Pendant la période coloniale, la population étrangère avait atteint 10% et plus de la population résidente en Tunisie (11,1% en 1931). Avec l'indépendance en 1956 et le départ des Français, le nombre d'étrangers a diminué, passant de 341 473 personnes en 1956 (soit environ 9 % de la population totale) à 66 834 en 1966 (1,5 %). Entre 1966 et 2004, la population étrangère en Tunisie est restée relativement stable, avec un effectif d'environ 40 000 individus, représentant environ 0,5 % de la population totale. C'est à partir de 2004 que l'on registre un accroissement de la population étrangère, celle-ci atteignant 53 490 personnes en 2014, puis 66 349 en 2024. Toutefois, leur part dans la population totale reste relativement faible, ne représentant que 0,55 % en 2024.

4 - L'âge médian est différent de l'âge moyen

L'âge médian divise la population d'un pays en deux groupes numériquement égaux (la moitié est plus jeune que cet âge et l'autre moitié est plus âgée), alors que l'âge moyen est la moyenne de l'âge des habitants. Dans une famille avec un père de 37 ans, une mère de 36 ans et un enfant de 2 ans, l'âge médian est de 36 ans tandis que l'âge moyen est

de 25 ans $(37+36+2)/3$. En France, l'âge médian est inférieur d'un an à un an et demi à l'âge moyen, alors qu'en Tunisie il est de la moitié d'un an (respectivement 35 et 35,5 ans).

5 - L'incidence de la fécondité sur le vieillissement de la population

Les modèles courants de population montrent que la structure de la population par âge varie quel que soit le niveau de mortalité) à mesure que la fécondité diminue. Lorsque la fécondité diminue, la proportion de la population âgée de 0 à 14 ans diminue en conséquence, alors que celle des personnes âgées de 60 ans et plus augmente. La relation entre la baisse de la fécondité et le vieillissement d'une population donnée est devenue un thème important d'analyse démographique au début des années cinquante. A l'époque, on imputait à l'effet conjugué des baisses de la mortalité et de la fécondité caractérisant les pays occidentaux le vieillissement de leur population. Des analyses ultérieures ont démontré que l'évolution passée de la structure par âge des pays occidentaux est essentiellement attribuable aux baisses de fécondité. Sur ce plan, la démographie de Tunisie se rapproche davantage de celle des pays développés que des pays ayant le même niveau de développement.

6 - Le taux d'analphabétisme

Il est difficile de disserter sur ce taux en raison du sens même du mot « analphabétisme ». S'agit-il de l'état d'une personne qui ne sait ni lire ni écrire ou de l'absence chez l'individu de tout savoir et de toute instruction ? Toujours est-il que le Rgph 2024 nous dit que le taux d'analphabétisme a atteint en 2024 près de 17,3% (22,4% pour les femmes et 12,0% pour les hommes). Tout cela est subjectif en raison des explications données plus haut. Peut-être faut-il privilégier l'analyse de l'évolution de la répartition de la population selon le niveau d'instruction.

On observera à ce propos que 18,3% de la population n'ont pas de niveau d'instruction en 2024 contre 31,7% en 1994; 23,1% en 2004 et 19,0% en 2014. A l'opposé, la part de la population d'un niveau supérieur d'instruction dans la population totale a atteint 16,1% en 2024 contre 3,8% en 1994 ; 7,9% en 2004 et 12,9% en 2014.

On reviendra prochainement sur ce thème. ■

H.T.



...Les femmes représentant 50.7% de la population contre 49.3% pour les hommes. Plusieurs facteurs expliquent cette évolution...





QNBpay, la touche de confort qui s'ajoute à votre quotidien.

QNBpay vous permet d'effectuer vos transactions quotidiennes d'une manière simple et sécurisée.



qnb.com.tn



• Par Hatem Kotrane

Réglementation des contrats de travail
et interdiction de la sous-traitance

Egalisation dans le progrès et harmonisation

La loi n° 2025-9 du 21 mai 2025 sur la réglementation des contrats de travail et l'interdiction de la sous-traitance répond à l'appel du président de la République à mettre fin à toutes les formes de travail précaire. Elle consacre les principes et valeurs inscrits dans le chapitre II de la Constitution du 25 juillet 2022, « Droits et libertés », y compris le droit au travail dans des conditions décentes et à une juste rémunération (article 46).

Une révision partielle du Code du travail dont l'impact touche le cœur des relations du travail

Alors même qu'elle propose une révision très partielle du Code du travail qui abroge les dispositions des articles 6 - 2, 6 - 3, 6 - 4, 17 et du premier alinéa de l'article 94 - 2, ainsi que le titre 2 du Livre I du Code du travail (articles 28, 29 et 30) et les remplace par d'autres dispositions, il s'agit sans aucun doute de la réforme la plus importante du Code du travail depuis son adoption par la loi n° 66-27 du 30 avril 1966. Elle devrait avoir un impact particulier, à travers la réorganisation des modalités de contrats de travail, notamment la distinction de base entre le contrat de travail à durée déterminée (CDD) et le contrat de travail à durée indéterminée (CDI), autour de laquelle gravitent non seulement les dispositions du Code du travail organisant «Le contrat de travail» (Livre I, Titre premier), mais également les dispositions organisant des questions aussi diverses que la représentation du personnel dans l'entreprise (Livre III, Titre unique) et les relations collectives du travail, y compris les syndicats professionnels (Livre VII, Chapitre I).

De ce fait, cette réforme aura plus d'impact sur les relations de travail et représente une étape différente de l'approche précédemment adoptée par le législateur, notamment à travers la loi n° 94-29 du 21 février 1994 et la loi n° 96-62 du 15 juillet 1996, qui ont touché une grande partie du Code du travail dans tout ce qui concerne les modalités du contrat de travail par une réglementation plus souple du contrat de travail à durée déterminée,

du contrat de travail à temps partiel, et du régime de licenciement pour motif personnel et du licenciement pour motif économique ou technologique.

Une révision décrétée à l'appel du chef de l'Etat

La révision du Code du travail intervient en réponse à l'appel constant du président de la République. Il est nécessaire d'impliquer les organisations représentatives d'employeurs et de travailleurs dans des campagnes de sensibilisation aux exigences des nouvelles dispositions et à leur mise en œuvre sur le terrain. Cela permettra de redynamiser le dialogue social, impliquant la nécessité d'établir de nouvelles formes de partenariat Etat-acteurs sociaux, rompant avec le centralisme dans lequel l'Etat providence est considéré comme le seul agent du changement social pour une perspective où les acteurs sociaux jouent réellement un rôle déterminant dans les relations du travail.

(I) RECONNAISSANCE EXPRESSE DU PRINCIPE QUE LE CONTRAT A DUREE INDETERMINEE (CDI) EST LA FORME NORMALE ET GENERALE DE LA RELATION DE TRAVAIL

L'apport principal de la loi n° 2025-9 du 21 mai 2025 est sans doute de lever les confusions entretenues sous le couvert du droit antérieur en posant le principe affirmé par l'article 6-2 (nouveau) du Code du travail aux termes duquel «le contrat de travail est considéré comme conclu pour une durée indéterminée». En confirmation de ce principe, l'article 6.4 (nouveau) limite la possibilité de recourir à la modalité du contrat à durée indéterminée (CDI) à des cas exceptionnels et objectifs qui, seuls, le justifient, à savoir « ... l'exécution de travaux nécessités par une augmentation exceptionnelle du volume des services ou des travaux, le remplacement temporaire d'un employé permanent absent, l'interruption de l'exécution d'un contrat de travail, ou la réalisation de travaux saisonniers ou d'autres activités qui, selon les usages ou par leur nature, ne peuvent faire l'objet de contrats à durée indéterminée... ».

L'option est à saluer. Des difficultés d'interprétation sont à relever :

Quelle est la durée maximale du contrat à durée déterminée, dans tous les cas exceptionnels visés par l'article 6 - 4 (nouveau) du Code du travail ?

Comment régler, en l'état de l'abrogation de l'article 6-2 du Code du travail dans sa version antérieure, le besoin de nombre d'entreprises dans le secteur du bâtiment par exemple de recruter des salariés la durée d'un chantier ?

Les dispositions de l'article 6-3 (nouveau) du Code du travail portant fixation uniforme de la durée maximale de la période d'essai à six mois, renouvelable une fois et pour la même période, quelle que soit la catégorie à laquelle appartient le travailleur, et ce, alors même que la période d'essai remplit des objectifs différents, plus particulièrement pour les cadres où elle correspond au souci de prendre en considération, par-delà les qualités purement techniques, les valeurs humaines du candidat : loyauté, sens des responsabilités, faculté d'entente avec les coéquipiers, et surtout rayonnement», autant de qualités qui ne peuvent pas être exigées au même degré chez le reste des candidats à l'emploi de la catégorie des agents d'exécution et des agents de maîtrise.

L'article 6-3 (nouveau) du Code du travail restreint la possibilité dont dispose l'une des parties au contrat de le résilier avant l'expiration de la période d'essai en exigeant un préavis préalable de l'autre partie par tout moyen laissant une trace écrite, quinze jours avant la fin de la période d'essai, alors qu'il aurait été plus indiqué de limiter l'initiative de rupture de l'essai à un simple délai de prévenance, qui varie en fonction de la durée de présence du salarié dans l'entreprise.

II- INTERDICTION DE TOUS LES CONTRATS OU ACCORDS RELATIFS A LA SOUS-TRAITANCE DE MAIN-D'ŒUVRE

C'est l'autre apport décisif de la loi n°2025-9 du 21 mai 2025, formulé par l'article 28 (nouveau) du Code du travail, aux termes duquel : «*La sous-traitance de la main-d'œuvre est interdite.*

Est considéré comme telle tout contrat ou accord par lequel une entreprise met à disposition d'une autre entreprise des travailleurs loués.

Sont assimilés à de la sous-traitance les services de sécurité et de nettoyage.».

L'article 29 (nouveau) renforce cette interdiction de la sous-traitance sous toutes ses formes, en disposant que : «*Toute*

personne qui enfreint les dispositions de l'article 28 du présent Code est considérée comme ayant commis le délit de sous-traitance.

Elle est passible d'une amende de 10 000 dinars si c'est une personne physique.

L'amende est doublée si l'auteur est une personne morale. Le représentant légal ou le dirigeant est aussi passible de 10 000 dinars d'amende s'il est impliqué.

En cas de récidive, une peine de prison de trois à six mois peut être prononcée».

Licéité des seuls contrats de prestation de services ou d'exécution de travaux

Atténuant la rigueur de la loi, l'article 30 (nouveau) du Code du travail autorise l'employeur à conclure avec une entreprise prestataire des contrats écrits en vue d'une prestation de services ou l'exécution de travaux « *...nécessitant des connaissances professionnelles ou une spécialisation technique au profit de l'entreprise bénéficiaire, à condition que ces services ou travaux ne se rapportent pas à l'activité principale et permanente de l'entreprise bénéficiaire et que les travailleurs employés ne soient pas sous la direction et le contrôle de l'entreprise bénéficiaire.*

III- SEVERITE DES SANCTIONS PENALES ET LEUR COMPATIBILITE AVEC LE ROLE DU DROIT PENAL DU TRAVAIL

La loi 2025-9 ne s'est pas limitée à réglementer les contrats de travail et à interdire la sous-traitance, mais a également fait de la violation de la plupart de ses dispositions pertinentes des infractions passibles de peines sévères.

Extension de la liste des sanctions pénales et des responsabilités

Aux termes de l'article 234 ter du Code du travail (ajouté par l'article 3 de la loi n° 2025-9 et son Titre III «*Dispositions diverses*»), des sanctions sont infligées à quiconque enfreint: «*Toute infraction aux articles 6-4 alinéa premier et 30 bis est punie d'une amende de 100 à 300 dinars par salarié concerné, sans que le total ne dépasse 10 000 dinars.*

Peines pénales plus sévères en cas de délit de sous-traitance de main-d'œuvre au sens de l'article 28 (nouveau) du Code du travail

L'article 29 (nouveau) du Code du travail porte la peine à « une amende de 10 000 dinars si c'est une personne physique.

L'amende est doublée si l'auteur est une personne morale.

Le représentant légal ou le dirigeant est aussi passible de 10 000 dinars d'amende s'il est impliqué.

En cas de récidive, une peine de prison de trois à six mois peut être prononcée ».

Les peines ainsi aménagées sont sévères, en particulier la peine d'emprisonnement en cas de récidive,

IV- LES DISPOSITIONS TRANSITOIRES ET LEURS CONSEQUENCES

Affirmation du principe de l'effet immédiat de la loi n°2025-9 du 21 mai 2025 et de son application automatique aux contrats de travail en cours, et conversion des contrats de travail à durée déterminée en contrats de travail à durée indéterminée

Aux termes de l'article 6, alinéa 1 de la loi ° 2025-9, « *Les contrats de travail à durée déterminée non couverts par les cas exceptionnels mentionnés à l'article 6-4 (nouveau) du Code du travail sont transformés en contrats de travail à durée indéterminée sans égard aux délais d'expiration ou de cessation du travail objet du contrat...* ».

Ces dispositions sont conformes au principe de l'effet immédiat des lois nouvelles en droit du travail qui, si elles ne régissent pas le passé, peuvent néanmoins régir le présent et le futur. Ils s'appliquent par conséquent non seulement aux actes et faits postérieurs à leur entrée en vigueur (futur), mais également aux effets à venir de situations légales préexistantes (présent)⁽¹⁾.

Attribution d'un effet rétroactif à certaines dispositions de la loi n° 2025-9

La loi n° 2025-9 ne s'est pas limitée dans ses dispositions transitoires à affirmer le principe de son effet immédiat et de son application automatique aux contrats de travail en vigueur, mais a reconnu, pour la première fois dans le droit des contrats et dans le droit tunisien dans son ensemble, un effet rétroactif de certaines de ses dispositions :

- Cela concerne, d'une part, les dispositions des alinéas 2 et 3 de l'article 6 de la loi aux termes desquelles : « Les dispositions du premier alinéa du présent article s'appliquent aux contrats conclus avant l'entrée en vigueur de la présente loi et toujours en vigueur ou résiliés après le 14 mars 2025.

Dans ce cas, l'ancienneté dans le travail acquise dans le cadre des contrats de travail est calculée pour la période prévue au premier alinéa du présent article en tenant compte de l'ancienneté

générale du salarié si la relation de travail est régulière et ne comporte pas d'interruptions excédant une année consécutive».

- L'effet rétroactif de la loi n° 2025-9 a été consacré de manière encore plus significative par son article 9, aux termes duquel : « La résiliation des contrats à durée déterminée, entre le 6 mars 2024 et l'entrée en vigueur de la loi, ouvre droit à une titularisation du salarié si le travail a duré quatre ans ou plus.

En cas de refus de l'employeur en demeure, le salarié peut réclamer une indemnité équivalente à deux mois de salaire par année d'ancienneté. Cette demande est prescrite un an après l'entrée en vigueur de la loi ».

V- DISPOSITIONS TRANSITOIRES DEMANDANT AUX ENTREPRISES DE SE METTRE EN CONFORMITE AVEC LA LOI

Aux termes de l'article 10 de la loi n°2025-9 «*Les entreprises mentionnées à l'article 30 du Code du travail disposent de trois mois après l'entrée en vigueur de la loi pour se mettre en conformité*».

Plusieurs questions se posent :

- Quelles sont les entreprises visées à l'article 30 (nouveau) du Code du travail appelées à régulariser leur situation ?
- Est-ce limité aux entreprises bénéficiaires de contrats de prestation de services ou d'exécution de travaux, ou est-ce que cela inclut également les entreprises prestataires ?
- Les entreprises de gardiennage, par exemple, dont les activités sont assimilées à de la sous-traitance de main-d'œuvre en vertu du troisième alinéa de l'article 28 (nouveau) du Code du travail, sont-elles également concernées par la régularisation de leur statut, puisque la loi n° 81-2002 du 3 août 2002 qui les a créées définit dans son article premier les activités de gardiennage comme étant des « activités de: «Prestation de services tendant à assurer le contrôle, le gardiennage des biens meubles ou immeubles et à assurer la sécurité des personnes se trouvant dans lesdits immeubles...»? »?
- Les entreprises de travail temporaires munies de l'agrément de l'Agence de promotion de l'industrie et de l'innovation (Apii) sont-elles, pour leur part, tenues de régulariser leur situation, alors qu'aucun cadre juridique n'a été établi pour leur permettre de poursuivre leurs activités de manière appropriée conformément aux exigences de la loi 2025-9?
- Ces entreprises peuvent-elles modifier leur objet social tel qu'il est énuméré dans leurs statuts et dans le Registre national des entreprises et devenir des prestataires de services au sens de l'article 30 (nouveau) du Code du travail ?

La nouvelle loi constitue sans doute une avancée significative. ■

H.K.

Professeure émérite à la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis

(1) Cf. Hatem Kotrane, Introduction à l'étude du droit- Cadre juridique des relations économiques, p. 63, n° 111.



رفاهية، راحة، وموقع مميز

نقترح عليكم مشروعنا الجديد الكائن بأريانة الصغرى - طريق رواد، وهو مشروع سكني راقٍ يجمع بين الجودة العالية، التصميم العصري، والموقع الاستراتيجي

شقق من نوع S+3 / S+2 / S+1

إقامة مؤمنة

مأوى سيارات

قرب من المدارس، المحلات، والمرافق الحيوية

استثمروا في عقار مضمون مع SIMPAR



29 921 009 - 29 921 011

simpar.tn



• Par Abdelaziz Kacem



L'Histoire déboussolée

1

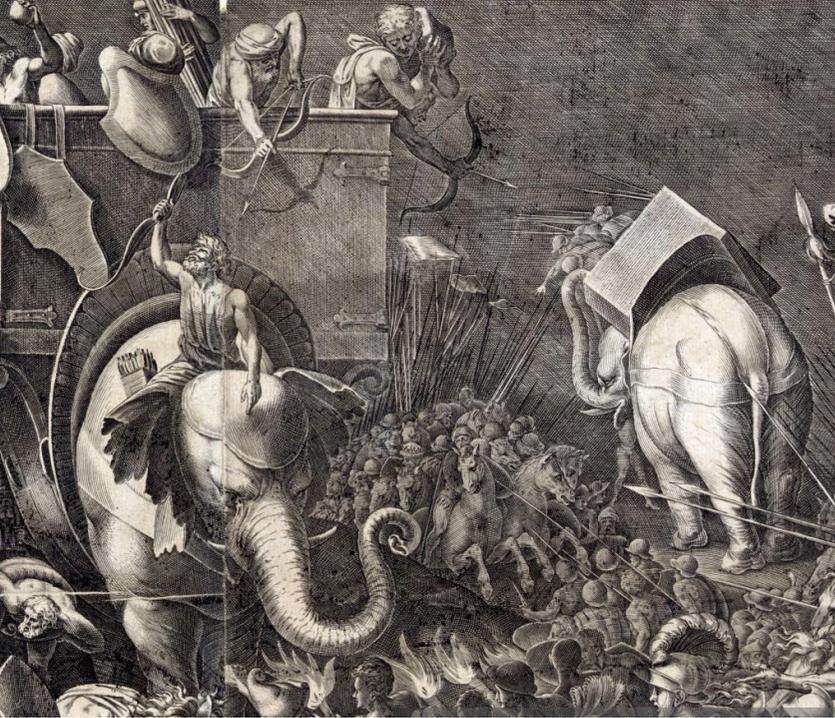
Les grandes chaleurs me sont pénibles. Mais j'aime le sixième mois de l'année grégorienne. Juin est ainsi nommé en l'honneur de la déesse romaine Junon, et/ou de Lucius Junius Brutus, le fondateur légendaire de la République romaine. Le 21 de ce mois aura lieu le solstice d'été. Mais c'est le 1er juin que commence l'été météorologique. Le 1er et le 21, deux dates surgissant simultanément dans mon esprit.

2

Le 1er juin 1955, retour triomphal de Bourguiba de son exil colonial. Soixante-dix ans déjà. Les clameurs de La Goulette, à quelques encablures de Tunis et de Carthage, me reviennent comme l'écho d'une kermesse non rééditable. Par-delà les effusions, les honneurs et, contre les vents et marées à venir, Bourguiba mijotait déjà les choses qu'il avait à faire. Son frère d'armes, redoutable rival et bientôt mortel ennemi ne manquait ni de charisme ni de pouvoir mobilisateur. Il engagea la bataille. Le «*Combattant suprême*» ne s'y déroba guère. Un climat de guerre civile s'installait et sans cesser d'y faire face, Bourguiba entama son œuvre réformatrice. Ses réformes mêmes lui sont reprochées comme autant d'hérésies. Mais la femme est libérée du joug d'un virilisme imbécile. De même, par une audacieuse politique de planning familial, c'est-à-dire, n'ayons pas peur des mots, de limitation de naissances, il optait pour la qualité contre la prolifération...

3

Pour le solstice, je ne sais par quel élan, le cœur, battant la chamade, remonte à plus de 22 siècles, à l'écoute des réjouissances lointaines d'une Carthage fêtant la victoire décisive d'Hannibal sur le consul Flaminius, au bord du Lac de Trasimène. C'était le 21 juin 217, av. J.-C. Allez savoir comment les deux événements se sont cristallisés, côte à côte, dans ma mémoire. Hannibal Barca, le plus grand stratège de son temps, de tous les temps. Tous les belligérants, de Scipion l'Africain, le vainqueur de Zama, à l'Américain Norman Schwarzkopf,



chef de l'opération «*Tempête du Désert*», lors de la première guerre du Golfe, en passant par Bonaparte et Rommel, tous les seigneurs de la guerre avouent avoir assimilé et utilisé la stratégie d'Hannibal.

4

Cette gloire bien de chez nous est perçue par de très nombreux demi-instruits comme étrangère à notre superbe amazighité. Hannibal, dont les racines tunisiennes sont vieilles de plus de vingt-six siècles, serait un colon agresseur venu du fin fond d'une très lointaine galaxie nommée Phénicie. J'ai même lu, tout récemment, sous la plume d'une oie, qu'il ne méritait pas toute cette aura, puisqu'il a été vaincu à Zama. Pour d'autres, Massinissa a bien fait de le trahir au profit du bon colon romain. Cet éloge de la trahison devrait être étendu à un autre numide. C'est par son beau-père et allié que Jugurtha a été capturé et livré à l'ennemi romain. À force de lire et d'entendre déblatérer sur nos héros d'origine tyrienne, on finit par croire que nous ne méritons pas nos grands hommes.

5

La responsabilité de tels effilochages dans notre tissu identitaire incombe à nos manuels d'histoire. Nos cours en la matière sont pollués de religiosité et ne favorisent point chez nos élèves une perception globale de notre passé plusieurs fois millénaire. Pour nos jeunes, comme pour leurs aînés, notre histoire ne va pas au-delà de quatorze siècles. Ils ignorent que notre identité s'est construite dans la durée par une succession de périodes dont les traces indélébiles ont fait notre eccéité. Qu'est-

ce qu'un Tunisien ? Un Arabo-Berbère avec des strates puniques, romaines, vandalo-byzantines, c'est-à-dire un parfait méditerranéen. Toute manipulation visant à effacer ou dissimuler l'un de ces éléments constitutifs est une corruption invalidante.

6

«*Ecrire l'Histoire, c'est foutre la pagaille dans la Géographie*». Cette assertion à l'emporte-pièce de l'écrivain Daniel Pennac se vérifie. Certains historiens américains pensent qu'Hannibal était noir. Ils n'ont pas attendu que cela se confirme. Un film sur le chef carthaginois est en voie d'achèvement. Il est joué par un acteur de couleur, Denzel Washington. Pourtant, Hollywood avait déjà produit, en 1959, un magnifique Hannibal joué par Victor Mature. Il n'y a pas mieux que le cinéma pour façonner un imaginaire. Cette nouvelle version n'est pas innocente. Elle vient au moment où les «*théoriciens*» de la migration sub-saharienne affirment que l'Afrique, du Nord au Sud, est noire et que «*les blancs n'ont qu'à s'en aller en Arabie saoudite (sic)*». Or, seuls les protagonistes de l'histoire, les Tunisiens et les Italiens, en l'occurrence, sont à même de nous éclairer sur la couleur de la peau du chef carthaginois. Prenons en charge notre histoire.

7

La pagaille ne s'arrête pas là. Un pavé vient d'être jeté dans notre mare. Que dis-je ? dans notre Mare nostrum. Nous apprenons, en effet, que des analyses d'ADN ancien réalisées dans le Centre de recherche Max Planck-Harvard pour l'archéoscience de la Méditerranée antique (MHAAM) ont abouti à des conclusions tranchantes : les Carthaginois sont très majoritairement des indigènes, l'élément phénicien y étant infime. Et patatras ! Elyssa-Didon et sa peau de bœuf s'évapore. Amilcar et Hannibal ne correspondraient plus à leur profil. Kerkouane serait une vieille sœur de Takrouna. Du coup, le cocorico aborigène se fit entendre et nombre de nos amis y sont allés trop vite en besogne. À quoi on joue là ? Faut-il jeter à la poubelle l'histoire de notre antiquité ? Qu'en disent nos historiens ?

8

Autre souvenir du mois. Le 5 octobre 1967. Soutenu, comme toujours, par les États-Unis et quelques trahisons, Israël remportait sur les Arabes une victoire sans appel. Le 10 juin, lorsqu'il devint clair que les armées arabes avaient été écrasées par Tshal, un fondamentaliste égyptien



félon, Metwalli Sharawi, par une très fervente prière spéciale, rendit grâce à Dieu d'avoir abandonné les Arabes, car, expliqua-t-il, des années plus tard, une victoire sur l'ennemi, à l'époque, aurait inmanquablement permis au communisme «athée» (Dieu nous en préserve!) de s'implanter en terre d'islam. Il en a toujours été ainsi avec l'islamisme.

9

Après le triple refus du sommet de Khartoum, Nasser se mit à replâtrer, méthodiquement son armée, à assurer la défense aérienne du pays et engager la guerre d'usure. Il meurt le 28 septembre 1970, non sans avoir établi un plan de récupération du Sinaï. La guerre d'octobre 1973 était déjà schématiquement configurée.

10

Le 25 avril dernier, a été mis en ligne l'enregistrement audio d'une supposée conversation (téléphonique ?) entre Nasser et Kadhafi, datant du 4 août 1970, soit moins de deux mois avant le décès du Président égyptien et où ce dernier tenait un langage défaitiste laissant entendre qu'il serait prêt à faire des concessions au profit d'Israël. Dans le même enregistrement, il fustige les révolutionnaires va-t-en-guerre arabes et palestiniens. Les commentaires s'enflamment, chacun y sélectionnant le point qui conforte son parti-pris et l'image de Nasser, chantre du panarabisme, s'en trouve écornée.

11

Cet entretien est-il authentique ? S'il l'est, pourquoi maintenant ? Est-il possible qu'un homme d'État de cette carrure se laisse aller à de tels propos mélancoliques devant l'un de ses plus ardents admirateurs ? S'il s'agit d'une manipulation, d'un document produit par IA, à qui profite la manipulation ? Les agents de la «normalisation», de toute évidence. Mais d'ores et déjà, la Bibliothèque d'Alexandrie, dépositaire des archives officielles du site de Nasser, établies en 2004, a publié un communiqué où elle dégage sa responsabilité dans ce qui serait une fuite ou un apocryphe qui, du reste, ne fait aucunement partie du legs de la Fondation Gamal-Abdel Nasser. Le Leader du Nil avait, sans doute, accepté le plan Rogers sur la base de la résolution 242, tout en sachant que la guerre était inévitable avec un ennemi gavé de Talmud dont l'un des préceptes stipule : «*La propriété d'un Non-juif appartient au premier juif qui la réclame.*» ■

A.K.





Réinventons la banque ensemble !

1^{ère} Banque en ligne en Tunisie

**OUVERTURE
DE COMPTE**



**100%
EN LIGNE**



بنك تونس و الإمارات
Banque de Tunisie et des Emirats





• Par Hakim Karoui



Hakim El Karoui

La France sans immigrés ? Chiche

La campagne pour la présidence des LR s'achève avec deux candidats qui revendiquent la très grande proximité entre leur projet et celui du Rassemblement national (sauf sur l'économie, et encore). Laurent Wauquiez veut rassembler un horizon allant de Sarah Knafo, - c'est-à-dire Éric Zemmour - à la droite traditionnelle, Bruno Retailleau lui reprend toutes les propositions du Rassemblement national, notamment l'idée d'un référendum sur l'immigration en passant par l'article 11 de la Constitution. Il est loin le temps de Jacques Chirac... De mon côté, je sors - pure coïncidence - un rapport réalisé pour Terra Nova intitulé «*Les travailleurs immigrés. Avec ou sans eux ?*»

Le résultat d'un référendum sur l'immigration si la question était «*voulez-vous que l'immigration continue en France ?*» serait évident : un non massif, même si 10 %



...«Souhaitez-vous renvoyer 17 % des médecins spécialistes exerçant en France et de 21 % des chirurgiens ? » Autre formulation possible : « Voulez-vous que toute la France devienne un immense désert médical »...



seulement des Français font de l'immigration leur première préoccupation. Mais, quel serait-il si la question était formulée légèrement différemment : «*Souhaitez-vous renvoyer 17% des médecins spécialistes exerçant en France et de 21 % des chirurgiens ?* » Autre formulation possible : «*Voulez-vous que toute la France devienne un immense désert médical*». «*Voulez-vous payer beaucoup plus cher votre steak-frites et prendre le risque de ne pas en avoir du tout ?*» (22 % des cuisiniers en France sont immigrés, un chiffre qui monte à 55 % en Île-de-France). «*Souhaitez-vous ne plus avoir accès aux services informatiques de votre entreprise et voir s'arrêter la digitalisation de l'économie française (14 % des ingénieurs informaticiens sont immigrés).*» «*Voulez-vous que le bâtiment s'arrête ?*» (entre 15 et 50 % des salariés du bâtiment sont immigrés, 60 % pour certains métiers). Voulez-vous laisser seule sans soins votre grand-mère? Et, pour les catholiques, que pensez-vous d'une messe sans prêtre (24 % des curés sont immigrés et probablement plus de 50 % chez les moins de 50 ans).

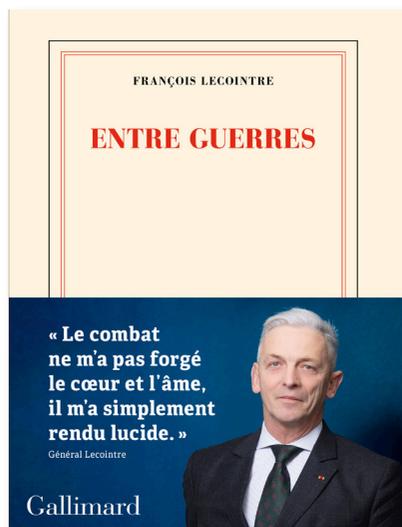
Immigrationnisme ? Menace sur l'identité nationale? Négation des questions inhérentes posées par l'immigration ? Non pas du tout. Juste un retour au réel. Un retour du réel aussi car à trop l'oublier, on met en œuvre des politiques absurdes. Comme celle qui consiste, comme c'est le cas en France, à

considérer que puisque l'on a dit depuis quarante ans que l'on bloquait l'immigration, il n'y avait pas d'immigré. Et donc pas de politique d'intégration à mettre en œuvre. Résultat : on laisse se créer des quartiers avec une très forte concentration d'immigrés qui bloquent à coup sûr tout espoir d'intégration, on sous-investit dans l'éducation, on oublie d'installer des commissariats de police en Seine-Saint-Denis où il y a trois fois plus d'immigrés qu'ailleurs (et beaucoup plus de crimes et délits) et on essaye d'élargir autant que possible l'interdiction des signes d'appartenance religieuse au mépris de la liberté religieuse. Comme si on avait abandonné l'idée que les immigrés existaient et que l'urgence était seulement de ne pas les voir.

L'immigration est là en France. Elle va durer. Parce que la société française a besoin d'un apport de travail extérieur. Parce qu'aussi, après la Seconde Guerre mondiale, l'Europe et la France se sont donné des règles et des valeurs destinées à ne pas fermer la porte à ceux qui étaient persécutés. L'immigration ne cause-t-elle pas de problème ? Si bien sûr. Alors trouvons des solutions plutôt que des boucs émissaires. La France s'en portera mieux. La République aussi. 

H.E.I.K

L'opinion – Mardi 13 mai 2025



Le général François

Lecoindre

Ancien chef d'état-major des armées, grand chancelier de la Légion d'honneur

Dissuader

Entre guerres
François Lecoindre
Gallimard, 2024



Quel regard promène sur le monde un ancien officier général qui a été pendant 40 ans sur les principaux champs de bataille dans le monde et à diverses fonctions jusqu'à celles de chef d'état-major des armées en France? Le général d'armée (r) François Lecointre, promu en 2023, après son départ à la retraite, grand chancelier de la Légion d'honneur, se distingue par la lucidité et la profondeur de ses analyses. Et son franc-parler. Dans un nouveau livre intitulé «Entre guerres» (Gallimard), il revient sur sa vocation et sur ses «guerres» (Irak, Koweït, Somalie, Rwanda, Sarajevo...). Il réserve une bonne partie de son ouvrage à quatre notions fondamentales : le pourquoi d'un engagement, la peur, le combat et la fraternité. Au cœur de son interrogation : comment ne pas perdre son humanité et se laisser envahir par le «surgissement de l'animal qui gît en moi».

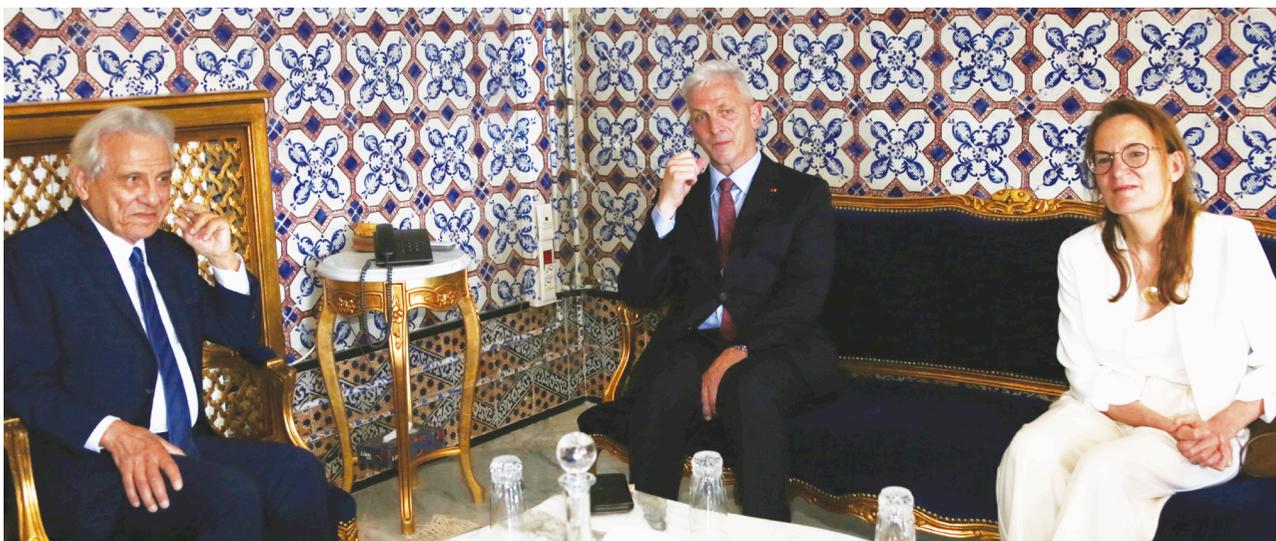
Le général Lecointre mesure le poids que représente pour les militaires l'obéissance à l'ordre de donner la mort. Tout soldat doit l'assumer pour défendre la souveraineté du pays, mais aussi les valeurs de la nation, et pour «contribuer à rétablir le droit». Est-ce toujours accompli ? «Le Koweït a été libéré, répond-il. Les pays de l'ex-Yougoslavie sont en paix, tout comme le Rwanda, ou la Côte d'Ivoire. Dans d'autres pays, nous avons réussi à restaurer une situation moins pire qu'elle ne l'était auparavant, comme par exemple du temps de Daech qui semait la terreur et contrôlait des zones importantes.

Souvent, nous avons pu éviter le pire. C'est une satisfaction insuffisante, mais c'est une très belle justification.»

La guerre revient, sous diverses nouvelles formes et différentes configurations, en tout acharnement, et dans un déni du droit militaire et du droit humanitaire internationaux. Comment se préparer à la livrer, et être le plus dissuasif possible ? L'Europe se réveille brusquement de 40 années d'insouciance et de désarmement, dépendante de l'Otan et de Washington. Les Etats-Unis d'Amérique accélèrent leur basculement vers le Pacifique et confirment, avec d'autres puissances, leur détermination à déconstruire l'ancien ordre international, se déliant des anciennes règles et cherchant à imposer les leurs. Comment se dessine alors le nouvel ordre international ?

Acteur et témoin à des postes avancés sur les théâtres de guerre et dans les états-majors, le général Lecointre soulève des questions fondamentales, fournissant des récits vécus, tirant des enseignements et partageant ses inquiétudes. Il alerte les Européens, mais aussi leurs voisins (dont implicitement la Tunisie) sur les répercussions de ces transformations majeures.

Récemment de passage à Tunis, il était l'hôte de l'Académie Beït al-Hikma pour présenter son livre et surtout engager un débat sur les nouveaux enjeux stratégiques qui s'imposent. Nous en publions des extraits, ainsi que de bonnes feuilles de son livre. 



L'analyse du général Lecointre

Avons-nous encore besoin d'une armée ?

Pendant 40 ans, nous avons été confrontés à l'idée d'une guerre impossible, interdite. Elle serait rendue impossible par la dissuasion nucléaire devenue parfaitement illégitime parce qu'elle n'interviendrait jamais. De quoi rendre l'armée totalement obsolète. La guerre, chose ignoble, atroce, ne pourrait plus intervenir, avons-nous cru. On a profité de l'effondrement du mur de Berlin, de cette illusion de la fin de l'histoire, pour transformer les armées européennes et en faire, non plus des armées, mais des outils militaires, au service de la diplomatie de nos pays. On leur a fait perdre une série de leurs caractéristiques (disponibilité, autonomie...), réduit leurs formats et fait disparaître leurs capacités à l'action autonome, diminuant leurs stocks d'armements et de munitions ainsi que leurs effectifs. On a transformé leurs capacités d'engagement.

Progressivement, on a désarmé nos armées, jusqu'au réveil brutal auquel nous sommes aujourd'hui confrontés. L'armée française est la moins exposée à cette situation. «*La France, c'est la France*». Mais aussi parce qu'avec la Grande-Bretagne, c'est une nation qui a une conscience très forte de sa présence et de son rôle dans le monde : une place géopolitique importante. Elle a la prétention d'avoir une influence dans le monde et a, sans doute, préservé plus que d'autres pays membres de l'Union européenne son armée. Les autres pays se sont progressivement laissés aller dans une dépendance des Etats-Unis d'Amérique et une vassalisation vis-à-vis de l'Otan, ce qui les a conduits à abandonner une partie de leurs compétences.

Nous avons déconstruit nos armées alors que nous nous trouvons, aujourd'hui, face à une guerre qui revient, dans une forme d'arrogance qui est celle de toutes les nations européennes. Ces nations avaient atteint un stade de développement tel qu'elles se sont retrouvées au-delà de la guerre. Elles imposaient leurs visions pacifiques au reste du monde, sans difficulté, parce qu'elles incarnaient le bien, avaient réussi à échapper au double suicide des deux guerres mondiales et inventé un système politique qui allait les exonérer de la guerre, qu'est la construction de l'Europe. Sauf qu'il y avait une forme d'arrogance à considérer cela, une sorte de folie à imaginer qu'extirper la violence du cœur des hommes était définitif.

Pendant que l'Europe renonçait à l'usage de la force, les Etats-Unis d'Amérique, eux, n'y renonçaient pas. Au contraire, ils se considéraient comme la puissance mondiale, devant recourir à l'usage de la force la plus extrême, délibérée, à mettre en œuvre quand nécessaire.

L'Europe s'est construite par une série de renoncements successifs à ses indépendances, et considéré comme ignoble le métier de la guerre et de la force de manière délibérée. Elle a cru à une domination par le droit qu'elle édictait, par la technologie et par l'économie. Ce que les autres pays du monde regardaient et respectaient, ce n'est pas cette vision hors-sol que les Etats-Unis professaient, mais cette domination par la norme et par la technologie.

Nous sommes aujourd'hui dans ce réveil brutal. Chaque fois que je rentrais d'un théâtre de guerre, j'essayais d'y intéresser mes interlocuteurs. J'étais heurté par un mur d'indifférence : «*la guerre n'existe plus*», me dit-on.



Nous sortons d'un égarement de 40 années

Il me paraissait extrêmement dangereux de ne pas considérer la réalité d'un monde qui s'arme et de ne pas respecter le droit international que dans la mesure où ce droit s'appuie sur la force.

A force de faire l'ange, nous finissons par faire la bête. Nous oublions la brutalité qui habite en nous.

Nous sortons d'un égarement de 40 années. Cela ne veut pas dire que nous devons nous préparer à aller demain faire la guerre joyeusement.

Nous devons être lucides et mesurer que rien n'est plus souhaitable qu'un monde régulé par le droit, où les gens se parlent, échangent entre eux et que ce monde n'est pas exonéré de la perspective de la guerre. La meilleure façon d'éviter la guerre est de savoir la livrer et de se rendre dissuasif. On doit être capable de faire la guerre dans le respect de certaines valeurs, et se confronter à sa propre animalité. Il faut mettre en place en soi-même les moyens de la contrôler et de la dépasser.

L'effet Trump

L'observation depuis au moins 15 ans a montré que le pivotement des Etats-Unis vers le Pacifique est parfaitement clair. Nous n'avons pas voulu le voir, mais il était perceptible. Ce basculement ne tient pas en fait au président Trump. Il tient à la logique d'un continent-île que sont les Etats-Unis et qui fait de lui la puissance du monde. Elles identifient comme potentiel concurrent un grand empire qu'est la Chine. Elle bascule son effort et son effort militaire en premier lieu vers une confrontation possible demain avec la Chine qui, je l'espère, n'arrivera jamais. Il ne s'agit pas de faire la guerre, mais de se montrer suffisamment dissuasif.

Le commandement militaire américain est organisé par grandes zones, avec à la tête de chaque zone un officier général, général d'armée, qui relève directement du président des Etats-Unis. Dans les grandes zones, il y a une zone Europe qui pendant de très longues années, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale et la constitution de l'Otan, est la principale. C'est la zone où le maximum de forces, d'hommes, de matériel et de forces nucléaires a été concentré.

Peu à peu, une bascule a commencé vers la zone Moyen Asie (avec la guerre du Golfe, celle de l'Irak...). La tendance lourde, c'est qu'il ne s'agit pas de croire que Trump arrive et tout change. C'est là que vient notre grande naïveté.

Ce qui m'inquiète, c'est que nous sommes aujourd'hui très effrayés, mais nous serons prompts à remettre la

tête dans le sable dès que Trump cessera d'être méchant.

L'Otan est une alliance nucléaire. Sans aucune garantie, cependant que les Etats-Unis la mettent en œuvre. Le nucléaire ne dissuade pas tout. Il dissuade le nucléaire.

Nous sommes dans un moment très important et historique pour les Européens. Maintenant, nous avons la capacité d'agir et de bâtir une capacité de défense européenne, sans sortir de l'Otan ou « cracher à la figure » des Etats-Unis. Nous devons être capables de ce que, paradoxalement, les Américains nous demandent de faire : nous prendre en charge nous-mêmes. Il y a cet effet Trump, cette « folie » et cette imprévisibilité.

Dès le début de son mandat, le président Macron n'a cessé de dire : Bâtissons un pilier européen au sein de l'Europe. Bâtissons une industrie de défense qui soit capable de travailler en partenariat avec l'industrie américaine de défense, et non pas en vassalisation. A la limite, certains pourraient aller jusqu'à dire : Merci d'être brutal et de poser des questions qui fâchent.

Le prochain ordre international ne pourrait être guidé que par le droit

L'ordre international mis en place après la Seconde Guerre mondiale autour de l'ONU est attaqué de toutes parts. Il a été remis en cause, tout comme le droit international, par nombre de puissances désinhibées (la Chine, l'Iran, la Turquie...), qui se sont armées et n'hésiteraient pas à utiliser cette force. Elles le font savoir et vont mettre les pays attachés à l'ordre international sous pression.

Le prochain ordre international, si nous le voulons pacifié, ne pourrait être que multipolaire et guidé par le droit. Nous devons accepter de faire partie d'un de ces pôles. ■



Bonnes feuilles

J'étais en train de perdre mon humanité

(Sarajevo, le 26 mai 1995) - Entraînée par son lieutenant, la section avançait. Des soldats tombaient, atteints à bout portant ou ralentis, parfois assommés, par une balle qui frappait leur casque ou leur gilet. S'ils le pouvaient, ils repartaient, fouillaient chaque recoin de ce maudit bunker, y débusquaient l'ennemi, le tuaient, le faisaient prisonnier. Je suivais le chef de section, collé à lui, tentant de guider les tirs d'appui qui accompagnaient notre progression. Nous abordions le centre du poste. Sans paraître se lasser, avec une habileté mécanique et répétitive, le lieutenant lançait les grenades que nous lui tendions. Soudain, une longue gerbe de sang éclaboussa les sacs de sable derrière lesquels il s'abritait. Pivotant sur lui-même, le lieutenant me présenta son visage, une plaie béante au front, et s'effondra au sol.

Il était mort. Du moins en fus-je persuadé aussitôt. Je sentis alors monter en moi une bulle de haine comme revenue du fond d'un étang de vase. Envahi par une fureur qui me portait en avant pour venger les miens, je ne voulais plus seulement reconquérir le poste, sauver notre honneur, libérer nos otages, prendre notre revanche. Je voulais tuer.

Nous n'étions plus très nombreux à pouvoir combattre. Une petite poignée de cinq ou six une fois retirés les blessés, les soldats qui gardaient les Serbes que nous avions capturés et ceux qui contrôlaient les espaces déjà reconquis. Mais il n'était pas question de s'arrêter. Parce que nous n'avions pas atteint notre objectif et parce que l'ivresse meurtrière qui s'était emparée de moi m'ouvrait la perspective de jouissances comme je n'en avais jamais éprouvées. Je relançai l'assaut, fouillant la redoute centrale et y débusquant l'ennemi. Je ressentais un plaisir intense à voir ces hommes culbuter devant moi, face contre terre, vaincus, blessés, morts peut-être. Et feu encore, pour repousser la contre-attaque que les Serbes avaient lancée. Et à nouveau un ennemi qui tombait, obstruant le couloir de sacs de sable où nous ne pouvions progresser qu'un de front. Placé en quinconce derrière moi, l'un des miens m'aidait à avancer, avec son fusil-mitrailleur dont les rafales qui aboyaient la mort me faisaient trembler d'aise.

Nous allions faire l'ultime bond pour investir la troisième redoute et, tapi au sol sous les lancers de grenade, je venais de commander des tirs de canon sur cette casemate lorsque les Serbes poussèrent devant l'entrée l'un de mes hommes pris en otage la nuit précédente, blême, canon sur la nuque

et nous suppliant de ne pas l'abattre. Enragé, je retournai en arrière, pris un prisonnier serbe par la gorge et le traînai devant nous, braquant mon pistolet sur sa tempe, impatient de faire éclater son crâne si l'occasion m'en était offerte. Je revois le regard que posa alors sur moi le premier des chefs de groupe qui avait investi le poste avec son lieutenant. C'était un simple caporal-chef, ordinairement blagueur et bon compagnon. Le premier, toujours, avec une surprenante délicatesse, à consoler un soldat qui ne recevait pas de courrier, à prendre le sac trop lourd d'un camarade. Il cultivait l'humilité avec une gentillesse, un humour et une absence d'affectation qui l'ennoblissaient et le faisaient reconnaître de ses pairs comme un vrai monsieur. Je remarquai son épuisement, ses yeux vides, harassés de fatigue et malheureux. Lui ne voulait venger personne. Il ne retirait aucune jouissance du combat qu'il avait mené avec une bravoure pourtant exemplaire, mais par devoir seulement. Il attendait que vienne le temps de la fin de l'assaut, le temps de pleurer nos frères et de les soigner. Devant lui, si déterminé à aller jusqu'au bout mais en même temps si pâle et si triste, j'ai enfin compris que j'étais en train de perdre mon humanité.

Comment avais-je pu me transformer ainsi, en une créature monstrueuse de violence et d'animalité ? Aujourd'hui encore j'en frémis de douleur et de honte.

Bien après la grande épreuve du combat, alors que j'étais à l'école de guerre, j'ai découvert avec une sorte de soulagement la sauvagerie de ces quelques vers de Robert Desnos dans *L'Honneur des poètes*.

Ce cœur qui haïssait la guerre voilà qu'il bat pour le combat et la bataille !

Ce cœur qui ne battait qu'au rythme des marées, à celui des saisons, à celui des heures du jour et de la nuit,

Voilà qu'il se gonfle et qu'il envoie dans les veines un sang brûlant de salpêtre et de haine.

Et qu'il mène un tel bruit dans la cervelle que les oreilles en sifflent.

Probablement n'étais-je donc pas le seul à m'être laissé submerger par la haine. Mais plus qu'un autre, je savais désormais n'éprouver à mon propre égard qu'une considération relative. Le combat ne m'a pas forgé le cœur et l'âme, il m'a simplement rendu lucide. J'en sais désormais suffisamment pour ne pas me croire préservé, par ma simple qualité d'homme, du surgissement de l'animal qui gît en moi. ■



BH ASSURANCE

wininti
by BH ASSURANCE

Disponible sur
Google Play

Télécharger dans
App Store

5 Nouvelles formules sur-mesure **Assurance** **VOYAGE**

Choisissez la protection qui vous ressemble
Étudiant . Professionnel . Particulier . Famille **ou** VIP



%100
en ligne



Votre protection
en quelques clics



Formules
sur mesure



• Par Elyes Ghariani

L'alliance russo-chinoise au cœur du nouvel ordre mondial



Quel rôle joue aujourd'hui l'alliance russo-chinoise dans la recomposition de l'ordre international ? Faut-il y voir une simple réaction à l'hégémonie occidentale ou bien le signe d'une transition géopolitique profonde ? Quelles sont les bases solides de cette relation stratégique, et jusqu'où peut-elle aller sans céder sous le poids des divergences potentielles ? À l'aube d'un monde multipolaire en gestation, la Russie et la Chine redéfinissent ensemble leurs rapports avec Washington, avec quels objectifs, quelles ambitions et quelles limites ?

Le 8 mai 2025 marque une double commémoration. Alors que le monde célèbre le 80e anniversaire de la victoire sur le nazisme, le président chinois Xi Jinping arrive à Moscou pour une visite d'État qui dépasse le cadre historique. Le défilé militaire du 9 mai, suivi par une vingtaine de chefs d'État, incarne une volonté affirmée par Moscou et Pékin : renforcer leur rapprochement stratégique dans un contexte international marqué par des tensions croissantes.

Les discours prononcés lors des cérémonies ont confirmé cette orientation commune. Vladimir Poutine a évoqué le courage des soldats russes engagés en Ukraine, les reliant à la lutte contre une prétendue résurgence idéologique du nazisme. Pour sa part, Xi Jinping a exprimé un soutien clair à Moscou, tout en soulignant les défis posés par un environnement international où certains acteurs tentent, selon lui, d'imposer une logique hégémonique. Derrière cette rencontre se profile une réalité complexe : la Russie subit des sanctions économiques accrues de l'Occident, tandis que la Chine affronte une rivalité stratégique grandissante avec les États-Unis. Si leurs intérêts ne sont pas parfaitement alignés, ils convergent suffisamment pour justifier un partenariat fondé sur des besoins complémentaires — sécurisation des flux énergétiques pour la Chine, accès aux marchés et technologies pour la Russie.

Ainsi, sous le ciel froid de Moscou et à l'ombre d'une histoire revisitée, ce sommet bilatéral s'inscrit dans une démarche commune : celle de peser ensemble sur un monde en pleine mutation, où l'hégémonie américaine est de plus en plus contestée.

La consolidation d'un partenariat stratégique sino-russe

Historique et évolution du partenariat politique, économique, militaire et technologique

Le partenariat entre la Chine et la Russie est né d'une histoire faite d'allers et retours entre coopération et méfiance. Après un traité d'amitié en 1950, les relations se sont rapidement tendues, marquées par des divergences politiques et frontalières qui ont culminé dans les années 1960. Ce conflit a longtemps pesé sur leur relation, avant qu'un retour progressif au dialogue ne s'engage.

Un tournant majeur survient en 2001 avec la signature du Traité de bon voisinage et de coopération amicale, réaffirmant les principes de respect mutuel et de non-ingérence. Renouvelé en 2021, ce texte matérialise une volonté partagée de dépasser les contentieux du passé. En 2005, un accord définitif sur les zones frontalières contestées scelle cette volonté de confiance durable. L'institutionnalisation de leur coopération atteint un nouveau niveau avec la création de l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS) en 2003, plateforme clé en Asie centrale pour coordonner la sécurité régionale et encourager la concertation stratégique.

Sur le plan économique, leur relation repose sur des complémentarités naturelles : la Russie fournit à la Chine énergie et matières premières, tandis que Pékin exporte vers Moscou des biens manufacturés, technologies et infrastructures modernes. Cette dynamique s'est intensifiée après 2014, lorsque les sanctions occidentales poussèrent la Russie à recentrer ses alliances vers l'Est.

Enfin, la dimension militaire de cette coopération a connu une montée en puissance notable. Des exercices conjoints comme Vostok-2018 illustrent leur coordination croissante. Les ventes d'armements russes à la Chine, amorcées dans les années 1990, ont contribué à la modernisation de l'armée chinoise. Aujourd'hui, leur collaboration s'étend à des domaines sensibles comme l'intelligence artificielle, la cybersécurité et les systèmes de défense avancés.

Ainsi, ce partenariat, autrefois hésitant, s'est transformé en une alliance solide, ancrée dans une histoire revisitée, des intérêts convergents et une vision commune d'un ordre mondial plus équilibré.

Objectifs communs : construction d'un monde multipolaire et défi à l'hégémonie américaine

Le partenariat entre la Russie et la Chine repose sur une vision commune : promouvoir un système mondial plus équilibré, où le pouvoir serait partagé entre plusieurs pôles influents, limitant ainsi les initiatives unilatérales des grandes puissances dominantes. Cette convergence se traduit par une coordination accrue sur la scène internationale. Les deux puissances rejettent ensemble les sanctions économiques imposées par l'Occident, jugées préjudiciables à la stabilité globale. Elles affichent également une convergence sur la nécessité de préserver leur autonomie politique, en rejetant les pressions extérieures liées aux questions de droits humains ou de démocratie.

Pour donner corps à cette ambition, la Russie et la Chine s'appuient sur des formats multilatéraux tels que les BRICS et l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS),

offrant des alternatives aux institutions traditionnellement dominées par l'Occident.

La dimension symbolique de leur rapprochement n'est pas moindre. La célébration commune du 80e anniversaire de la victoire sur le nazisme offre un cadre évocateur, ancré dans une mémoire partagée. Ces commémorations servent à légitimer leur alliance actuelle et à mobiliser un sentiment d'appartenance autour de valeurs collectives.

Ainsi, loin d'être une alliance circonstancielle, celle-ci s'inscrit dans un mouvement profond mêlant histoire revisitée, pragmatisme économique, coopération militaire croissante et une vision convergente d'un monde plus juste, diversifié et moins dominé par une seule puissance.

Approfondissement des formes d'opposition à l'Occident

Instruments multilatéraux : construction d'alternatives aux institutions dominées par l'Occident

Face à un ordre international perçu comme déséquilibré, la Russie et la Chine développent des initiatives multilatérales visant à offrir des alternatives crédibles aux structures héritées du XXe siècle, souvent considérées comme trop alignées sur les intérêts occidentaux.

Les BRICS figurent en première ligne de cette démarche. La Nouvelle banque de développement (NDB), créée en 2014, incarne cet effort en finançant des projets d'infrastructure dans les pays émergents, sans imposer les conditions classiques associées au FMI ou à la Banque mondiale.

Par ailleurs, l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS),

fondée en 2001, joue un rôle croissant dans la consolidation de la sécurité régionale et la promotion d'une coopération économique durable. Ces initiatives reflètent une stratégie commune : renforcer la capacité des États à agir selon leurs propres priorités, tout en contribuant à une recomposition progressive des rapports de force mondiaux.

Diplomatie culturelle et économique : promotion d'un récit alternatif

Au-delà du plan institutionnel, Moscou et Pékin déploient une diplomatie économique et culturelle active. L'une des expressions les plus visibles est l'Initiative « Belt and Road » (BRI), projet chinois visant à relier l'Asie à l'Europe et à l'Afrique par un réseau d'infrastructures modernes. La Russie y voit une opportunité de renforcer l'interconnexion continentale. Sur le plan culturel, les deux pays multiplient les échanges académiques, médiatiques et artistiques. Les médias publics collaborent étroitement pour produire des contenus valorisant leurs modèles politiques et économiques, tout en questionnant les logiques d'unilatéralisme et d'ingérence.

Rejet des sanctions et dénonciation de l'unilatéralisme

Dans le registre politique, la convergence sino-russe se manifeste par une opposition claire à certaines pratiques jugées coercitives. La Russie et la Chine rejettent ensemble les sanctions économiques imposées à la première depuis 2014, les considérant comme une atteinte à sa souveraineté nationale.

La Chine poursuit des échanges économiques croissants avec Moscou, notamment dans le secteur énergétique. Les deux pays dénoncent aussi fermement l'élargissement de

l'Otan et les pressions exercées sur leurs entreprises technologiques, qu'elles perçoivent comme des formes de pression menées au nom d'une logique hégémonique.

Ainsi, l'opposition russo-chinoise à l'ordre international dominant ne se limite pas à une simple rhétorique. Elle se traduit par une combinaison cohérente d'initiatives multilatérales, de diplomatie douce et de résistance pragmatique.

Impacts du partenariat russo-chinois sur les politiques américaines

Le renforcement du partenariat militaire entre la Russie et la Chine s'est illustré par des exercices d'envergure, comme « *Northern/Interaction-2024* », mobilisant plus de 90 000 soldats. Ces opérations visent à répondre à la montée de la présence militaire américaine aux frontières russe et chinoise. Au-delà du bilatéral, leur coopération s'étend à des formats tripartites incluant l'Iran, matérialisant un rapprochement tactique face à l'influence occidentale.

Sur le plan opérationnel, la Chine adopte une posture discrète mais soutenue dans le conflit ukrainien. En parallèle, elle coordonne avec Moscou des démonstrations de force autour de Taïwan, envoyant à Washington un signal clair quant à sa détermination stratégique.

Cette dynamique contribue à accélérer la transition vers un ordre international multipolaire, où le soft power russe et chinois gagne du terrain, notamment auprès des pays du Sud. En réponse, les Etats-Unis adaptent leur dispositif : ils intensifient leur présence en Asie-Pacifique, soutiennent activement Taïwan, développent des coalitions régionales (Quad, AUKUS) et multiplient les

sanctions ciblées destinées à fragiliser la solidité du tandem sino-russe.

Défis spécifiques dans le domaine technologique militaire

L'un des axes les plus stratégiques de la coopération russo-chinoise se situe dans le domaine technologique. Leur rapprochement dans la conception et le développement d'armements avancés traduit une volonté affirmée de réduire leur dépendance à l'égard du leadership technologique traditionnellement détenu par les États-Unis, tout en construisant progressivement un pôle militaro-industriel alternatif.

La modernisation rapide de leurs arsenaux nucléaires redessine les équilibres stratégiques mondiaux. Une course aux armements à trois pôles — Washington, Moscou, Pékin semble progressivement s'installer, augmentant les risques d'escalade—. Les planificateurs américains doivent dès lors revoir leurs doctrines classiques. La gestion des crises devient plus complexe, nécessitant une anticipation accrue face à une possible coordination russo-chinoise sur plusieurs théâtres simultanés.

Conséquences géopolitiques régionales et globales

Impact sur les conflits régionaux

Le partenariat russo-chinois exerce une influence croissante dans plusieurs zones sensibles. En Ukraine, la Chine adopte une position nuancée, cherchant à préserver ses intérêts politiques sans provoquer de confrontation directe avec l'Occident. En Asie du Sud, la Russie et la Chine jouent des rôles distincts mais complémentaires, soutenant respectivement l'Inde et le Pakistan, tout en œuvrant à stabiliser la région via l'OCS.



Au Moyen-Orient, leur présence croît progressivement, marquant une diversification des acteurs internationaux. Leur implication contribue à un rééquilibrage subtil des relations régionales, malgré la complexité des conflits locaux. Ainsi, ce tandem russo-chinois incarne un mélange de rôle stratégique et stabilisateur, au cœur d'un ordre mondial multipolaire en pleine mutation.

Conclusion : un avenir à rebondissements

L'alliance entre la Russie et la Chine se dessine comme une colonne vertébrale du monde multipolaire qui émerge. Portée par des intérêts communs, une méfiance partagée envers l'Occident et une volonté de redessiner les règles du jeu international, elle incarne une nouvelle donne géopolitique. Pourtant, cette alliance n'est pas sans fissures. En Asie centrale, les ambitions des deux géants peuvent entrer en conflit. Et la guerre en Ukraine a accru la dépendance de Moscou vis-à-vis de

Pékin, modifiant subtilement le rapport de force.

Au-delà, des puissances comme l'Union européenne, l'Inde ou le Brésil avancent avec prudence, cherchant à ne pas basculer tout entières dans un camp ou un autre, gardant leur marge de manœuvre. Si la rivalité avec les États-Unis s'intensifie sur plusieurs fronts, des espaces limités de coopération subsistent sur des enjeux universels tels que le climat ou la santé mondiale. Ainsi, l'ordre mondial de demain sera façonné autant par la compétition que par le dialogue.

En fin de compte, l'entente russo-chinoise révèle une vérité plus vaste : celle d'un monde en mutation profonde, où les anciens repères disparaissent, remplacés par des équilibres fragiles, changeants, et parfois imprévisibles. Car ce nouveau monde ne se construit pas dans le calme, mais dans des confrontations discrètes, entre ambitions rivales et choix difficiles. ■

E.G.

Ancien ambassadeur

L'églantine

Une petite **rose**, beaucoup de bienfaits et une véritable richesse pour la région de Zaghouan

• Par Ridha Bergaoui

C'est le printemps, la saison des fleurs. Celles qui intéressent les gens en ce moment, ce sont surtout les fleurs du bigaradier, du géranium, de rose et de *nesri* (l'églantier). A Tunis, Nabeul, Kairouan, Zaghouan et ailleurs, les marchés des fleurs s'activent. De loin, on sent les arômes agréables et subtils de ces fleurs délicates. Dans les foyers, de nombreuses familles réinstallent leurs alambics artisanaux pour extraire les précieuses eaux florales. Ces eaux sont fort appréciées dans la cuisine, la pâtisserie traditionnelle, pour des soins divers et comme remède pour de nombreuses pathologies passagères.

Quoique la tradition de la distillation artisanale des fleurs soit répandue un peu partout en Tunisie, celle des fleurs de l'églantier demeure la spécialité de la région de Zaghuan où l'eau florale de l'églantine est traditionnellement utilisée pour confectionner d'excellentes douceurs de «kaak warka au nesri كعك الورقة أو كعك النسري», pâtisseries rondes à la pâte d'amandes, une spécialité ancestrale de la belle région de Zaghuan.

Généralités sur l'églantier

L'églantier, *nesri* en dialecte tunisien en arabe زهرة النسرين أو النسري appartient à la famille des rosacées. Celle-ci comprend la plus grande partie des arbres fruitiers (abricotier, amandier, cerisier, pêcher, poirier, pommier...), des plantes herbacées comme le fraisier et les rosiers. L'églantier est probablement l'ancêtre des rosiers actuels.

Le nom églantier vient du latin qui veut dire épines. On donne également à l'églantier de nombreuses autres appellations comme rosier sauvage, rosier des haies, rosier du chien (ou *Rosa canina* en latin, du fait qu'on croyait, il y a longtemps, que les racines sont un remède contre la rage des chiens. Cette particularité n'a pas été scientifiquement confirmée).

L'églantier est l'un des rosiers sauvages les plus répandus à travers le monde (en Europe, en Afrique du Nord et en Asie occidentale). On le retrouve aussi en Amérique du Nord, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Il pousse souvent dans des milieux ouverts comme les lisières de forêt, les prairies, les talus et les terrains en friche.

C'est un arbuste qui peut atteindre 3m de haut et qui dispose de tiges hautes, des rameaux allongés et flexibles munis d'épines crochues, de feuilles composées

de cinq à sept folioles ovales dentelées d'un vert brillant. Il est particulièrement résistant et peut s'adapter à une large gamme de sols et de climats. C'est une plante qui a besoin de beaucoup de soleil pour fleurir et fructifier. L'églantier exige du fumier et beaucoup d'eau, surtout lors de la floraison (mars-avril) et lors de la formation des fruits (juillet-août). Il se multiplie par semis, bouturage ou marcottage.

Les fleurs de l'églantier sont très belles, solitaires, simples avec 5 pétales de couleur blanche à rose et une multitude d'étamines d'un jaune éclatant au centre. Les fleurs sentent très bon, sont très délicates mais perdent facilement leur parfum et leurs pétales. Il faut les cueillir le matin de bonne heure. Les fruits sont ovoïdes de couleur rouge. Botaniquement parlant, il s'agit de faux fruits qui renferment les véritables fruits, ou akènes (les graines), qui se trouvent à l'intérieur. La pulpe est comestible, un peu astringente, d'un goût sucré et un peu acide. A l'intérieur, de nombreuses graines, riches en huile et des poils irritants.

Les fleurs de l'églantier symbolisent l'innocence, la pudeur, la douceur et la résilience. Elles symbolisent également la beauté modeste, la simplicité et la force de la nature. L'églantine est la fleur préférée des poètes.

Intérêt et importance de l'églantier

L'églantier est une plante ornementale, intéressante pour créer des barrières naturelles et esthétiques. Il est souvent utilisé en haie de séparation et en bordure des terrains qui protègent non seulement les propriétés mais parfument l'ambiance avec de belles fleurs, appelées également roses des buissons ou roses des champs. Il peut servir également comme brise-vent.

L'églantier, du fait de sa rusticité, est souvent utilisé comme porte-greffe pour les rosiers modernes plus délicats. Il joue

un rôle important dans la biodiversité. Il abrite de nombreuses espèces animales qui profitent de sa protection, de son ombre et de ses fleurs et fruits. Les fleurs sont riches en pollen et nectar qui attirent les pollinisateurs, surtout les abeilles. Les oiseaux qui mangent les fruits représentent des agents de dissémination des graines et sont à l'origine des arbres sauvages de l'églantier.

Les fleurs de l'églantier sont très appréciées pour leur parfum subtil. Elles peuvent être utilisées de plusieurs façons. Les pétales peuvent entrer telles quelles dans la préparation de pâtisseries et de pâtes à crêpes. On peut en faire une gelée, les utiliser en confiserie ou ajouter quelques pétales pendant la cuisson des confitures de fruits, en décoration culinaire, en vinaigres et liqueurs... On peut également sécher les fleurs de l'églantier, à l'abri du soleil, pour les utiliser en dehors de la période de floraison. La distillation de ces fleurs donne une eau florale très intéressante, utilisée en cuisine pour parfumer les gâteaux, également pour ses vertus médicinales et pour la confection de cosmétiques.

L'eau florale d'églantier contient de nombreux composés intéressants à effet thérapeutique et médicamenteux. On lui attribue le pouvoir de guérir de nombreuses pathologies comme des problèmes cardiovasculaires, des rhumatismes, des problèmes digestifs, le diabète de type 2, l'obésité, la diarrhée, des problèmes de foie et de reins. Elle est également conseillée pour soigner des maladies de la peau pour ses propriétés apaisantes et tonifiantes. Elle aide à réduire les rougeurs, les inflammations et les signes de fatigue. L'huile essentielle, obtenue par distillation des fleurs, contient de nombreux acides gras insaturés et de vitamines. Elle est utilisée pour la confection de compléments alimentaires et des produits cosmétiques. Elle est reconnue pour ses bienfaits anti-âge, cicatrisants et hydratants. On peut

l'utiliser également pour fabriquer des savons et des parfums. L'églantier n'est pas très productif en parfumerie, sachant que ses fleurs ont très peu de pétales odorants. On préfère utiliser plutôt des roses plus garnies et plus rentables. Ce sont ses fruits qui sont intéressants. Appelés cynorhodon, ils sont disponibles en automne. Ils sont comestibles, toutefois éviter de consommer les graines dures et les poils irritants. En cuisine, la pulpe des fruits peut être transformée en confitures, gelées, tisanes... Ces fruits sont très riches en vitamines C, en antioxydants et en flavonoïdes et sont très efficaces pour combattre de nombreuses pathologies comme la grippe et les rhumes. Astringents, diurétiques, on les utilise en phytothérapie pour renforcer le système immunitaire, lutter contre la fatigue, le stress, l'anxiété et favoriser la santé de

la peau. Enfin, on peut extraire de l'huile des graines, utilisée pour ses bienfaits cosmétiques.

L'églantier et Zaghouan, une longue histoire d'amour

L'églantier existe dans de nombreuses régions de Tunisie (Nabeul, Bizerte, Ariana, Béja, Siliana, etc.) mais c'est à Zaghouan qu'il a trouvé les conditions naturelles optimales (sol, eau, climat...) et une attention particulière de la part des habitants de la région pour son développement. La légende voudrait que les musulmans, chassés par les Espagnols de l'Andalousie au 17^e siècle, soient venus se réfugier à Zaghouan, amenant avec eux les plants d'églantier et leurs traditions

dont la confection du Kaak warka que les femmes avaient utilisé pour cacher... leurs bijoux. Cultivé depuis très longtemps, l'églantier est devenu l'emblème, le symbole et le produit phare de Zaghouan.

On estime la surface couverte d'églantier d'environ 30 ha répartis en de petites propriétés de quelques centaines d'arbustes au plus. La production serait selon les années de 30 à 40 tonnes/an. Les espèces d'églantier cultivées sont la *Rosa Canina* et la *Rosa Alba* (croisement entre la *Rosa Canina* et la *Rosa Sempervirens*). Les connaisseurs distinguent 5 variétés qui diffèrent légèrement tant du côté de la couleur des fleurs que de la richesse en parfum.



La récolte des fleurs se fait de fin avril-début mai jusqu'en juin. Un églantier peut produire de 10 à 30 kg de fleurs/an. Il faut compter 1 kilo de fleurs (environ 3 000 églantines) pour produire 1 litre d'eau florale, la distillation doit se faire sur feu doux et prend de 3 à 4 heures pour l'obtention de 2 litres. Cette eau est essentiellement utilisée pour préparer les gâteaux traditionnels (kaak). Les fleurs sont cueillies une à une très tôt le matin car elles se fanent rapidement et perdent leur parfum et leurs pétales. La cueillette est pénible (présence des épines), et demande beaucoup de temps et de main-d'œuvre. Ce qui justifie le prix relativement élevé du kilo de fleurs.

Avec la saison de la cueillette des fleurs d'églantier, Zaghouan connaît une activité économique importante. Les champs sont animés de très bonne heure et les cueilleurs s'empressent de ramasser les fleurs avant les chaleurs. En ville, la vente des fleurs et des produits de l'églantier crée une dynamique exceptionnelle. Dans les maisons, la distillation traditionnelle des fleurs bat son plein. Des centaines de femmes travaillent dans la confection des pâtisseries traditionnelles. Dans la ville de Zaghouan, toutes les familles font leur provision en eau florale d'églantier qui est utilisée pour la confection du kaak, ainsi que pour parfumer eau, café et thé. Quelques gouttes de cette eau d'églantine sur un morceau de sucre suffisent pour vous sortir d'un petit malaise et vous

redonner force et énergie. Durant quelques mois, l'églantier devient la préoccupation principale, la fierté des gens de Zaghouan et source de subsistance pour de nombreuses familles. Un festival culturel et touristique dédié à l'églantier est organisé chaque année depuis 1980, durant la seconde quinzaine du mois de mai.

Le secteur de l'églantier connaît de nombreuses difficultés, la principale étant l'indisponibilité et le prix élevé des plants, ce qui limite la production, alors que la demande d'eau florale est de plus en plus importante. Début des années 2000, l'églantier était menacé de disparition à cause des difficultés de sa multiplication. En raison de son importance socioéconomique





et culturelle pour la région de Zaghouan, un projet présidentiel de préservation et de développement de l'églantier fut initié en 2004. Sa réalisation fut confiée à l'École supérieure d'agriculture de Mograne (Zaghouan). L'objectif était de mener des recherches sur la conservation de cette espèce, le développement des techniques culturelles et de multiplication. Des serres ont été installées, afin de produire 10 000 boutures destinées aux agriculteurs en vue de la création de 30 ha d'églantiers dans la région de Zaghouan. Le projet s'est arrêté avec la révolution en 2011.

Perspectives

L'églantine est bien plus qu'une simple fleur de rose. C'est un levier très important de développement pour toute la région de Zaghouan qui dispose d'une

très longue tradition de culture et d'utilisation de cette fleur précieuse. La production actuelle est limitée et utilisée essentiellement pour parfumer les gâteaux traditionnels.

De nos jours, le Tunisien est sensibilisé aux nombreuses vertus thérapeutiques de l'eau florale d'églantier et demande de plus en plus le délicieux «*kaak warka de Zaghouan au nesri*» pour ses fêtes (Aïd, mariages...). Par ailleurs, une demande potentielle importante existe pour l'exportation de l'eau florale et l'huile essentielle (qui se vend à plus de 70 mille dinars le litre !) aussi bien pour la parfumerie que pour la cosmétique ou les usages médicinaux.

Il serait intéressant de développer et d'intensifier la culture de l'églantier afin de répondre à cette demande croissante. La production demeure traditionnelle, familiale, extensive et les rendements

sont faibles (2 à 2,5 tonnes/ha). Des marges d'intensification existent pour la production aussi bien des fleurs que des fruits. Le soutien de la recherche, au sujet de la sélection variétale, des techniques de multiplication, de l'amélioration de la conduite de la culture et de transformation des produits, sera déterminant pour l'avenir de cette culture vitale pour la région de Zaghouan.

Il est possible également de diversifier les produits, en proposant par exemple des fleurs séchées qu'on peut utiliser tout le long de l'année ainsi que des produits divers à base du fruit et des graines. La création de produits haut de gamme, de qualité, type biologique et des appellations d'origine contrôlée ou de terroir, est souhaitable afin de satisfaire une clientèle exigeante et protéger les produits et les petits producteurs de la région de Zaghouan. ■

R.B.

FINANCEMENT
DE L'INVESTISSEMENT

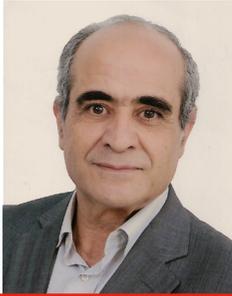
BY
ATB
**ZOOM
SAYDALI**

A woman with dark hair, wearing a white lab coat, is smiling and holding a large sheet of architectural blueprints. She is standing in a pharmacy, with shelves of various medicine boxes and bottles visible in the background. The image is framed by a dashed white circle.

*Parce que faire grandir votre pharmacie
c'est aussi **notre métier** !*

Cerisiers et cerises

Tout ce qu'il faut savoir en 10 points



• Par Ridha Bergaoui

Sur les étals, avec sa couleur rouge à noire, sa peau luisante, sa forme parfaite, suspendue à son fin pédoncule (ou queue), la cerise ne passe pas inaperçue. En bouche, croquante, juteuse et sucrée, parfois légèrement acidulée, elle procure un plaisir intense et une sensation fascinante.

La cerise a été depuis très longtemps le fruit préféré des rois. En Tunisie, on l'appelle à juste titre حب الملوك qu'on peut traduire par graines des rois. En arabe, la cerise est appelée koroz الكرز, probablement du nom Kerasos de la ville grecque antique d'où provient la cerise.

Originaire de l'Asie occidentale (Anatolie, Iran...), connu par les Grecs et les Romains depuis l'Antiquité, le cerisier est, de nos jours, cultivé un peu partout. L'arbre, qui peut atteindre 5 m de hauteur, a une belle allure, surtout au printemps lors de la floraison (avril-mai) avec ses fleurs

blanches et odorantes. C'est un arbre à feuilles caduques (qui tombent en automne et repoussent au printemps). Il commence à produire à l'âge de 4-5 ans, et peut vivre jusqu'à 50 ans. Les fruits (ou drupes) sont ronds, petits, charnus avec un noyau au centre et attachés à un pédoncule assez long. La peau est lisse et la couleur dépend

de la variété et de l'état de maturation des fruits. Elle peut aller du vert au jaune, rosé, rouge et noir.

Les fruits sont récoltés de juin à début août. Il est très délicat. La récolte est essentiellement manuelle. Elle se fait le matin de bonne heure avec beaucoup d'attention. Récolter les fruits





mûrs, avec le pédoncule tout en faisant attention de ne pas faire tomber les fruits encore verts ou casser les jeunes branches. Les fruits récoltés sont triés en fonction de la taille, de la couleur, la forme, l'état de maturité... et placés dans des cageots de faible profondeur pour ne pas les abîmer. La récolte se fait à plusieurs reprises durant la saison (6 à 7 fois) en ne cueillant à chaque fois que les fruits mûrs.

Le cerisier est un arbre rustique, facile à cultiver. On le multiplie généralement par greffage. Il exige beaucoup de froid en hiver pour fleurir et fructifier (de 700 à 1 500 heures de froid avec une température inférieure à 7°C). Il craint la gelée printanière (-3°C) qui provoque la chute des fleurs, endommage les bourgeons et les fruits. Le cerisier n'est généralement pas autogame. Pour une bonne fécondation des fleurs, il

est conseillé d'avoir deux variétés qui se pollinisent mutuellement. Les insectes, surtout les abeilles, jouent un rôle important dans la pollinisation. Selon les données de la FAO, la production mondiale totale de cerises en 2023 a atteint environ 5 millions de tonnes. La Turquie produit près de 17% de la production mondiale, suivie par les Etats-Unis et le Chili. La production française de cerises est d'environ 30 000 tonnes. La France est le quatrième producteur européen derrière l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne.

Différents types de cerisiers

Dans le monde, on compte plus de 1 200 variétés de cerisiers. On distingue trois types de cerisiers :

- Les cerisiers du type bigarreau (*Prunus avium*) donnent des cerises sucrées et juteuses, à chair moelleuse. Elles sont croquée nature et sont également idéales pour faire des compotes ou jus de fruits



- Les cerisiers du type Griotte (*Prunus cerasus*) donnent des cerises acides qui ne se consomment qu'après cuisson. Ces cerises sont principalement utilisées en produits transformés (conserves au sirop ou à l'eau-de-vie, fruits confits, confitures) ou lors de la confection de tartes. Ces cerises sont moins sucrées mais elles sont beaucoup plus riches en antioxydants que les cerises douces.
- Les cerisiers décoratifs (*Prunus serrulata*) sont cultivés pour leurs belles fleurs, ils ne donnent pas de fruits du tout ou de petits fruits non consommables.

Le cerisier en Tunisie

En Tunisie, le cerisier couvre environ 800 ha (dont 600 ha irrigués), essentiellement dans les gouvernorats de Siliana (Makthar 460 ha, Kesra 100 ha, Bargou 100 ha et Siliana Sud 20 ha) et Kasserine. La production est de 7 000

à 9 000 tonnes/an selon les années et les conditions climatiques. Le cerisier est très sensible aux conditions climatiques. Il craint le gel et a besoin de beaucoup de froid pour fleurir. Makthar présente les conditions idéales pour la culture du cerisier. Elle produit 90% des cerises nationales, un festival est organisé chaque année, au mois de juin, pour faire connaître au public ces fruits délicieux ainsi que la culture, le riche patrimoine et les traditions de la région de Siliana.

Le catalogue national des semences et plants comporte 7 variétés de cerisiers inscrites avant 1999 et de diverses origines (France, Allemagne, USA, Canada...). La plupart sont de type bigarreau. Une variété tunisienne « Bou-Argoub » se distingue particulièrement par son adaptation aux hivers doux.

Pourquoi les cerises sont chères ?

Le prix de revient des cerises est élevé (coût élevé des intrants, rareté et coût de la main-d'œuvre, surtout pour la récolte...). Le cerisier nécessite au moins 4 ans pour commencer à produire et il est sensible aux conditions climatiques (froid, gelée, pluie...). Un hiver doux ou des gelées printanières peuvent occasionner une chute importante de la production de cerises. Par ailleurs, la période de production est très courte et l'offre est limitée face à une demande croissante (consommation en frais, pâtisserie, cuisine, industrie...). Le prix de vente est basé sur l'équilibre entre l'offre et la demande.

Bienfaits de la cerise pour la santé

Les cerises sont riches en glucides (principalement du fructose, glucose et sorbitol), des fibres, des minéraux (potassium surtout), en vitamines (vitamine C, provitamine A...) et en antioxydants. Une consommation régulière de cerises entraîne de nombreux bienfaits pour la santé. Elle stimule le système immunitaire, améliore le sommeil, réduit le taux de mauvais cholestérol et prévient les maladies cardiovasculaires, les cancers et les problèmes de vieillissement. Les cerises permettent de soulager l'arthrose, sont bénéfiques pour la vue et profitables pour la peau et les vaisseaux sanguins. Légèrement laxatives, les cerises améliorent la santé intestinale et sont peu caloriques. Elles présentent des propriétés diurétiques et ont un rôle antibactérien.

Comment consommer les cerises

On peut consommer les cerises de multiples façons. Tout d'abord des cerises fraîches comme un dessert nature, gourmand, en les croquant directement. On peut les cuisiner dans des tartes, des cakes ou des gâteaux comme une forêt noire par exemple. On peut en faire également de la confiture, de la gelée ou du jus. Il est possible également d'intégrer les cerises à des plats de

viande pour une touche sucré-acidulé. On peut conserver les cerises entières ou dénoyautées dans du sucre ou du sirop léger ou au congélateur pour une consommation hors saison. Les cerises de couleur foncée sont généralement les plus sucrées et sont très agréables à croquer. Les cerises de couleur plus claire sont à utiliser pour les gâteaux, confitures ou compotes. Dans tous les cas, les cerises doivent être consommées rapidement pour profiter de toutes leurs qualités et leurs saveurs.

Pourquoi récolter la cerise avec son pédoncule ?

La cerise se récolte obligatoirement avec son pédoncule. Cela permet d'assurer une meilleure conservation du fruit et de préserver un bon aspect commercial. Cela permet également de réduire les pertes dues aux blessures et facilite le tri. Le pédoncule protège le fruit, prolonge sa durée de vie et est exigé dans certaines normes de qualité. Cette présentation rend la récolte des cerises plus contraignante et plus coûteuse. Seules les cerises destinées à la transformation industrielle peuvent être récoltées sans queue.

Les bienfaits santé de la queue de cerise

La queue de cerise, riche en potassium, flavonoïdes et antioxydants, est utilisée depuis des siècles pour ses vertus médicinales. Elle possède des propriétés diurétiques, dépuratives, antioxydantes et amincissantes. Elle aide à lutter contre la rétention d'eau, les toxines, les douleurs articulaires, la tension artérielle et les infections, notamment urinaires. On l'utilise généralement en tisane, surtout le soir, pour profiter de ses bienfaits.

Le cerisier au Japon

Au Japon, le cerisier (appelé sakura) est un symbole national puissant. Plus qu'un arbre, le sakura est une icône



culturelle, spirituelle et esthétique profondément ancrée dans l'identité japonaise. Il incarne la beauté éphémère de la vie. Il est très présent dans la culture, la poésie et les arts. Autrefois lié à l'honneur des samourais, le cerisier représente aussi le sacrifice et la fragilité. Chaque année, durant les mois de mars et avril, les Japonais se retrouvent pour un moment de convivialité sous les cerisiers pour célébrer le festival de la floraison des cerisiers ou la fête du «hanami». De nombreuses manifestations culturelles et traditionnelles sont également organisées à cette occasion.

Perspectives

La demande en cerises ne cesse d'augmenter aussi bien à l'échelle nationale que mondiale. La culture du cerisier est toutefois exposée à des défis importants. Le réchauffement climatique, la sécheresse et les gelées affectent directement la production. Afin de favoriser le développement de la culture du cerisier, il est nécessaire de mettre à la disposition des agriculteurs des variétés adaptées, à faible besoin en froid, résistantes à la sécheresse et aux maladies. La productivité, la date

de maturation, les caractéristiques du fruit (tendance vers gros fruits, couleur noire, juteux à croquer, sucré), une cerise qui se conserve bien sont des critères importants à retenir. Il faut signaler que la sélection d'une variété prend au moins une vingtaine d'années depuis le démarrage du programme à la production commerciale et que pour une variété retenue, plusieurs autres sont éliminées au cours de la sélection.

Bonus : quelques expressions célèbres avec cerise

- «*La cerise sur le gâteau*» qui signifie une situation positive parfaite
- «*Cueillir la cerise sur le gâteau*» veut dire prendre le meilleur, souvent sans effort
- «*Haut perché comme une cerise*» se dit de quelqu'un de rêveur ou d'original
- «*Rouge comme une cerise*», quelqu'un qui rougit beaucoup et souvent par gêne, chaleur, effort...
- «*Le temps des cerises*», titre d'une très vieille et célèbre chanson française qui évoque entre autres les souvenirs heureux, la belle époque, l'insouciance de la jeunesse. 📖

R.B.



يفرح قلبك كل يوم

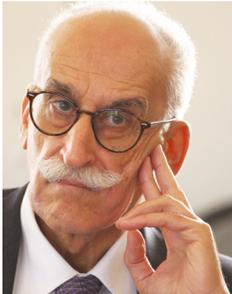
أكثر من 140 سنة



ثلاثية تفرد القلب

Dar Hussein

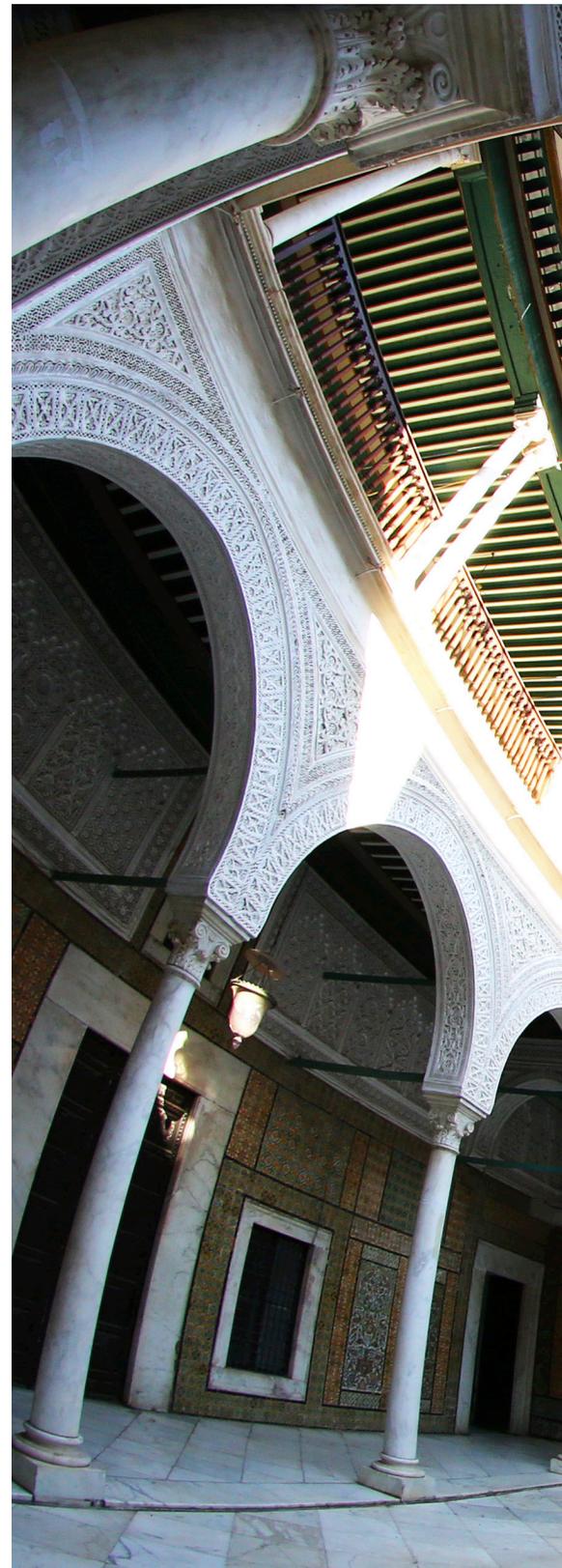
Histoire politique et architecturale



• Par Mohamed-El Aziz Ben Achour

Le palais historique connu sous le nom de Dar Hussein se trouve au cœur d'un quartier situé à l'intérieur des murs de la médina entre Bab Ménara et Bab Jédid, non loin des souks et de la citadelle de la Kasbah. Durant des siècles, ce périmètre urbain s'est distingué par sa vocation aristocratique apparue dès le Moyen Âge, aux temps des émirs Banû Khurasân, maîtres de la principauté de Tunis de 1059 à 1135. L'éminent spécialiste de l'Ifriqiya médiévale Robert Brunschvig note que les «*Banû Khurasân ont dû contribuer personnellement beaucoup à l'essor de cette ville. Le plus grand d'entre eux, Ahmed (1107-1128), la fortifie : il lui élève des remparts (...). C'est aussi lui qui bâtit le château (el qasr) dont il se peut que l'actuelle mosquée d'el Qasr ait été primitivement une dépendance.*»

Sur les traces des constructions princières médiévales, ce quartier allait se distinguer au cours des siècles par la densité des palais et demeures appartenant à des dignitaires et des notables. La proximité des souks de métiers nobles et de la mosquée-université de la Zitouna convenait tout à fait aux riches marchands et aux cheikhs enseignants et imams. Des familles andalouses, dont celle d'Ibn Khaldoun, ayant quitté l'Espagne au XIIIe siècle lors de la chute de Cordoue et Séville, trouvèrent refuge à Tunis et beaucoup élurent domicile dans cette zone dont une des artères porte, d'ailleurs, le nom de Nahj al Andalus. D'une manière plus générale sur une période s'étalant sur plusieurs





■ Portiques du patio surmontés d'une galerie

siècles, des familles de la haute société y résidèrent, souvent génération après génération. Toutefois, en raison des troubles politiques consécutifs à la chute des Hafside et de la rivalité hispano-ottomane, des transferts de propriété, des partages successoraux et des reconstructions, le patrimoine immobilier qui est parvenu jusqu'à nous ne remonte pas, pour les plus anciennes demeures, au-delà du XVIIe siècle, cependant que le patrimoine bâti historique le plus récent date du XIXe. Aujourd'hui encore, des demeures de familles réputées

constituent autant de repères architecturaux et sociaux : résidences de dignitaires politiques : dar-s des deys Othman, Youssef et Stamrad (Osta Mourad), dar-s Mahmoud Djellouli et Mhammad Djellouli, dar Zarrouk, dar Lasram, dar-s Darghouth, Salah Zayd, palais Ben Ayed, et Baccouche; résidences de dignitaires religieux : Bayram, Belkhodja, Ben Mahmoud, Mohsen ou encore de notables marchands dont les Haddad, les Mebazaa et les Lakhoua ; et demeures de propriétaires terriens tels les Sfar.



Les édifices religieux attestent, eux aussi, l'ancestralité du quartier : la mosquée el Qasr datant du XIIe siècle, la nécropole khorassanide, msîd el qoubba, c'est-à-dire l'oratoire où l'on suppose qu'Ibn Khaldoun enfant apprit à réciter le Coran, la mosquée «nouvelle» (al Jâmi' al jadîd) construite au XVIIIe siècle par Hussein Bey, sans compter le tombeau de la famille husseïnite : tourbet El Bey, les tourbet du dey Qara Mustafa, tourbet de la famille Djellouli, et d'autres encore. A l'époque beylicale husseïnite, Dar Hussein eut, vers 1180/ 1774-1775, comme le prouve une inscription murale, pour premier propriétaire un mamelouk de la Cour du nom d'Ismâïl Kahia. Gendre de 'Ali Pacha Bey (1759-1782), ce haut personnage, jouissant de la confiance de son maître (il commanda notamment le Camp beylical, colonne armée chargée de contrôler deux fois l'an le pays, d'assurer l'ordre et de percevoir les impôts) menait grand train. De sorte qu'il est probable qu'il fût à l'origine du caractère imposant de l'architecture et de la décoration du palais. Toutefois, au lendemain de la mort de 'Ali, sa carrière fut brisée en raison d'une violente altercation avec le prince Hammouda au temps de leur jeunesse. Lorsque celui-ci accéda au trône en 1782, Ismail, craignant pour sa vie, quitta définitivement Tunis, se réfugia au Caire puis se rendit à Constantinople où il se mit au service du sultan ottoman.



■ Façade de Dar Hussein vers 1910. Au premier plan: tourba du dey Qara Mustafa (XVIIIe s.) (Coll. Lyse Barbeau).

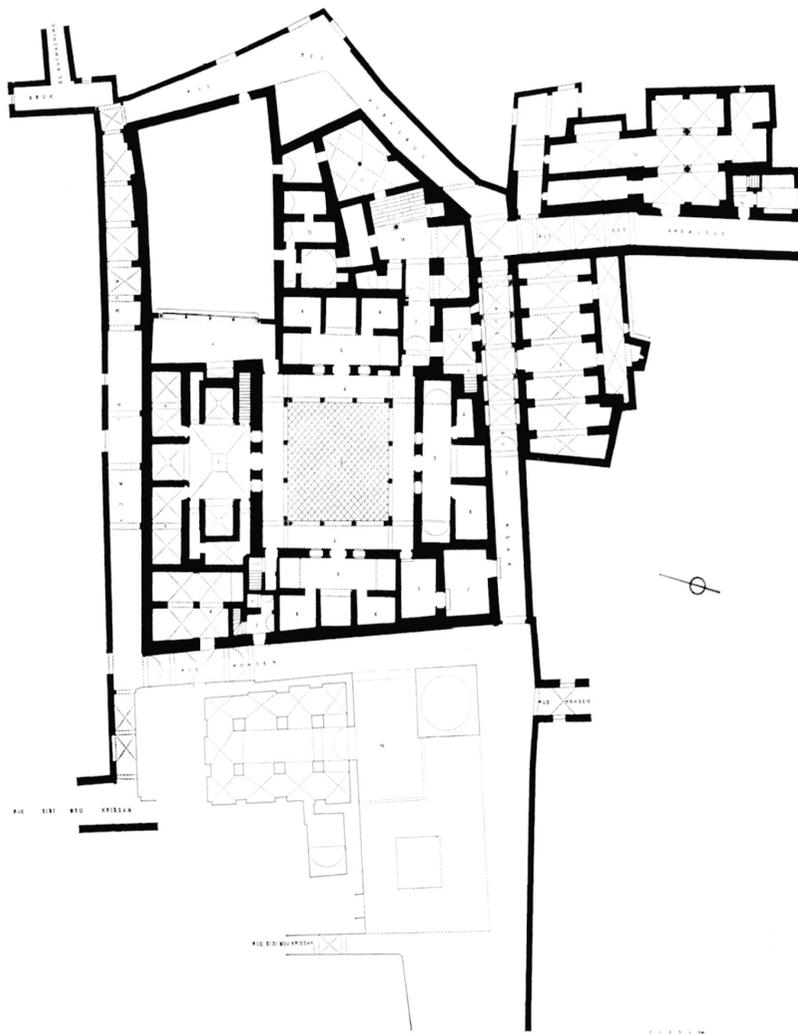
Plus tard, dans les années 1810, le puissant vizir du bey Hammouda

A partir de 1858, le palais – appelé jusque-là Dar Ismaïl Kahia - fut désormais connu sous le nom de Dar el 'Achra, allusion aux dix membres du conseil. Notons, à ce propos, que l'appellation Dar Hussein lui a été donnée par les Français. Quant aux Tunisiens, ils le désignèrent sous le protectorat comme «*Dar el Général*» parce qu'il abritait le Commandement supérieur des troupes françaises en Tunisie.

Alors que le palais était censé appartenir à l'Etat, assez curieusement, en 1865, le général Hussein – qui n'était plus président du Majlis - adressa une lettre au Premier ministre réclamant qu'on lui libère «*sa demeure*» - «*manzilî*», écrit-il (Archives nationales, AGT 610/31). Peut-être, comme c'était parfois l'usage en pays d'Orient, le bey l'avait-il «*offert*» à son mamelouk. Le Conseil municipal fut alors installé dans des dépendances de dar el Bey,

puis à la rue Dar el Jeld puis de nouveau à dar el Bey. Sous le protectorat, on installa ses services à la rue El Jazira et plus tard à l'avenue de Carthage. A partir de 1882, Dar Hussein devint le quartier général de la division d'occupation, affectation qu'il garda jusqu'à l'Indépendance en 1956. L'indépendance acquise, l'Etat récupéra le palais et l'affecta au nouvel Institut national d'archéologie et d'art dont on confia la présidence à l'éminent historien Hassan Hosni Abdelwahhab.

Architecturalement, Dar Hussein est incontestablement le nec plus ultra de l'habitation domestique tunisoise; modèle achevé par sa superficie et ses volumes, par la variété de vocation des espaces : demeure principale



Dâr Hussein. Plan du rez-de-chaussée (essai de restitution).

- | | | |
|----------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------------|
| 1. — <i>drîba</i> | 7. — <i>bit be-thletha khūwāt</i> | 13. — <i>makhzen</i> |
| 2. — <i>skîfa</i> | 8. — <i>makhzen</i> | 14. — <i>makhzen zwail</i> |
| 3. — <i>wusṭ al-dâr</i> | 9. — <i>jinna</i> | 15. — <i>drîj</i> |
| 4. — <i>borjâl</i> | 10. — <i>dsîriya</i> | 16. — <i>Torba Kara Mustapha dey</i> |
| 5. — <i>bit bel kbû ü mkâyer</i> | 11. — <i>bit al-mîna</i> | |
| 6. — <i>makṣûra</i> | 12. — <i>hâmmâm</i> | |

■ Plan du rez-de-chaussée. Restitution par J.Revault



■ Une des rues menant à la place du château et à Dar Hussein

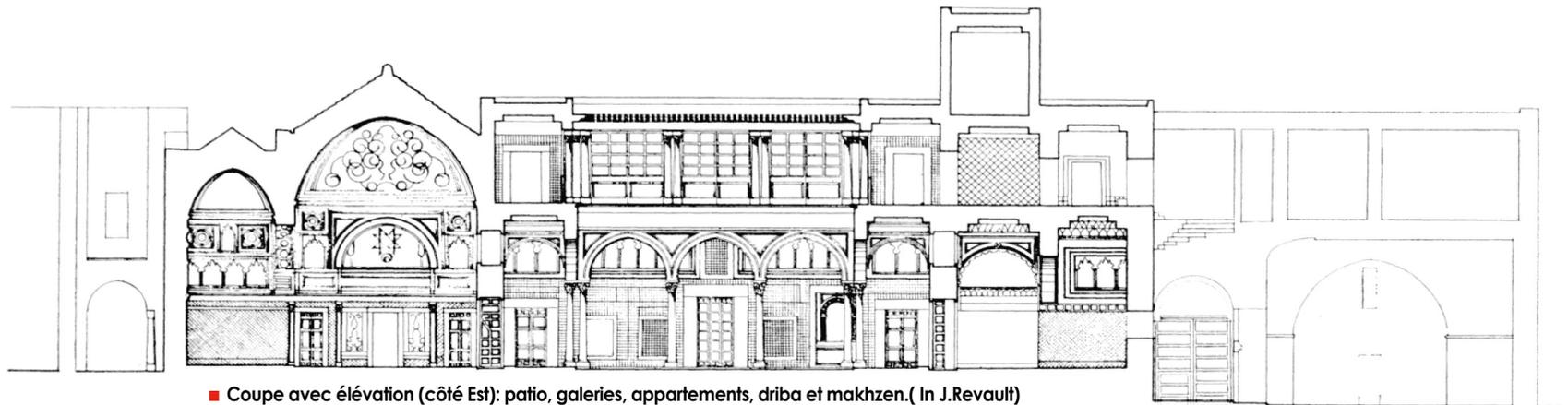
■ Grand salon de l'étage décoré et meublé à l'européenne (vers 1920, photo Victor Sebag)



(el dar- el-kbira), appartements à l'étage, appartements destinés aux hôtes et diverses dépendances et communs. On retrouve ici les éléments fondamentaux des grandes demeures mais à une échelle imposante ; et d'abord la driba, composante architecturale au rôle fondamental dans les grandes demeures par son

rôle d'accès et également de distribution entre différents espaces de l'habitation. Ici, elle joue aussi le rôle de passage privé. Délimitée à ses deux extrémités par deux portes cochères, l'une donnant sur la rue Mohsen et la place du Château, l'autre sur la rue des Andalous, elle permettait, le cas échéant, une

privatisation de la voie par le simple fait de fermer les portes situées aux deux extrémités. De cette driba, on accédait par deux entrées coudées (sqifa-s) à la demeure. On y découvrirait alors un superbe patio de marbre à quatre portiques surmontés d'une galerie communiquant avec les appartements situés à l'étage.



■ Coupe avec élévation (côté Est): patio, galeries, appartements, driba et makhzen. (In J.Revault)

■ Driba du palais dans les années 1940, Quartier général (coll.de l'auteur). Un tirailleur sénégalais monte la garde. On distingue à gauche de la driba le riche encadrement de la porte d'accès initiale. On la retrouve sur la photo de droite, après son démontage et son installation sur la façade donnant sur la place du Château en 1957-58



Une fois à l'intérieur, le visiteur de dar Hussein se laisse séduire par la beauté des pièces de la demeure principale dont l'architecture reprend, en l'enrichissant, le plan traditionnel. C'est ainsi que l'on trouve une salle d'apparat, de forme carrée composée de trois alcôves (qbou-s) et, usage inusité ailleurs, de six chambres-maqsoura-s ; le tout étant couvert non pas par le traditionnel plafond en bois peint mais par une belle voûte principale. «Une impression de grandeur et de clarté, écrit J. Revault, ressort de cet ensemble grâce à ses nouvelles proportions, à la blancheur du dallage de marbre ainsi que du plâtre sculpté [naqch hadida] couvrant salle et alcôves depuis les murs jusqu'au sommet des voûtes.». Les salons et séjours construits selon un plan en T classique (qbou wa mqâsar-s) sont richement décorés par des

céramiques des Qallaline, potiers de Tunis, et par des plafonds peints ou rehaussés de plâtre sculpté. Le caractère cossu de la demeure s'exprimait aussi par l'existence d'un vaste et bel étage comprenant des appartements ordonnés autour d'un élégant patio à quatre portiques.

Un autre élément distinctif des palais de la médina - et que l'on retrouve, bien sûr, à dar Hussein - est constitué par le kchouk, pièce haute destinée à l'agrément du maître de céans. «Selon J. Revault, après les agrandissements et embellissements que Youssef Saheb Ettabaâ devait apporter tant au rez-de-chaussée qu'à l'étage (...), le couronnement d'un palais de cette importance par un kchouk s'imposait. Dominant les terrasses, celui-ci fut édifié en mirador au-dessus d'une première chambre haute. Elle donne

également sur la place du palais, face au minaret de la mosquée du Qsar. En outre, de nombreuses fenêtres (...) permettent de jouir d'une vue très étendue». Signalons enfin que le modèle parfait de l'architecture domestique qu'incarnait le palais au XIXe siècle est dû également à la richesse du décor et un éclectisme réussi entre l'héritage traditionnel et les apports européens, dans le sillage de l'architecture et du décor alors en vogue à Constantinople.

Parmi les commodités, dar Hussein disposait d'un jardin protégé de l'extérieur par de hauts murs et auquel on accédait depuis le patio principal. Un hammam privé assurait aux propriétaires un confort exceptionnel par rapport aux habitations moyennes. De vastes cuisines, des cours et des espaces



de service, des logements pour le personnel de maison, des magasins à provisions, des entrepôts, des écuries permettaient aux domestiques de remplir efficacement leurs tâches.

Il va de soi qu'étant donné sa vocation ancienne de résidence privée et aussi d'administration communale, militaire et civile, dar Hussein connut des



■ Carreaux de céramique réalisés par les Gallaline de Tunis ; plâtre sculpté en haut des murs et sur les arcs ; chapiteaux de style composite. Margelle de la citerne d'eau) à décor de marbre



modifications et agrandissements. Les premiers furent ceux effectués au temps d'Ismaïl Kahia puis sur ordre de Youssouf Saheb Etabaâ. C'est, certainement, ce dernier qui donna au palais la splendeur que l'on peut y admirer encore aujourd'hui. Entre 1858 et 1882, sans doute y a-t-il eu des travaux de consolidation et quelques aménagements rendus nécessaires par l'installation du Conseil municipal et du logement de son président. En tout cas, selon J. Revault, l'édification d'un escalier de marbre donnant sur la driba et desservant à la fois le patio supérieur et le vaste salon que Hussein y rattacha était destinée à satisfaire aux besoins probables de la nouvelle municipalité.

Entre 1882 et 1956, les modifications consistèrent principalement en travaux de consolidation effectués par le génie militaire, en aménagement des bureaux de l'état-major et des appartements du commandant supérieur des troupes, l'installation de baies vitrées le long des galeries surmontant le grand patio, la couverture du patio de l'étage par une coupole à quatre pans afin

de servir d'espace de réception. A partir de 1956, outre les bureaux des chercheurs et les services administratifs, Hassan Hosni Abdelwahhab eut l'excellente idée de consacrer la partie la plus imposante du palais à un musée d'art islamique. Toutefois, cherchant sans doute à donner à son institut plus de visibilité, il fit percer la

façade pour créer un accès principal à dar Hussein en contradiction totale avec l'esprit architectural traditionnel qui exige que la demeure soit à l'abri des regards. L'encadrement richement décoré et les deux battants de la porte qui initialement ouvrait sur la driba furent donc déplacés sur la façade donnant sur la place du Château.



■ Patio de l'étage (coupole tardive)



■ Galerie du grand patio. Céramique murale importée d'Europe (XIXe siècle)

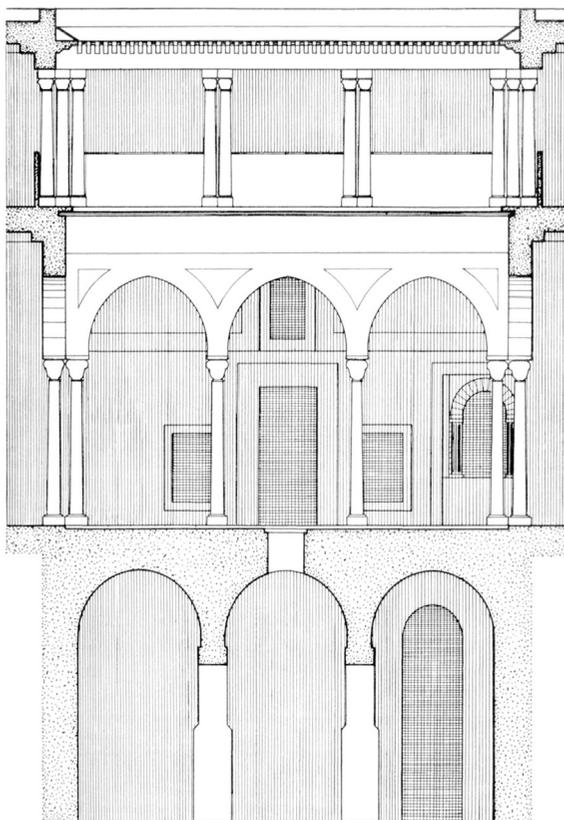
Cette ouverture aberrante le fut d'autant plus qu'elle s'accompagna de la démolition du tombeau de Qâra Mustafa, dey et beau-frère de Hussein Bey, mort en 1726. Divers aménagements sous l'égide

de l'Institut national d'archéologie et d'art puis de l'Institut national du patrimoine eurent lieu au cours des années : installation de la salle de lecture de la bibliothèque dans l'ancien salon du général français,

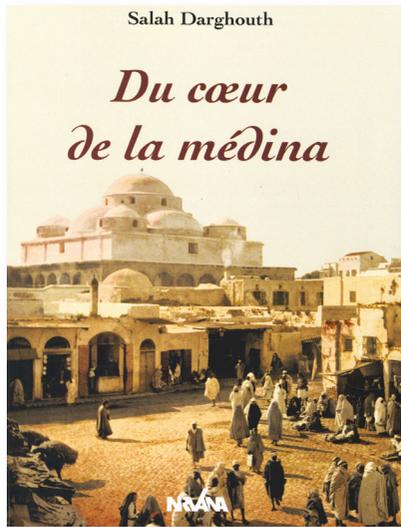
puis dans la salle d'apparat donnant sur le grand patio, ensuite dans un autre espace et enfin au Dar Mohsen, palais mitoyen du Dar Hussein ; aménagement des écuries extérieures et de certains makhzens en bureaux, rétrécissement de la surface du jardin intérieur par la construction d'un bâtiment administratif ; et enfin, une modification plus heureuse qui consista en l'aménagement des magasins et communs jouxtant la driba en salle de conférences et d'expositions.

Nec plus ultra de l'habitation domestique d'époque beylicale, Dar Hussein constitue un joyau de l'architecture tunisoise en même temps qu'un témoin imposant de la longue histoire d'un quartier, d'une ville et d'une société. C'est tout à l'honneur de l'Etat que ce palais continue de vivre aujourd'hui sous l'œil avisé de ses heureux occupants: les responsables scientifiques, techniques et administratifs du patrimoine.■

Md.A.B.A.



■ Dâr Hussein. Coupe avec élévation : superposition citerne et patio entouré de galeries (côté Nord-est) (J.Revaut)

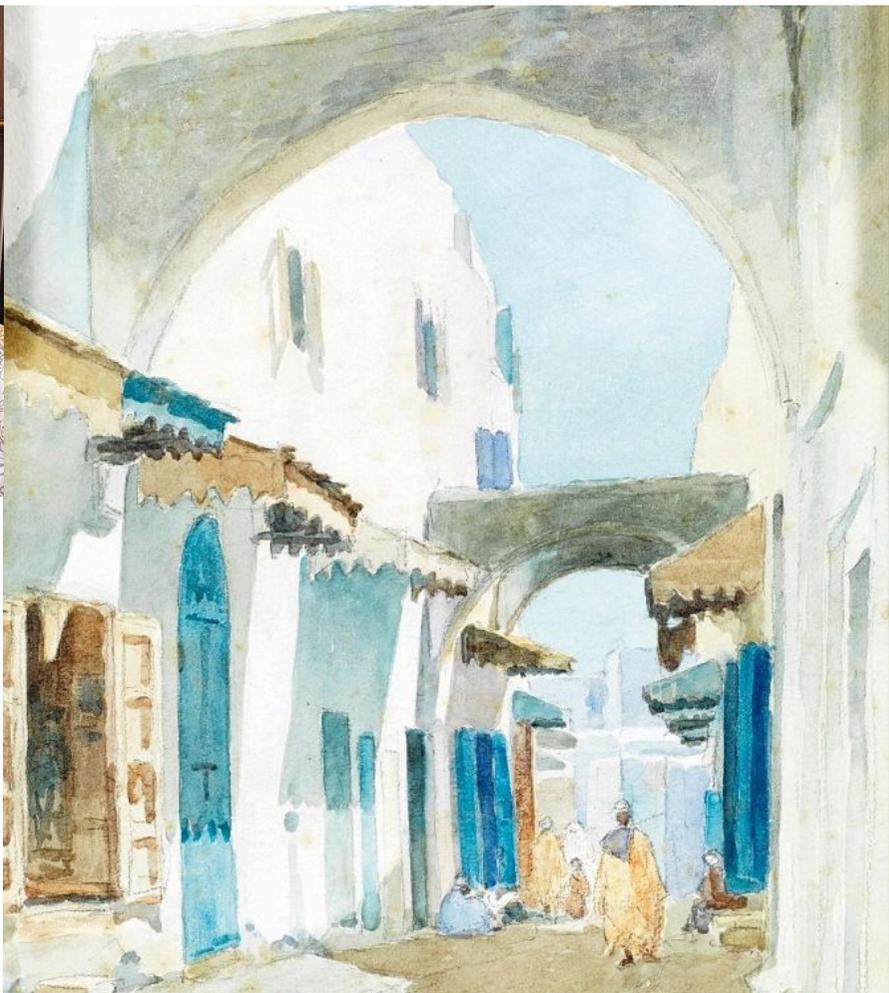


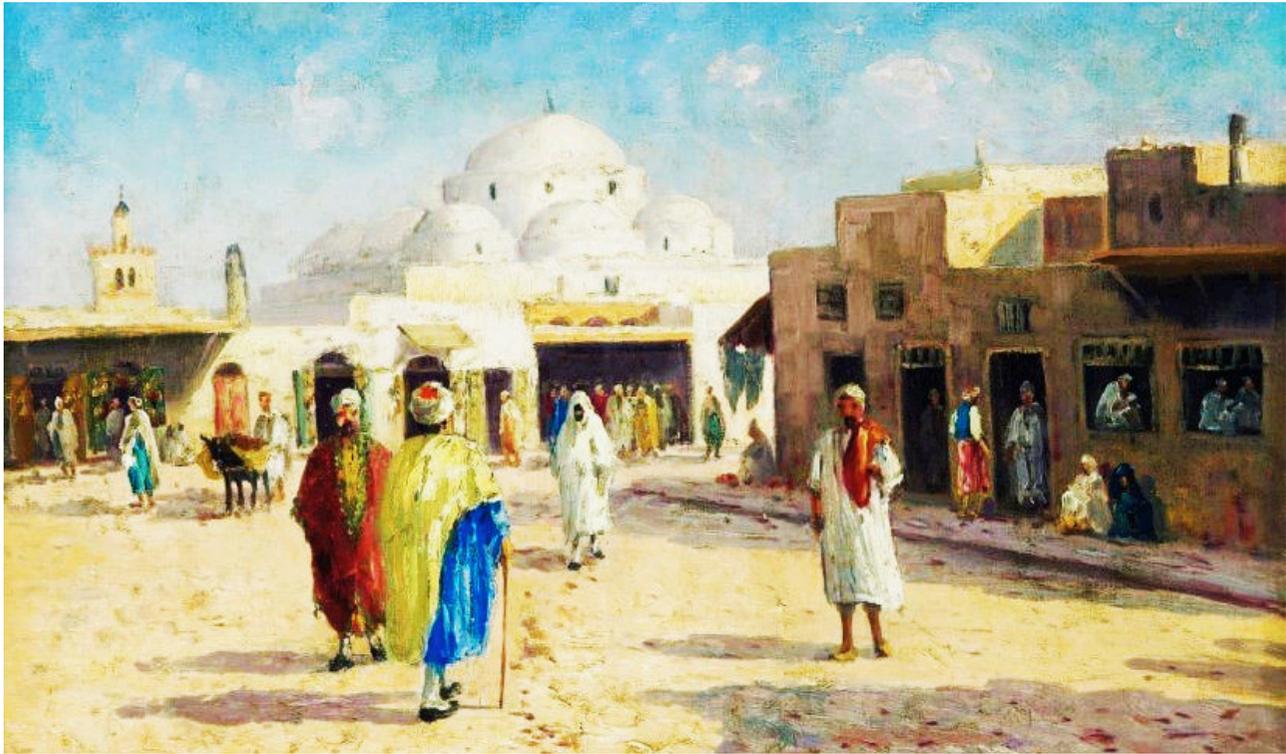
Au cœur de la médina
de Salah Darghouth
Nirvana, 2025, 352 pages, 40 DT.

Rue Hammam-Remimi Impasse Ben-Taleb

Depuis la capitale fédérale américaine Washington DC où il s'était installé en 1979, Salah Darghouth, ancien haut fonctionnaire de la Banque mondiale, revient sur un parcours de vie très émouvant. Sous le titre de *Du cœur de la médina*, il remonte aux origines familiales de ses deux parents, sa maman Ouacila Bouaziz, et son papa, Ali Darghouth. Le décor est bien planté : rue Hammam-Remimi, impasse Ben-Taleb, à Bab Souika, une maison modeste occupée par les Bouaziz et, pour une courte période, rue Saida-Ajoula, non loin de la Kasbah, une vaste maison de maître des Darghouth.

Ali Darghouth, le père de Salah, est un fervent militant destourien, compagnon de lutte de Bourguiba, emprisonné avec lui à Fort Saint-Nicolas, au large de Marseille, héritant de son père, Chadli, un engagement très actif pour l'indépendance, lui ayant coûté l'éloignement à Médenine. Ses oncles maternels ne sont autres que Hachemi, journaliste engagé, et Naceur, très actif dans le théâtre et les activités culturelles. Ouacila se mariera à l'âge de 16 ans, alors que son époux, Ali, avait 56 ans. Ils auront deux enfants, Salah et Kamel, mais le père décèdera subitement, les laissant en bas âge. Tout commence alors.





Patiemment, l'auteur tisse le fil d'une histoire très attachante, révélant au fur et à mesure les épreuves du temps, des secrets de familles, des sensations très fortes... Une femme veuve à l'âge de 20 ans, avec sur les bras deux enfants orphelins, tous affrontant les aléas d'une vie guère toujours enjouée. Le récit qui pourrait ressembler à celui de tant d'autres familles trouve cependant sa passion non seulement dans l'évocation de la vie dans la médina de Tunis, des us et traditions, et des rapports entre les voisins et les proches, mais aussi et surtout dans l'expression sincère et haletante des sentiments. Nous sommes dans un film vécu en direct, avec ses intrigues, ses moments de joie et de souffrance.

Les personnages, réels, sont bien dépeints, tels qu'ils sont. Les scènes de vie sont racontées à vif. La veuve et ses deux enfants se serrent dans une même pièce, au sein de la maison Bouaziz. Pendant de longues périodes. Salah et Kamel sont unis, très unis, attachés à leur maman. Le kouttab, l'école Sidi- Azouz, le Sadiki... Matheux, Salah ira au lycée Fermat à Toulouse, en classes prépa pour les grandes écoles d'ingénieurs en agronomie. Nous sommes en plein mois de mai 1968. Il enchaînera à l'Institut national agronomique à Paris, puis à l'Ecole du génie rural, des eaux et forêts.

Kamel le rejoindra à Paris pour des études supérieures littéraires, ils partageront la même chambre à la Maison de Tunisie... Ambiance.

Salah Dargouth évoque des personnages emblématiques de la médina (dont le fameux Dardouri), la chanteuse Saliha, des camarades de Sadiki, dont Serge Adda, un grand ingénieur agronome qui l'encouragera à suivre ses pas (Abdelmajid Gara), et des amis à Toulouse et à Paris (Fathi Ennaifar qui vient de décéder, Mohsen Boujbel...). Il restitue des moments exquis à La Marsa, au Quartier Latin et à la Maison de Tunisie, à Paris, et raconte ses premiers patrons au ministère de l'Agriculture (Ahmed Frih, Moncef Ben Romdhane...). Il se souvient de ses maîtres d'écoles (Bleiej...), de son professeur de dessin à Sadiki (Serfati), de l'irréductible René Dumont à Paris... A chacun, il réserve un portrait.

Nous ne sommes ni dans un roman, ni dans une autobiographie, ni dans un témoignage : le tout à la fois. La plume sait se rendre savoureuse, captivante, rebondissante, gardant beaucoup de fraîcheur, de sensualité, et de sincérité. Nous sommes au cœur de la vie, celle d'un jeune Tunisien des années 50, 60 et 70, d'une famille traditionnelle, d'une maman militante et méritoire, d'une médina palpitante, enveloppée dans ses secrets... ■

Bonnes feuilles

«Dans le dédale de rues et de ruelles de la médina, tout au fond d'une impasse, se trouvait une maison blanche et bleue émergée d'un temps immémorial. Cette maison était plongée dans un profond silence. Un silence d'une blancheur immaculée où jouaient quelques faibles reflets légèrement bleutés...

La maison derrière ses volets clos était baignée dans une douce pénombre. Une invitation à la sieste. Les cinq filles de la maison aimaient alors se retrouver dans la skifa, ce vestibule magique où glissait un léger courant d'air entre la porte de la maison restée ouverte et le patio, loin du regard des adultes, dans leur monde. Un monde de rêves, de petites et de grandes histoires, un monde aussi vaste que celui de la médina elle-même qu'elles partageaient dans une douce complicité...



Dans cette maison qui fut celle de mon enfance, pour moi le coin magique était le patio. C'est de là que pendant longtemps, quand j'étais tout petit, je m'évadais vers notre seul coin de nature. Le carré de ciel bleu que les quatre murs blancs du patio délimitaient au-dessus de nos têtes. Ce carré de ciel bleu c'était mon jardin, mon océan, mon ouverture sur le monde. Couché le dos sur les carreaux de marbre, j'observais les vols de moineaux et d'hirondelles qui sillonnaient le ciel. Tout un univers dans un bout de ciel...

La rentrée des classes était pour moi un événement festif que j'attendais avec impatience. Le nouveau porte-plume, l'encrier et tous ces cahiers vierges qui sentaient bon le papier neuf, ouvraient pour moi de nouveaux horizons. Cela me donnait des ailes, avec lesquelles je m'envolais déjà plus loin que mon carré de ciel, au-delà du petit monde de l'impasse Ben Taleb.

... Un jour, admis aux classes préparatoires des Grandes Écoles françaises, je quittai ma médina pour partir vers la France, abandonnant l'ambiance familiale si chaleureuse dans laquelle j'avais grandi. Abandonnant aussi l'atmosphère colorée, parfumée et si humaine de notre médina. Je quittais la Tunisie pour la première fois, je prenais aussi l'avion pour la première fois. C'était une Caravelle. Les yeux fixés sur le vide à travers le hublot de l'avion, il m'a fallu longtemps pour que je parvienne à me détacher de l'image de ma mère en larmes.

... Les années ont passé et je suis reparti un jour beaucoup plus loin et pour beaucoup plus longtemps. J'emportais avec moi tout un livre d'images et d'émotions. La médina n'avait pas été un simple décor de mon enfance, elle en était le socle sur lequel s'était construite mon identité. C'est la médina qui a formé mon imaginaire, permis à ma personnalité de se développer selon les lignes qui m'ont toujours guidé. Importance de l'étude et du savoir. Sens de la justice et de l'honneur. Respect et estime pour les femmes. Courage et résilience.

Toutes ces valeurs m'ont été enseignées par la médina, au même titre que la solidarité entre voisins, la sagesse



des anciens, le respect des autres, qu'ils soient juifs ou musulmans. En partant j'emportais avec moi un fragment fondateur de mon passé, ce cœur de la médina qui continue à battre en moi, l'enfant de la médina de Tunis.

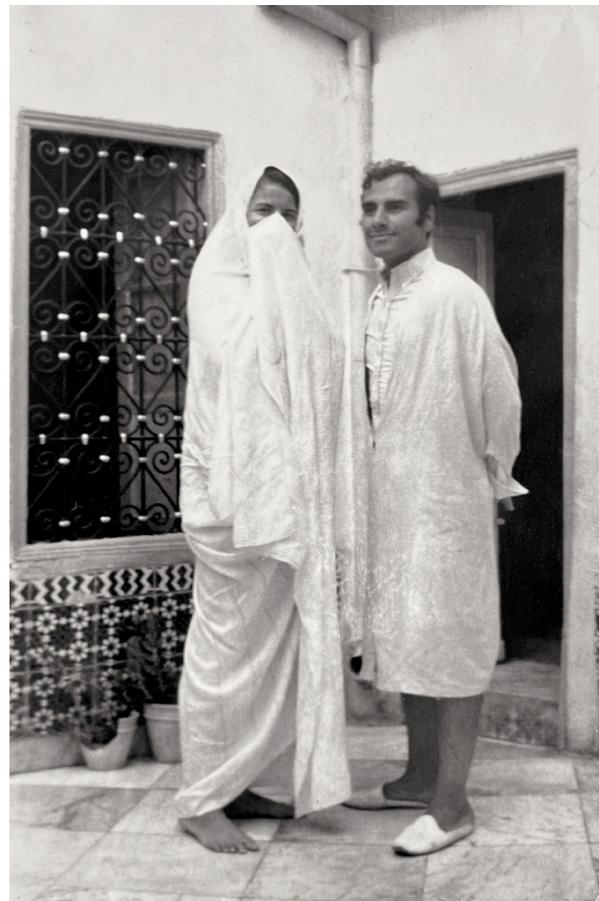
... Ah les soirées musicales organisées par mon oncle dans notre patio ! La musique en emplissait soudain tout l'espace, avant de s'élever en vastes spirales vers les terrasses et vers le ciel. Il y avait d'abord des solos de oud, de qanoun et de violon, puis quelques morceaux de malouf qui parlaient au cœur de chacun. Quand soudain on entendait frapper à la porte. Une grande dame de la chanson était arrivée, la plus populaire des chanteuses de la Tunisie de l'époque. Saliha faisait une entrée spectaculaire dans le patio, sous les applaudissements nourris de tous.

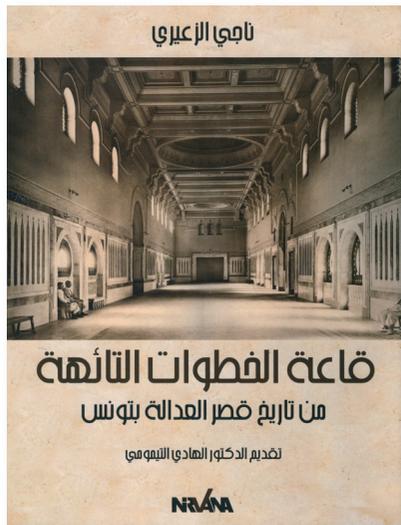
Saliha avait une voix limpide, douce et puissante, qui bouleversait les cœurs dès les premières notes. Tout le monde était sous le charme, comme envoûté. Notre petit patio était devenu un théâtre à ciel ouvert, un véritable colisée, une scène immense qui avait repoussé les murs et dont le ciel était la limite. Fasciné

par le spectacle, je regardais les étoiles qui scintillaient dans notre carré de ciel. Elles semblaient danser.

Tous les yeux étaient braqués sur la diva. Les yeux des hommes présents dans le patio, et les yeux des femmes regardant à travers le fer forgé des fenêtres des chambres. Mais aussi les yeux des nombreuses femmes et enfants du voisinage qui avaient pris l'habitude de sauter d'une terrasse à l'autre pour venir admirer le spectacle du haut des terrasses surplombant notre patio.

L'image de Saliha, cette icône de la chanson tunisienne jusqu'aux années 1960, chantant au milieu de notre patio, reste gravée dans mon cœur de petit garçon de la médina. Combien d'enfants ont eu la chance de voir leur petite maison familiale se transformer en palais de la musique et des rêves !





**La salle des pas perdus
Aux origines du palais
de Justice de Tunis**

de Néji Zaïri

Editions Nirvana, 2025, 10 pages, 40 DT.

Le Palais de Justice de Tunis

Aux origines d'un monument et d'une institution

Imposant de par son architecture et sa décoration, historique de par les grands procès qui s'y sont déroulés, le Palais de Justice de Tunis est un véritable monument patrimonial. Classé monument historique dès 2001, il garde une originalité particulière. Nombreux sont les justiciables, les avocats et leurs clercs, les experts judiciaires et les militants qui le fréquentent, sans pour autant connaître son histoire et ses secrets. C'est ce que nous fait découvrir Néji Zaïri dans son nouvel ouvrage «*La salle des pas perdus*» qui vient de paraître aux Editions Nirvana. Au moment où le projet de construction d'un nouveau Palais de Justice prend forme, l'ouvrage marque une œuvre initiale et son temps.

Ni historien, ni architecte, mais journaliste, c'est-à-dire doté d'un sens de l'investigation et d'une plume bien trempée, il n'a d'autre prétention que de faire revisiter, documents puisés à bonne source, l'histoire de ce monument et faire visiter ses différentes composantes. Parler du Palais de Justice de Tunis, c'est aussi parler de l'ordre juridictionnel, des lieux, de leur architecte et des magistrats qui y ont officié. C'est ce que propose l'auteur.

Les lieux et leurs maîtres

L'évocation de l'architecture renvoie nécessairement à la volonté des autorités françaises de l'époque de doter la Tunisie d'édifices emblématiques qui symbolisent la puissance du pouvoir. Mais aussi traduire une forte imprégnation de l'architecture arabo-mauresque à «*enrichir, raffiner et lui faire épouser le sens de la fonctionnalité*». C'est ainsi que le Palais de Justice construit sur le boulevard Beb-Bnet (donnant de l'autre côté sur celui de la Ceinture, devenu 9-Avril), s'inscrit dans l'enfilade des bâtisses allant de l'actuel ministère des Finances, sur la place de la Kasbah, à celles des ministères de l'Education et des Affaires sociales. Des variations sur un même style, sous la touche d'architectes différents. Il s'agit notamment de Jean-Emile Resplandy, Guy Raphaël, Henri Saladin et de leurs contemporains. Leurs empreintes sont encore visibles à Tunis, mais aussi à Sousse, à Sfax et dans d'autres villes.

Ce qu'ils ont en commun, c'est qu'ils sortent tous de l'Ecole des beaux-arts de Paris, sont arrivés jeunes à Tunis, parfois après un passage par Alger, et entendaient faire preuve d'innovation et de créativité. Ils effectueront leurs premières armes à la Direction des travaux publics et certains parmi eux finiront par prendre les rênes de cette importante direction, ce qui leur permettra de superviser de nombreux chantiers à la fois.





Un projet ambitieux

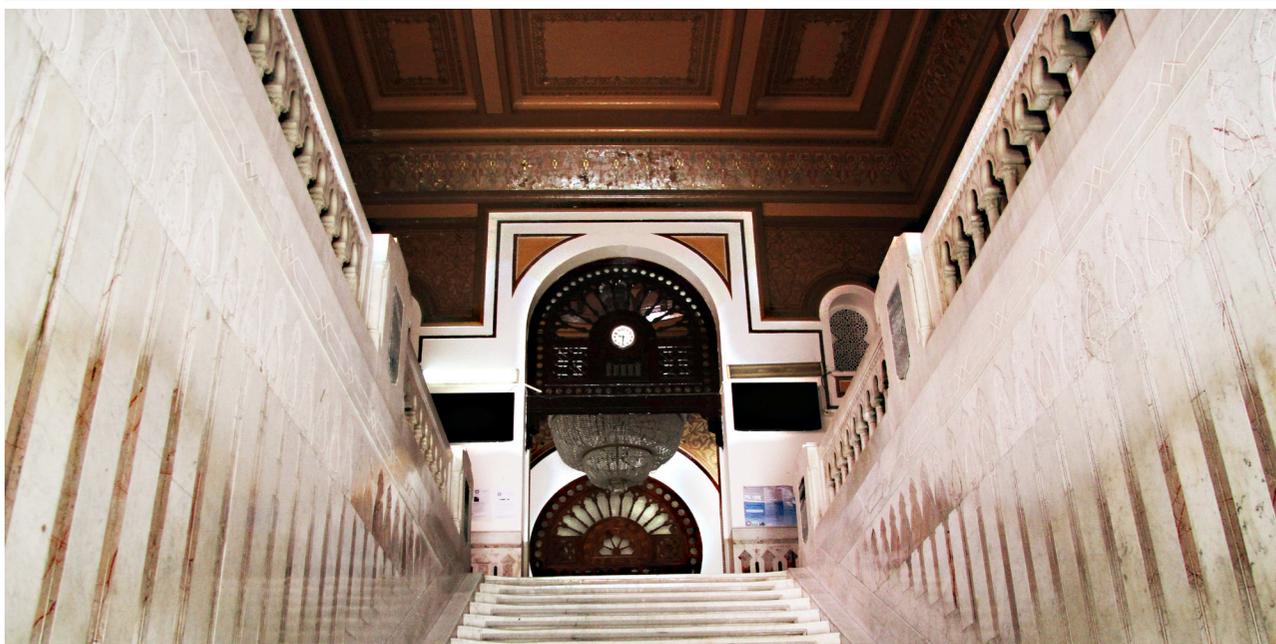
La construction d'un nouveau Palais de Justice à Tunis avait été rendue nécessaire par l'encombrement des locaux affectés à la justice au Palais Kheireddine. Trois emplacements avaient été envisagés : le palais Mustapha Ben Ismail, rue Al Pacha, un terrain sur le boulevard Beb-Bnet et un autre dans la ville européenne. Le choix se portera sur celui du boulevard Beb-Bnet, offrant 4 643 m³, avec une façade de 72 m².



C'est l'architecte Jean-Rémy Resplandy (né en 1866 à Perpignan et mort en 1926 à Tunis) qui sera chargé du projet. Les travaux commenceront en 1900 et seront achevés pour accueillir la nouvelle année judiciaire 1902-1903. L'architecte déploiera tout son talent, assisté pour la décoration par Régis Petit. La construction sera engagée par étapes successives. Au départ, il s'agissait d'accueillir les services de Justice avec le tribunal qui ne comptait que deux chambres. Le reste du palais devait être affecté à la Direction du service topographique et abriter un commissariat de police. Des extensions progressives interviendront en 1914, 1926, 1930 et 1940 (pour abriter la Cour d'appel). L'ordonnement du Palais de Justice fera merveille avec sa façade majestueuse, en retrait, avec de multiples entrées latérales, son grand escalier d'honneur, sa salle des pas perdus, ses salles d'audiences, les bureaux des magistrats, le greffe, les archives, le bureau du conseil de l'Ordre des avocats et sa bibliothèque, et autres. De hauts plafonds, partout un marbre soigneusement choisi, de grandes portes en bois massif, des ameublements appropriés et un sens aigu des impératifs de sécurité, mais aussi de la fluidité de la circulation à l'intérieur.

Là où tout se noue et se dénoue

Véritable lieu de transition, ce grand vestibule qu'est la salle des pas perdus est à la fois le passage obligé, de croisements et de rencontres. La salle fait plus de 530 m² (53.6 x 10), surplombée par un grand lustre pendant d'un toit richement décoré. Des vies, des affaires, des secrets, des négociations, des joies et des peines : tout est là. C'est



ce qui lui a valu le titre du livre, comme l'explique l'auteur. Jean-Émile Resplandy s'exercera à travers le Palais de Justice à décliner le style Art nouveau qu'il introduit pour la première fois en Tunisie. Il développera son talent dans d'autres édifices, notamment le Théâtre municipal de Tunis, l'ancien Hôtel de Ville de Tunis (avenue de Carthage), le ministère de l'Éducation, et autres. Il supervisera les plans et la construction de l'hôtel de la Compagnie des phosphates de Gafsa (Les Oliviers) et l'Hôtel de Ville de Sfax, conçu par son disciple Raphaël Guy...

Vers d'autres pistes

Au-delà de l'architecture, l'ouvrage évoque la justice tunisienne après l'indépendance, mentionne

les traditions protocolaires respectées lors des séances solennelles d'ouverture de l'année judiciaire, et autres moments forts. Il citera les différents magistrats qui se sont succédé depuis l'indépendance à la présidence du tribunal de première instance de Tunis. L'ensemble est illustré par une iconographie abondante en textes, plans et documents.

Le mérite de Néji Zaïri, à travers ce livre, est d'attirer notre attention sur la richesse de ce patrimoine et de nous inviter à découvrir d'autres pistes, qu'il s'agisse de l'histoire de la justice ou de l'architecture précoloniale et coloniale. Dans sa préface, l'historien Hédi Timoumi n'a pas manqué de le saluer. ■

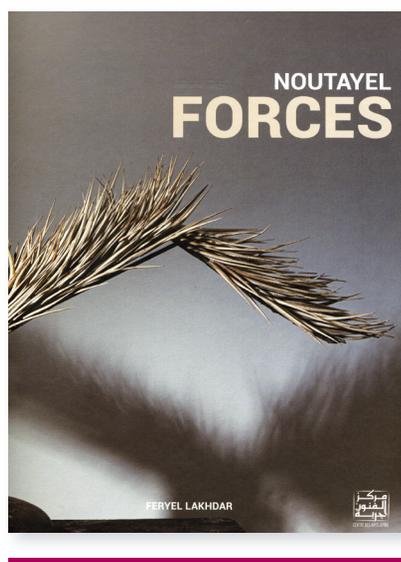
**Naviguez en toute sécurité
avec notre contrat**



**"GLOBALE EMBARCATION
DE PLAISANCE"**

**Un ensemble de garanties
pour vous sécuriser :**

- La protection contre les dommages causés au bateau assuré:
Pertes et avaries, Incendie, tempête, vol...
- L'assurance de votre responsabilité civile pour les dommages corporels et matériels causés aux tiers.
- Le remboursement des frais de retraitement, de recherche d'assistance et de sauvetage.
- La garantie individuelle personnes embarquées.
- La protection contre les pertes et dommages causés aux mobiliers, objets et effets personnels.
- Le transport par voie terrestre.
- La possibilité d'octroi d'une couverture pour navigation en dehors des eaux territoriales Tunisiennes.



Noutayel

La force de l'immobilité

Une grande passion qui se révèle avec talent et créativité. Noutayel, sculpteur mécanique, s'ingénie à exprimer à partir de métaux «les émotions humaines, les tensions affectives et les questions métaphysiques qui palpitent au cœur de tous les arts». Son imaginaire remonte loin dans l'art cinétique. Ses œuvres, petites et grandes, ont émerveillé à chacune de ses expositions à Tunis, Paris, Dubaï, Vienne où Le Caire. Elles font désormais le bonheur des visiteurs du Centre des Arts Jerba, ainsi que de la Maison Casabo, Sidi Bou Saïd.

La véritable découverte de Noutayel et de son œuvre, nous la devons à Feryel Lakhdar qui lui consacre un très beau livre d'art, illustré par des photos de Hichem Driss, au «précieux regard, sensible et rigoureux». Cet ouvrage, intitulé *Noutayel, Forces*, publié en collaboration avec le Centre des Arts Jerba, et avec l'appui de la BTL, offre, sur près de 200 pages grand format, une immersion merveilleuse en textes et images dans un univers des plus captivants. Les textes sont en français et en anglais, les images sont dans les reflets, l'instabilité, l'équilibre, le mouvement difficile à figer.

Feryel, artiste-peintre de renom, qui confirme de beau livre en beau livre son talent d'éditrice, dévoile une plume bien trempée dans l'histoire de l'art, l'interrogation des œuvres, l'analyse de la métaphysique. Son livre vient en notes successives intitulées «bestiaire mécanique», «mouvement», «équilibre» et «inertie». Elle part à la recherche dans l'œuvre de Noutayel «de la poésie dans le mouvement des rouages», «le passage du monde mécanique au champ infini de la création», «une époque où la mécanique finit par sembler plus humaine dans un monde de plus en plus dématérialisé par l'ère de l'électronique» ...

Au gré des chapitres, comme pour marquer une pause entre la puissance des œuvres, un texte vif, dense, incisif, et forgé lui aussi par Feryel Lakhdar dans le feu et le métal, interpelle le lecteur. Et si le mouvement n'était autre que la stabilité ? Et est-ce là «la force de l'immobilité» ? Aussi dur qu'il soit, le métal qui passe sous le feu de Noutayel devient palpitant.

Quel immense talent !

Fadhel Jaziri qui y a cru, Hichem Driss pour les photos, Mouna Mestiri pour le design, et toute l'équipe réunie par Feryel Lakhdar dans ce «projet», qu'elle a porté de bout en bout, méritent hommage.





FORCES

**Dieu créa toute chose par des chiffres,
des poids et des mesures**

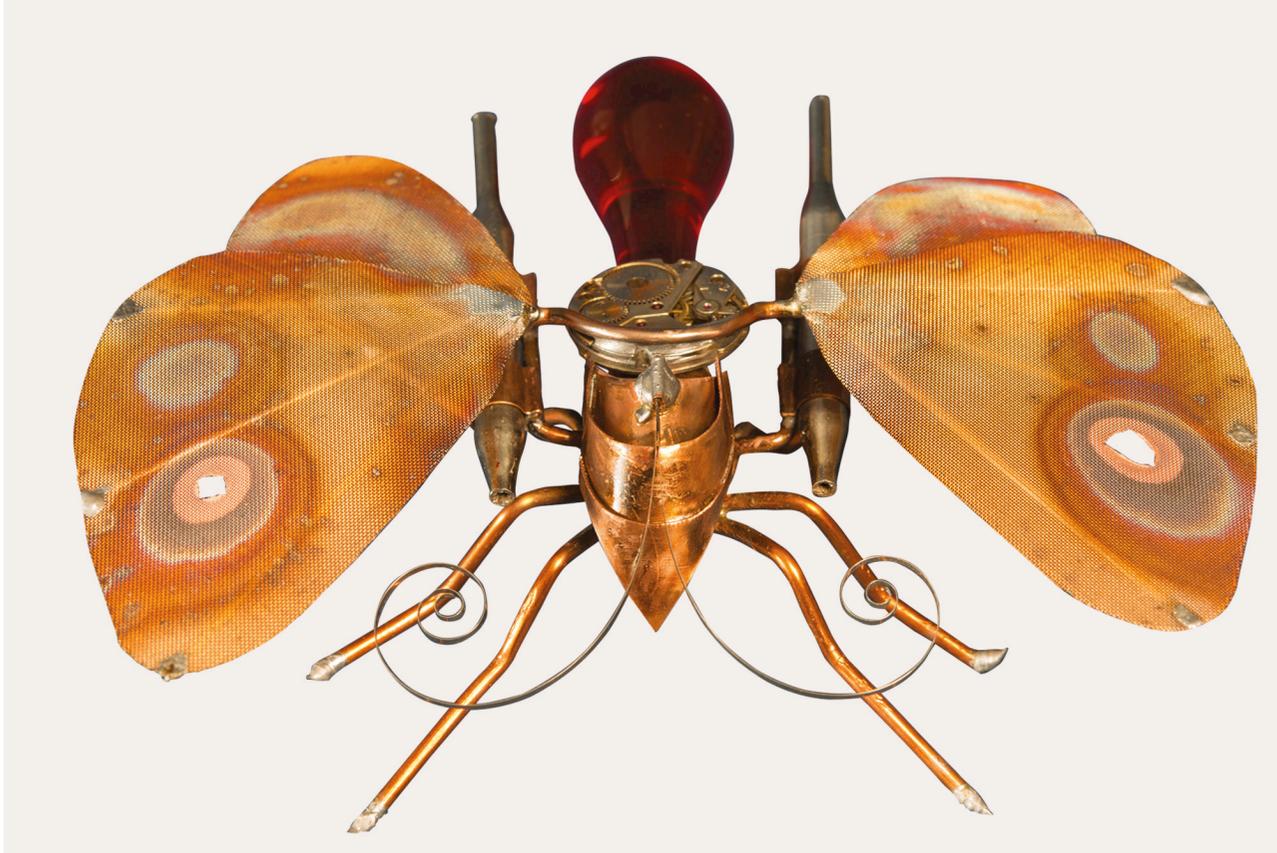
Isaac Newton

Il y a de l'ancre ou de la grotte dans l'atelier de Noutayel, quelque chose du Vulcain dans le pas balancé de l'artiste quand sa silhouette massive enjambe la ferraille qui jonche le sol d'un fatras de métaux à transformer.

Il est ici question d'un rite très ancien, d'épreuve du feu, de refonte du métal en art.

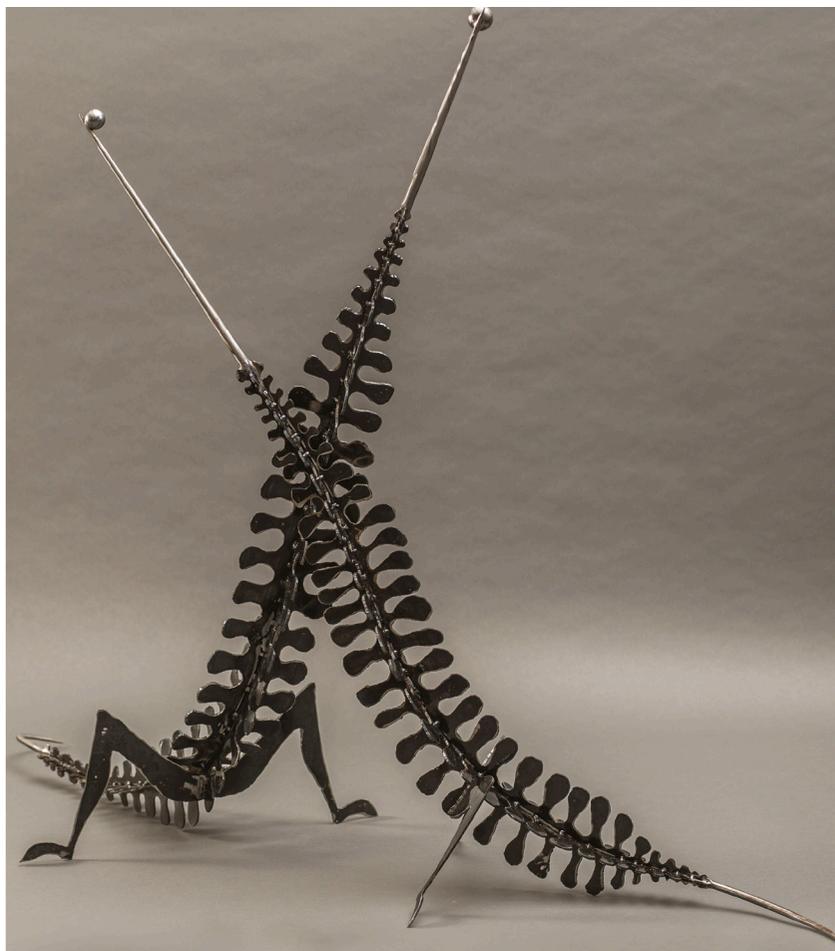
Pièces tournées, tôles détournées gardant la trace de la scie, métaux amalgamés racontant leurs alliages, les sculptures de Noutayel revendiquent leur ontologie mécanique. Leur origine industrielle participe de l'histoire qu'elles racontent, celle d'un monde régi par des forces physiques incontournables, qu'il s'agit pour lui de conjuguer avec finesse pour extraire du matériau le plus dur la plus tendre des poésies. (...) Il y a de la poésie dans le mouvement des rouages, matière à réfléchir dans l'imbrication parfaite des éléments d'un engrenage avec les





courroies transmettant les charges, les rayons qui tractent ou compriment les efforts à mesure que la machine tourne. Toute machinerie égrène un temps à elle et ce temps pour l'observateur fasciné se dilate en volutes subjectives d'une durée variable. C'est le passage du monde de la précision mécanique au champ infini de la création.

(...) La voie était ouverte à tous les artistes cinétiques à venir, de Calder avec ses équilibres et ses mobiles à Tinguely et ses mécaniques absurdes brinquebalantes et cacophoniques en passant par les surréalistes qui se souviendront bien des spirales de Duchamp. C'est bien de cette illustre lignée d'artistes que Noutayel est le descendant lorsqu'il entame son parcours de sculpteur mécanique en 2006. Revenu d'Ukraine en 2003 avec un diplôme d'ingénieur roboticien et une épouse qui porte leur premier enfant, il est promis à une belle carrière, et les chasseurs de têtes lui font la cour mais après une mission pour le groupe Safran, il se rend compte que sa soif de concevoir doit le mener ailleurs. En fait,





il dessine et fabrique de petits objets depuis l'âge de dix ans. Avec un père décorateur, le monde des artistes et ses frontières poreuses. Pendant ses études d'ingénieur, il a continué à produire, au gré des ateliers fréquentés pour son cursus, des petits personnages du monde animalier réinventé qui deviendront plus tard le bestiaire mécanique dans lequel il continue de s'exprimer. Il se sent proche du mouvement «Steam Punk mais cherche encore un véritable ancrage. Il maîtrise les lois du mouvement, celles de l'inertie et s'intéresse à la fragilité des

équilibres. C'est sur ces forces fondamentales que repose sa représentation du monde. De son penchant méditatif et rêveur, il interroge une époque où la mécanique finit par sembler humaine dans un monde de plus en plus dématérialisé par l'ère de l'électronique. La mécanique chère à son cœur, celle qu'il est allé chercher jusqu'en Sibérie sur des campus où enseignaient modestement des prix Nobel, vit un mouvement de reflux.

(...) La profusion d'objets nouveaux censés nous faciliter la vie en nous

faisant gagner du temps ne s'interpose-t-elle pas entre la parole et le geste ? La question et la réponse ? Tous ces outils ne se posent-ils pas en écran entre la pensée et les phénomènes de plus en plus complexes que notre époque nous donne à traiter ?

En 2011, la première révolution du printemps arabe met les projecteurs du monde sur la Tunisie et une vague de sympathie porte nos artistes sur des cimaises européennes. Un collectif d'artistes est invité à Paris sous la houlette de Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture et grand ami de



la Tunisie. L'année d'après, Noutayel est de nouveau invité à Paris, cette fois pour un an et dans un atelier à la Cité Internationale des Arts aux frais de la France. Il obtiendra pour Omar Bey les mêmes conditions, Noutayel n'est pas un ingrat. Ce sera une année pleine et grisante durant laquelle il profite intensément de tout ce que le Paris des arts a à offrir, jusqu'à en revenir un peu perdu, le temps de digérer tout ce qu'il a dévoré avec gourmandise. Après avoir tutoyé la fontaine de Niki de Saint-Phalle et Jean Tinguely sur un trajet quotidien à Beaubourg pendant un an, il sait au moins qu'il est un artiste

cinétique. Il s'est trouvé une famille et un parrain de prédilection : Jean Tinguely.

Ce n'est peut-être pas un hasard si quelques années plus tard, en 2018, il réalise pour une banque une fontaine mécanique où une fleur qui bouge distribue des jets d'eau en tournant... Mais arrêtons-nous un instant sur ce qu'il doit à Tinguely et à Calder, et sur ce qu'il ne leur doit pas. Comme Tinguely, il récupère des pièces mécaniques et les intègre à ses compositions, comme lui aussi il manie aussi bien la malice que le fer à souder,

mais Noutayel l'ingénieur est un dessinateur et un rêveur au plus près du principe des choses. Là où Tinguely surcharge et caricature jusqu'au loufoque, Noutayel n'en rajoute pas. Il retranche jusqu'à ne plus pouvoir. Il connaît les structures et les lois organiques, sait orchestrer les poids et les mesures qui assurent les équilibres. Ne subsiste que le geste épuré, le silence de l'émotion. Le mouvement, il le célèbre dès la première oscillation, l'accompagne et l'étire jusqu'au ralentissement du temps lui-même, jusqu'au vide de la contemplation. Comme Calder, il joue des équilibres et



c'est en virtuose du centre de gravité qu'il campe, sur un seul point, des formes complexes et disparates qui se mettent à décrire quand elles tournent des tracés métaphysiques. Son premier équilibre lui a été inspiré par un derviche tourneur. La spirale mystique a peut-être séduit l'artiste meurtri par les manquements des hommes à l'amour, admirablement évoqués dans une de ses œuvres emblématiques où deux tiges de métal ployées en cœur comme un dessin d'enfant palpitent sur un support dont on ne sait si c'est une colonne ou une potence.

Le cœur bat avec lenteur et noblesse. L'œuvre a d'ailleurs été exposée pendant quelques mois à Paris en 2022 par la galerie Talmart en pleine rue St Antoine, rappelant aux passants l'essentiel, à quelques encablures à peine de la fontaine de Beaubourg. L'amour mystique du derviche a

peut-être tendu à l'artiste un point de mire absolu, une plénitude de la quête capable de conjurer la désolation du vide.

«Donnez-moi un objet et je trouverai le point sur lequel on peut le faire tourner jusqu'aux étoiles», semblent dire les formes suspendues de Noutayel. Elles semblent dire aussi qu'il existe en chacun de nous ce point de lancement vers l'infini. En rassemblant des profilés industriels et des pièces tournées à la chaîne, l'artiste crée des êtres énigmatiques, opposant le silence et la méditation au torrent d'objets inutiles qui se déverse dans nos vies, pourvoyeur de réponses à des questions que nous n'avons pas posées, nous distrayant sans cesse des questions profondes qui nous feraient avancer si nous faisons face à l'énigme du monde pour la beauté de l'énigme.

Points d'appui, force de la pesanteur...

Si tout peut être compris en termes d'action-réaction, traction-compression, flexion-torsion, s'il est possible de partir d'un point d'équilibre pour évoquer le vertige, d'engrainer deux rouages pour raconter le mouvement, alors oui, les sculptures de Noutayel racontent l'humanité, son combat dérisoire pour dominer la matière, les souffrances qu'elle s'inflige par méconnaissance des lois, le pouvoir universel que donnerait le respect de ces lois, les équilibres stables et instables qui sont notre condition de survie et jusqu'au magnifique silence paisible quand, ayant enfermé chaque force au cœur de l'ouvrage, l'artiste nous fait redécouvrir comme un miracle, après tout ce tumulte, la force de l'immobilité. ■

Feriel Lakhdar

SAHATY

INTERNATIONAL



ERRC

NUMÉRO BLEU
82 10 10 90

VOTRE ASSURANCE SANTÉ DANS LE MONDE ENTIER

Avec **SAHATY** International, nous prenons en charge vos frais de soins, d'hospitalisation et de chirurgie en Tunisie comme à l'étranger.



L'avenir
avec assurance

www.carte.tn





Ridha Lamouri Le galeriste passionné

«Nous avons vécu ensemble une belle époque, dans le bouillonnement des arts et de la culture des années 1980 à Tunis», se console Feirouz, celle qui était plus que son épouse, «son amie et sa complice». Ridha Lamouri, galeriste, était encore jeune et vivace pour nous quitter à l'âge de 77 ans. La Galerie des Arts qu'il avait ouverte avec Feirouz en 1981 à la Cité Jamil d'El Menzah 6, était le lieu privilégié de grands artistes-peintres tunisiens et arabes. Ridha Bettaieb, Adel Megdiche, Néjib Belkhodja, Victor Serfati et bien d'autres s'y retrouvaient avec plaisir. Des peintres irakiens, comme Hassen Abdel Alouane ou Dhia Azzaoui y prendront leurs quartiers. Naseer Shamma, arcbuté sur son luth, égayera leurs soirées... Ridha Lamouri était un vrai passeur de culture.

Rien au départ ne le prédestinait à cette vie (et non une carrière) de galeriste d'art. A la fin de ses études secondaires, Ridha Lamouri obtient une bourse d'études en Yougoslavie et part pour Sarajevo où il décroche un diplôme d'ingénieur en mécanique. De retour à Tunis, il rejoint une grande compagnie nationale de travaux publics pour l'entretien de ses engins. Il se plaît dans ses fonctions, mais curieux de nature, l'esprit très vif, et impliqué depuis son jeune âge dans les activités culturelles, il se met à fréquenter les galeries d'art, notamment celle de Madame Juliette Nahum, épicerie des nouvelles tendances. Il se lie d'amitié avec les artistes-peintres, s'intéresse à leurs œuvres et cherche à les promouvoir.



La Cité Jamil venait alors d'émerger avec ses 50 boutiques au cœur du nouveau quartier cossu d'El Menzah 6. Ridha aura alors la bonne idée d'y ouvrir une galerie d'art et de la confier à Feirouz, toute jeune mariée et encore étudiante. Plus tard, ils créent une deuxième galerie, Artémis, en 2005, à El Menzah 9. Ensemble, ils font des merveilles.

«Ridha avait un imaginaire extraordinaire, nous confie Feirouz. Il était toujours plein d'idées, avec de nouveaux projets en tête, demeurant très engagé dans ses choix, sélectif. Il savait entretenir d'excellentes relations avec les artistes et les amateurs d'art qui, souvent, lui demandaient conseil.»

«C'était plus qu'un frère pour moi, un véritable ami. Il m'avait fait découvrir l'art et aimer de grands artistes», dira son frère Me Abdelhamid Lamouri.

Passionné, engagé, Ridha se sentait porteur d'une mission, celle de promouvoir les artistes-peintres et, à travers eux, le

tourisme culturel. Son proche parent, Si Mohamed Lamouri, propriétaire de la chaîne hôtelière Hasdrubal, était lui aussi un grand amateur d'art. Il cherchait sans cesse à enrichir sa collection et exposer des œuvres magnifiques dans ses hôtels. Il comptera beaucoup sur Ridha qui lui fera rencontrer de nombreux peintres.

Perpétuant cette noble vocation, son fils, Raouf, acquiesce aussi au concept hôtel-musée, crée la Fondation Mohamed-Lamouri et multiplie les actions de mécénat, les expositions, les concerts de musique, et les échanges culturels. Ridha s'y investit pleinement, faisant au début la navette entre Tunis et Yasmine Hammamet, avant de finir par passer de plus longs séjours dans la station balnéaire, happé qu'il était par ses nouvelles fonctions au sein de la Fondation. Il entraîne Feirouz avec lui et elle se charge de certaines activités à l'étranger. Puis, le rythme se ralentira. *«Ridha était plus à Tunis qu'à Hammamet, dira Feirouz. Lui qui était toujours très pris, est devenu plus disponible, serein, satisfait de son parcours. Il laisse un très grand vide.»* ■



• Par Mohamed Kilani

Sa voix ne s'éteindra pas. Adel Youssef, icône de la Radio tunisienne, vient de nous quitter à l'âge 85 ans. Retour sur une saga ! L'histoire de la Radio tunisienne fourmille de voix immortelles, tels Abdelaziz Laroui, Abdelaziz Riahi, Mohamed Maherzi, Ahmed Laamouri, Tahar Mbarek, Brahim Mahouachi et beaucoup d'autres... Adel Youssef, lui, a un statut à part.

Son histoire personnelle est non seulement atypique mais relevant de l'allégorie tant l'homme a connu une trajectoire digne d'un scénario égyptien. Cela coule même de source puisque ce speaker, animateur et producteur est originaire du pays du Nil ayant vécu une enfance particulièrement perturbée, une jeunesse très animée entre Alexandrie, la Libye et Tunis. C'est finalement à Tunis qu'il s'installe définitivement en 1959. La suite est une belle carrière à la Radio tunisienne qu'il a honorée de sa voix, de sa gentillesse et de son humilité, devenant l'un de ses principaux emblèmes. Adel Youssef est né à

Adel Youssef Le rossignol



Alexandrie le 29 décembre 1939. Son père, Awadh Abdellatif Ali, est originaire d'Essaid, le Haut Nil ; sa mère est tunisienne, fille de Mokhtar Ayari, bras droit du syndicaliste Mohamed Ali Hammi. Première dure épreuve : l'enfant perd sa mère à l'âge de six mois. Son père est affligé et souhaite s'expatrier à Tunis pour y mourir par attachement et fidélité à la défunte. Les incertitudes commencent alors à peser sur la vie du même et c'est son grand-père qui l'entoure d'une affection particulière pour le protéger contre les aléas de la vie. Sa scolarité à Alexandrie est globalement bien menée malgré les effets de l'orphelinat, surtout quand il observe avec frustration la tendresse reçue de ses collègues de la part de leurs mères quand elles les accompagnent sur le chemin de l'école.

A douze ans, il parvient à partir pour la Tunisie en s'accolant aux pèlerins tunisiens de retour des Lieux saints par la voie terrestre. C'est sa première aventure qui lui offre un rôle à la radio avec le concours de son oncle pour les besoins d'un scénario, son accent égyptien et son éveil ayant plaidé en sa faveur. Mais l'expérience est très éphémère malgré une seconde chance qui se présente à l'âge de dix-sept ans en Egypte et qui lui fait découvrir le monde des arts : Tahia Kariouka, Ibrahim Hamouda, Kamel Baraket... A Alexandrie, il est déterminé à poursuivre ses études tout en mettant en filigrane un projet qui lui tient à cœur : revenir à Tunis. En 1956, il écrit à Nasser pour lui exprimer son admiration pour le nationalisme arabe tout en lui demandant par ricochet de lui faciliter l'obtention d'un passeport. Peine perdue ! La persévérance aux études devient alors son seul refuge et une passerelle

de salut, sans qu'il élimine de son esprit son rêve : s'installer à Tunis.

En 1959, le bac en poche, il commence à guetter la première opportunité pour faire le périple tant souhaité. Sans titre de voyage, il lorgne du côté des Tunisiens dont Mohamed Badra, diplomate en poste en Libye. S'organise alors une aventure qui durera un mois. Il part à bord d'un camion revenant à Benghazi après l'export de moutons de Libye vers l'Egypte à l'occasion de l'Aïd El Kébir. Avec cinq cents livres offertes par Mohamed Badra, les chances d'arriver à Tunis sont sérieuses. Adel Youssef vit alors toutes les sensations d'un Arabe passant d'une configuration sociale à une autre, d'un dialecte à un autre et d'un régime politique à un autre. Il n'en a pour le moment cure, son esprit est focalisé sur son objectif : Tunis. Son périple le conduit à bon port et lui ouvre une nouvelle vie. Il a vingt ans, des rêves d'enfance à réaliser et une aspiration qui le passionne au-dessus de tout. «Celui qui se perd dans sa passion a moins perdu que celui qui a perdu sa passion», disait Alexandre Jardin. Ses débuts à la Radio tunisienne sont timides, cela va de soi. Il est enrôlé comme aide speaker, ou speaker en formation. Sa rémunération est à la pièce sous forme de cachet. Ce n'est pas le plus important pourvu qu'il s'accroche. Trois ans s'écoulent dans cette formule qui lui permet de réaliser trois rêves: s'adapter à la culture tunisienne, se familiariser avec le milieu professionnel et apprendre un métier sur le tas. Il découvre alors les ténors de la radio. D'abord Abdelaziz Laroui, le géant, avec qui un souvenir impérissable sera retenu : alors que Laroui enregistrait son samar, il a été surpris par la présence d'un intrus à la régie,

ce qui le mit hors de lui, ne voulant pas que la virginité de son émission soit efflorée par quiconque, la primauté étant réservée aux auditeurs. L'intrus, c'était Adel Youssef. Il y avait également Tahar Mebarak, Mohamed Maherzi, Malika Ben Khamsa, Zoubeida Bchir, etc. Leurs productions constituent un repère et leurs talents une indication qu'il faut briguer. Ce n'est qu'en 1962 qu'on lui accorde le direct. Il est prêt, justifie la confiance placée en lui et la chance qu'on lui a accordée. Son parcours est donc lancé pour un bail qui durera plus de quarante ans.

Les auditeurs de la radio nationale se familiarisent rapidement avec cette nouvelle voix égyptienne de souche mais convertie au tempo tunisien. Adel Youssef doit souffrir le martyr devant la prononciation de son nom : Adel Iwadh au lieu de Awadh. Il tranche la question en optant d'abord pour le patronyme de son grand-père, devenant Adel Abdellatif. Et c'est finalement son admiration pour le speaker égyptien Abdelwaheb Youssef qui le dirige vers une appropriation de ce nom. Il se fraie un chemin et grâce à sa politesse, son sérieux et son humour inné d'Egyptien, il cumule les amitiés, les sympathies et le respect. Ses débuts avec une émission mêlant poésie et chansons après les informations de 14h le mettent en pole position, s'agissant d'une heure de grande écoute. Les échos sont favorables, voire flatteurs. Le plus jeune speaker de la Radio tunisienne obtient une promotion : il animera une émission en direct pendant tout le mois de Ramadan en alternance avec Abdelaziz Riahi. Une heure avant la rupture du jeûne, il présente un cocktail de spiritualités, de psalmodies et de chants religieux, tout en agrémentant le tout de Hadith



et de sagesses islamiques. C'est le «*Salut du crépuscule*» (tahiattou el ghouroub). En 1964, l'alternance cesse à la faveur d'une décision de Mzali, directeur général, mécontent d'une défaillance involontaire de Riahi. Sa voix suave et son élocution rythmée et maîtrisée, ainsi qu'un timbre nouveau le distinguent de tous les autres préposés à l'antenne. La carrière de Adel Youssef est donc sur les rails et le parterre d'artistes qui sillonnent la radio lui inspire d'autres ambitions. En croisant régulièrement Ali Riahi, Hédi Jouini, Mohamed Triki, Mohamed Jamoussi, Naama, Oulaya, etc., il ne peut rester insensible à l'art et au raffinement. Il lui échoit alors le privilège d'ouvrir les émissions radiophoniques dès 6 heures, ce qui l'a astreint à un mode de vie conséquent. Mais il lui arrivait de

se réveiller de justesse avec l'aide des huissiers de la radio accourus pour éviter un flop. Adel Youssef se souvient même des arrivées au studio en pyjama, quelques aventures en sus avec les agents de sécurité néophytes et médusés par ce qui leur semblait comme un badaud impromptu.

La télévision, démarrée en mai 1966, lui ouvre ses bras mais Adel Youssef ne mord pas à l'hameçon en raison d'une prétention excessive qu'il reconnaîtra beaucoup plus tard avec beaucoup d'humour et de dépit. Il s'exerce aussi à la chanson pour les besoins d'un générique d'une dramatique «*La grande miséricorde*», texte de Mustapha Abderrahmane et composition de Hédi Jouini, une expérience sans lendemain. Il

produit et présente plusieurs émissions : «*Voyage sans passeport*», «*Sur la plage*», «*Un homme de mon peuple*», «*Une ville de mon pays*». Il coopère régulièrement avec les différents services de la radio sans toutefois s'impliquer dans des émissions politiques, faute de «*compétence*». Il lui est revenu aussi de lire des textes littéraires pour les valoriser davantage grâce à sa diction et son timbre. Son émission du mois saint change de dénomination, devenant «*Ramadan miliou kouloubina*» puis «*Ramadan karim*».

C'est le rendez-vous rituel et la chasse gardée de Adel Youssef jusqu'à son départ à la retraite en 2005, qui a coïncidé avec une longue maladie. Ce sont Moez Gharbi et Walid Tlili qui assurent avec réussite la continuité de cet ogre de la radio. Il effectue un court come-back huit ans plus tard, histoire de répondre à un public nostalgique et fidèle. Tous ceux qui l'ont connu ou côtoyé lui reconnaissent des valeurs humaines et professionnelles de premier ordre. C'est ce qui lui a rapporté le respect, la considération et beaucoup d'admiration. Marié à une Tunisienne depuis 1966, trois ans après le contrat de mariage, Adel Youssef a pleinement savouré son statut d'époux, de père et de grand-père dans la sérénité et le bonheur. ■

M.K.

Cet article avait été publié sur Leaders Magazine, N° 38, juillet 2014



طاقتنا تتجدد مننا، لينا



Kafon

Il avait à peine dépassé 40 ans, mais sa notoriété et sa popularité auront été comme s'il était un grand chanteur de si longue date. Ahmed Laabidi ne savait pas, en choisissant comme nom d'artiste celui de Kafon, qu'il allait créer une illustre marque, originale et captivante.

Avec sa chanson *Houmani*, il battra les records d'audience sur les plateformes digitales. La saga se poursuivra sans relâche. Sa coiffure, sa tenue sur scène, ses clips vidéo, ses interviews et diverses séquences de sa vie lui attireront l'attention affectueuse de dizaines de millions de fans en Tunisie et à l'étranger. Son décès, le 10 mai dernier, sera affligeant pour eux tous. Ils n'avaient cessé de vibrer avec sa musique qui interpelle, se délecter de son humour décapant, et savourer son parler cash. Tout était sincère en lui, rejaillissant des tréfonds de son âme, expression de sa génération.

«Son passage fut intense et bref, écrira Emna Belhaj Yahya en hommage posthume. Par sa façon d'être et de chanter, par son art, Kafon s'inscrit au cœur de nos souffrances, de nos fragilités et de nos espoirs. Dans notre mémoire, il restera comme la brume et comme l'éclair. Comme l'écho d'une période où nous avons ouvert les yeux, rêvé, tremblé, l'espace d'un instant.»

Qu'il repose en paix. 🇹🇵





GEELY

SOTUDIS

CONCESSIONNAIRE AUTOMOBILE

BORNE RECHARGEABLE
GRATUITE **EVBOX**

8 ANS
GARANTIE
BATTERIE

460KM
AUTONOMIE ⚡



GEOMETRY | C

NOUVELLE
GEOMETRY | C

100%
ELECTRIQUE



• Par Habib Touhami

L'évolution de la pauvreté en Tunisie entre 2010 et 2021

La dernière enquête nationale sur le budget, la consommation et le niveau de vie des ménages de l'INS (Institut national de la statistique) révèle que le taux de pauvreté en Tunisie aurait atteint 16,6% en 2021 (12,7% en milieu urbain et 24,8% en milieu rural). Quant à la pauvreté extrême, elle aurait atteint 2,9% (1,7% en milieu urbain et 5,3% en milieu rural). Par rapport aux deux enquêtes précédentes, on aurait donc assisté d'abord à une baisse du taux de pauvreté entre 2010 et 2015 (15,2% en 2015 contre 20,5% en 2010) pour assister ensuite à son augmentation (16,6% en 2021 contre 15,2% en 2015). Les autorités officielles n'ont pas donné d'explication plausible à cette inversion des tendances. Elles n'ont pas évoqué non plus les mesures à prendre pour y remédier.

L'augmentation du taux de pauvreté entre 2015 et 2021 a touché toutes les régions sauf la région du Nord-Ouest qui a vu son taux baisser de 28,4% à 22,5% lors de la période et la région du Grand Tunis (de 5,3% à 4,7%). Il y a là matière à débat quant à l'évaluation de l'autoconsommation dans le milieu rural, les effets additifs de la concentration administrative et économique dans l'urbain. Quoi qu'il en soit, le taux de pauvreté de la région du Centre-Ouest (région la plus pauvre) est huit fois supérieur à celui du Grand Tunis. Sur le plan socioprofessionnel, la catégorie des chômeurs arrive «naturellement» en premier sur l'échelle de la pauvreté avec 41,3% de pauvres. Deux catégories socioprofessionnelles (CSP) tirent leur épingle du jeu semble-t-il: les patrons d'industrie, commerce et services (5,1% de pauvres); les retraités (5,4% de pauvres). Il y a là matière à réflexion quant à la liberté prise par certaines CSP de reporter, sans contrôle, l'inflation qu'elles subissent sur autrui ou la pertinence de mesurer la pauvreté de certaines CSP par le biais classique de la consommation.

Dans le domaine de la pauvreté comme dans d'autres domaines relevant de la sphère socioéconomique, il existe un décalage entre le ressenti et le réel ou le mesuré (exemple: indice des prix, taux de chômage). Mais dans le cas présent, le mesuré ne rend manifestement pas compte du réel, encore moins du ressenti. Ceci est flagrant. Il suffit de scruter ce qui se passe dans la rue pour être frappé par l'aggravation de la pauvreté dans certains milieux et localités. Il suffit d'écouter les gens ordinaires débâter entre eux pour ressentir le désarroi qui monte. C'est ce que les résultats de l'Enquête nationale sur le budget, la consommation et le niveau de vie des ménages peinent à traduire en termes «parlants». Tant que l'INS continuera à calculer le seuil de pauvreté et par suite le volume de la population pauvre et le taux de pauvreté sur la base des besoins en énergie alimentaire, le décalage entre mesuré et ressenti perdurera.

Toutefois, l'approche de l'INS ne lui est pas propre dans la mesure où l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) la recommandent. Bien sûr la composition du panier censé fournir l'apport calorique indispensable à l'activité des individus et le mode de détermination du groupe de référence dont le panier de consommation sera retenu finalement pour calculer le coût moyen de la calorie sont contestables. Mais la substitution, en raison de l'inflation, d'un produit par un autre dans le panier le serait davantage. Ce n'est pas parce que le prix du poisson (hors élevage) a été multiplié en moyenne par 2,5 au minimum entre 2010 et 2021 qu'il est permis de remplacer le poisson par un produit beaucoup moins cher mais de même rendement calorique. Cette substitution, si elle est effectuée, fausse les résultats des enquêtes et introduit de la discontinuité dans toute analyse sérieuse. ■

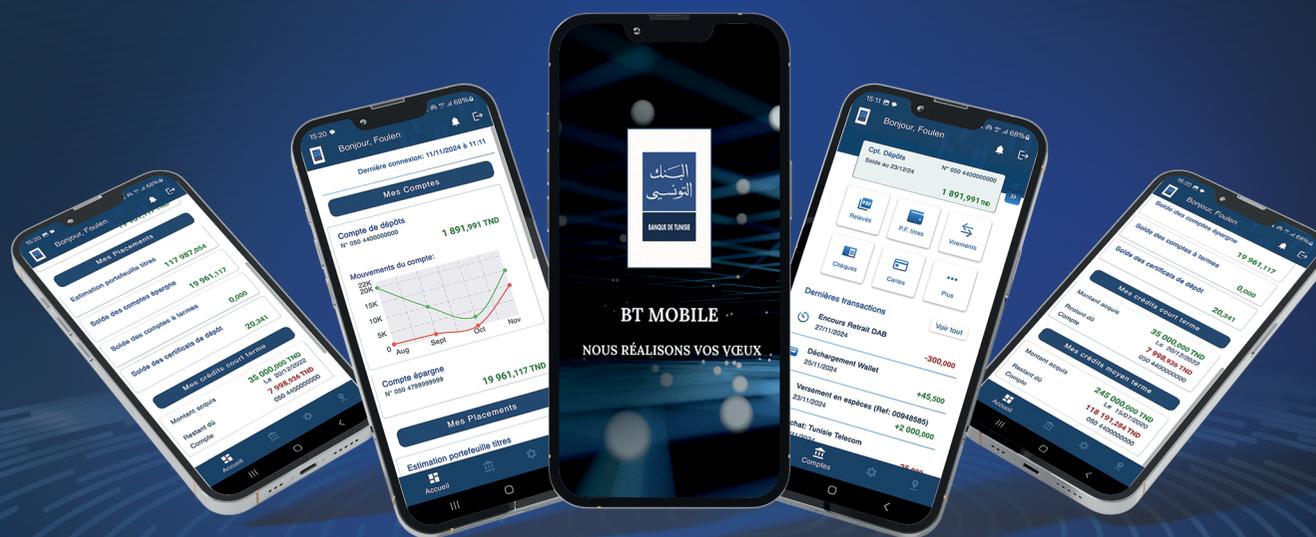
H.T.

Nouvelle application BT Mobile

البنك
التونسي

BANQUE DE TUNISIE

Plus rapide, plus intuitive, plus connectée.



Les fonctionnalités essentielles

- Connexion biométrique
- Dashboard adapté
- Virements instantanés
- Edition et partage du RIB/IBAN
- Souscription et gestion SICAV

Nouvelles fonctionnalités ¹

- Gestion des wallets BT MPAY
- Consultation et partage des relevés bancaires PDF
- Suivi des demandes de chéquier et des virements reçus
- Gestion des dossiers de scolarité

Download on the
 **App Store**

GET IT ON
 **Google Play**



REACH FOR THE CROWN



LA DATEJUST



BEN JANNET & CO
1986

BOULEVARD PRINCIPAL, LES BERGES DU LAC 1
TÉL +216 26 114 400
RUE LAC VICTORIA, LES BERGES DU LAC 1
TÉL +216 27 332 233



ROLEX